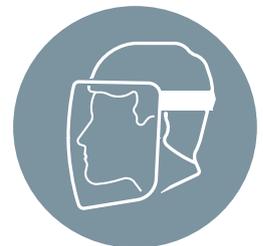
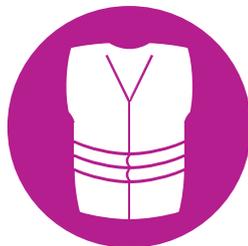


# Plan régional SANTÉ AU TRAVAIL Ile-de-France 2016-2020

Diagnostic & fiches actions

**Directe d'Île-de-France**

Direction régionale des entreprises,  
de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi



# Sommaire



## 5 Conditions d'emploi et expositions aux risques professionnels : les spécificités franciliennes

- 6 Une forte diversité des territoires
- 10 Le risque de désinsertion professionnelle pour une population active qui vieillit
- 14 Les risques professionnels

## 18 Fiches action



### Axe 1. Développer la prévention primaire et la culture de prévention

- 20 • Action n°1.1  
Faire de la fiche d'entreprise un élément clef de la prévention des risques professionnels
- 26 • Action n°1.2-1  
Agir sur le risque animal auprès des professionnels de la filière hippique
- 34 • Action n°1.2-2  
Agir par la formation
- 40 • Action n°1.6  
Prévenir les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS)
- 45 • Action n°1.6/2.8  
Prévention des troubles musculo-squelettiques et de la désinsertion professionnelle dans les zones aéroportuaires d'Île-de-France

- 49 • Action n°1.7  
**Prévention des risques professionnels liés aux ascenseurs**
- 54 • Action n°1.8  
**Développer une offre de service en direction des structures de services à la personne pour leur donner les moyens d'accompagner le vieillissement actif**
- 60 • Action n°1.9  
**Améliorer la coordination des acteurs institutionnels en matière d'amiante**
- 65 • Action n°1.10-1  
**Prévention des risques chimiques liés aux marchandises et à leurs contenants**
- 71 • Action n°1.10-2  
**Prévenir l'exposition aux produits chimiques et CMR**
- 76 • Action n°1.15-1  
**Renforcer la conception des chantiers en sécurité, prévenir les chutes de hauteur et de plain-pied auprès des TPE & PME**
- 82 • Action n°1.15-2  
**Renforcer la conception des chantiers en sécurité et prévenir les chutes de hauteur et de plain-pied auprès des coordonnateurs SPS**
- 86 • Action n°1.15-3  
**Renforcer la conception des chantiers en sécurité et prévenir les chutes de hauteur et de plain-pied auprès des maîtres d'ouvrage**
- 90 • Action n°1.15-4  
**Prévenir les risques professionnels dans les opérations de construction du Grand Paris**
- 94 • Action n°1.16  
**Prévention des chutes de plain-pied**
- 99 • Action n°1.21-1  
**Veiller aux conditions d'usage des outils numériques**
- 105 • Action n°1.21-2  
**Veiller aux conditions d'usage des outils numériques dans le secteur de la logistique**
- 110 • Action n°1.22  
**Prévenir le risque routier professionnel**
- 115 • Action n°1.24  
**Prévenir le risque routier professionnel dans les entreprises de transport public routier par le contrôle et la sensibilisation à la réglementation sociale européenne**



## **Axe 2. Promouvoir la qualité de vie au travail, le maintien en emploi et la performance**

- 121 • Action n°2.2  
**La qualité de vie au travail dans les PME en Île-de-France**
- 128 • Action n°2.4  
**Qualité de vie au travail dans les établissements de santé**

- 135 • Action n°2.5/2.6 et 2.8  
Instance de coordination régionale dans le domaine du maintien dans l'emploi
- 141 • Action n°2.7/2.8  
Expérimentation d'un guichet unique visant à faciliter le maintien et/ou retour à l'emploi des salariés vivant avec une maladie chronique évolutive
- 149 • Action n°2.11-1  
Promotion des actions visant à sensibiliser et informer les salariés en matière de prévention des pratiques addictives en milieu de travail
- 155 • Action n°2.11-2  
Formation des professionnels de santé au travail à la prévention des pratiques addictives
- 163 • Action n°2.12  
Campagne de co-dépistage du diabète, de la maladie rénale et de leurs facteurs de risques
- 168 • Action n°2.13  
Promouvoir un environnement de travail favorable à la santé



### Axe 3 : Renforcer le dialogue social et les ressources de la politique de prévention en structurant un système d'acteurs, notamment en direction des TPE-PME

- 177 • Action n°3.7  
Mener des actions partenariales ciblées dans le secteur des services automobiles
- 182 • Action n°3.13  
Le tableau de bord régional des données en santé et sécurité au travail

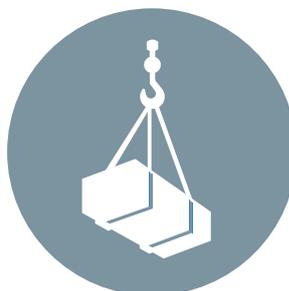


### Axe 4 : Développer des actions spécifiques à la région Île-de-France

- 187 • Action n°4.1  
Prévention des risques liés aux rayonnements ionisants en radiologie interventionnelle
- 192 • Action n°4.2  
Prévention des risques professionnels liés au travail de nuit



# Conditions d'emploi et expositions aux risques professionnels : les spécificités franciliennes



## Une forte diversité des territoires

La région Île-de-France concentre près d'un quart des salariés du territoire national et révèle des écarts très importants selon les territoires (source Chiffres clés 2017, à paraître).

### Une grande disparité d'établissements

On dénombre en Île-de-France, tous secteurs confondus (y compris l'agriculture mais hors fonction publique) plus de 360 000 établissements relevant de 320 000 entreprises qui réunissent un total de 4 360 891 salariés<sup>1</sup>.

Près de 20% des salariés travaillent dans de gros établissements (500 salariés et plus) mais 20% sont aussi employés dans des petits établissements de moins de 10 salariés. Ces diversités de situation renvoient nécessairement à des différences dans les conditions d'emploi et de travail.

### Un poids variable du secteur tertiaire

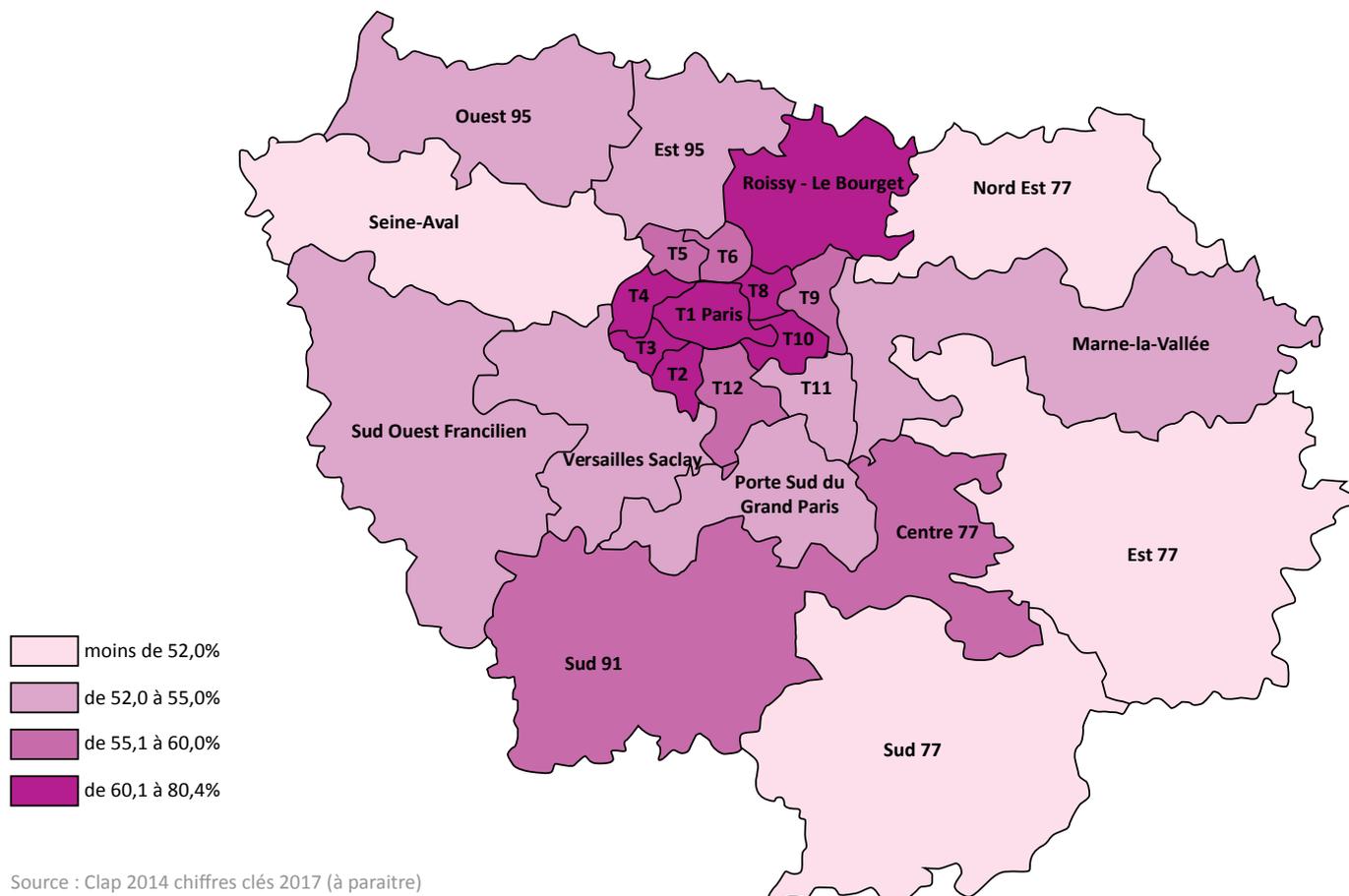
La région est identifiée comme une région à dominante tertiaire puisque 64% des établissements employant au moins un salarié relèvent du tertiaire. Mais ce poids du tertiaire varie de 51 et 53% pour la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise à 70,7 et 75,2% pour les Hauts-de-Seine et Paris. L'industrie reste minoritaire puisqu'elle regroupe 5% des établissements au niveau

regional, mais cette proportion varie de 3,2% à Paris à 7% et plus en Essonne, Val-d'Oise et Seine-et-Marne. Par bassin d'emploi, les différences s'affinent et vont de moins de 52% de salariés employés dans des établissements du secteur tertiaire à Poissy ou Coulommiers à plus de 60% pour T1 Paris, Roissy-Le Bourget.

Si on tient compte de la fonction publique et des emplois non-salariés, on dénombre en Île-de-France, plus de 6 millions d'emplois<sup>2</sup>.

regional, mais cette proportion varie de 3,2% à Paris à 7% et plus en Essonne, Val-d'Oise et Seine-et-Marne. Par bassin d'emploi, les différences s'affinent et vont de moins de 52% de salariés employés dans des établissements du secteur tertiaire à Poissy ou Coulommiers à plus de 60% pour T1 Paris, Roissy-Le Bourget.

Part des services dans l'emploi salarié par bassin d'emploi en Île-de-France en 2014



<sup>1</sup> Source INSEE, Clap 2014

<sup>2</sup> Source INSEE, Estel 2015

## L'Île-de-France, un poids apparemment important de l'emploi industriel

En volume de salariés employés, l'Île-de-France reste la première région industrielle de France (devant Rhône Alpes) puisqu'elle regroupe 14,3% des effectifs salariés industriels. Cela renvoie d'une part à la présence

importante des sièges d'entreprise en Île-de-France où se définissent les politiques de prévention des risques appliquées dans tous les établissements y compris hors Île-de-France.

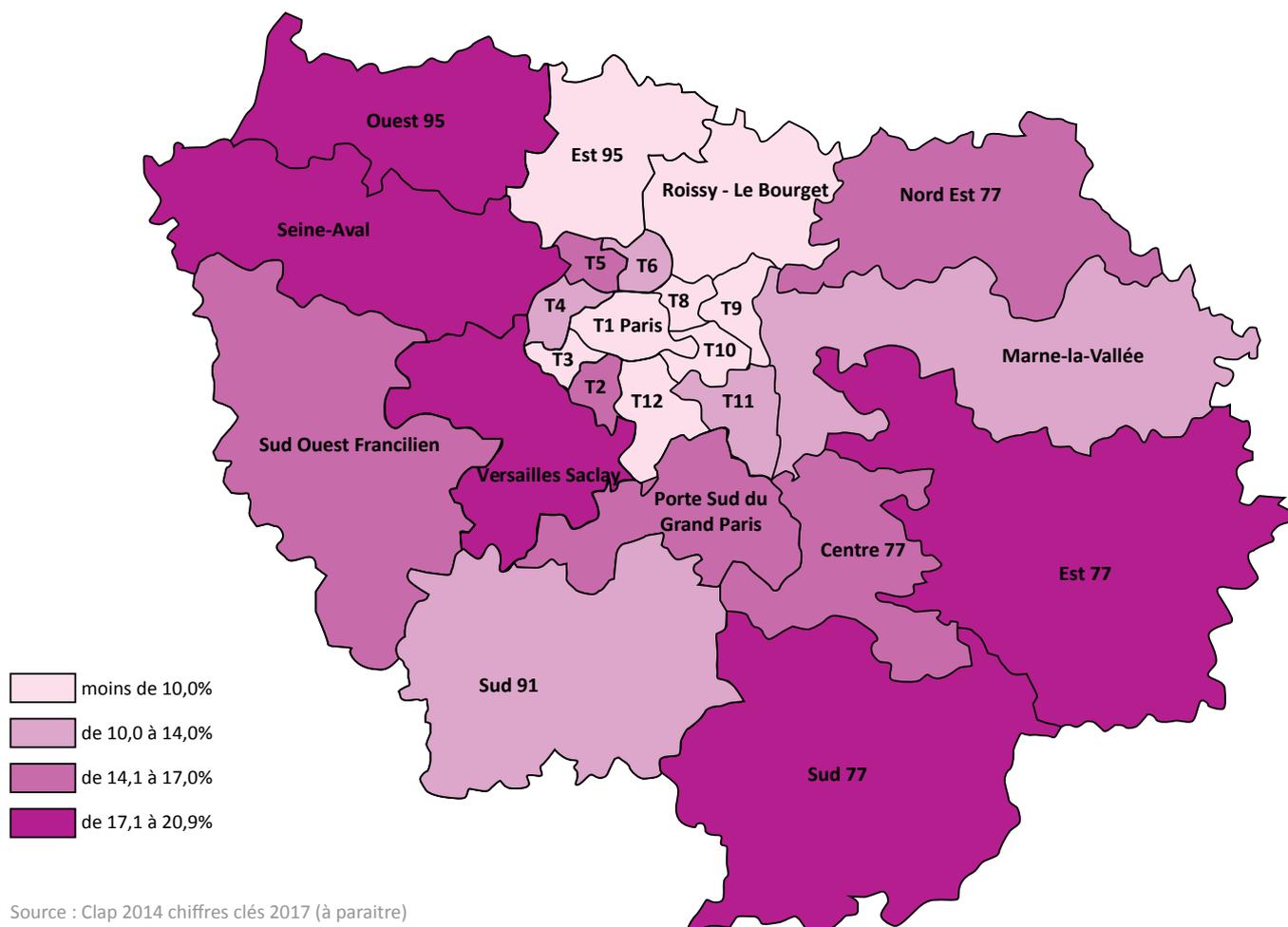
Salariés des établissements industriels selon l'activité au 31 décembre 2014										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	Île-de-France / France (en %)
<b>Total industrie</b>	66334	49229	80309	46320	98812	44402	33193	36683	455282	14,3%

Champ : établissements actifs au 31 décembre 2014. Source : Insee, Clap 2014

Mais au-delà, les emplois franciliens, quel que soit le secteur d'activité, relèvent pour un tiers d'entre eux des fonctions de gestion, conception-recherche, commerce inter-entreprise ou de prestations intellectuelles. Le caractère industriel renvoie donc également à des emplois de conception, service, qualifiés, voire très qualifiés.

Là encore, selon les bassins d'emploi, la part de l'industrie dans l'emploi varie de moins de 10% pour les bassins de T1 Paris et Roissy-Le Bourget à plus de 17% pour les bassins Est 77, Sud 77, Seine-Aval. Pour ces dernières zones, on note que les emplois des fonctions productives représentent un emploi sur cinq de la zone.

### Part des services dans l'emploi salarié par bassin d'emploi en Île-de-France en 2014



<sup>3</sup> Les fonctions sont des regroupements de professions (à partir de la nomenclature des PCS) dans le but de faire apparaître les fonctions transversales aux secteurs d'activité. En effet, un ingénieur de recherche ou un cadre d'études peuvent exercer la même fonction de conception dans une entreprise industrielle, dans un établissement de recherche (public ou privé) ou dans une société de services. De même, un responsable d'entrepôt remplira sensiblement la même fonction logistique, qu'il travaille dans une entreprise de transports, dans une unité de production industrielle, dans un supermarché ou dans un établissement du commerce de gros. L'analyse fonctionnelle permet donc de s'affranchir des choix d'organisation interne des entreprises.

## Des sites de production à risque <sup>1</sup>

On dénombre en Île-de-France plus de 1700 établissements autorisés par arrêté préfectoral<sup>2</sup> à fonctionner en raison de « l'acceptabilité du risque » dont est porteuse l'activité. Parmi ceux-ci, 15% sont

classés comme « IED » c'est-à-dire établissements à émissions industrielles ce qui fait porter des risques particuliers aux salariés comme à l'environnement.

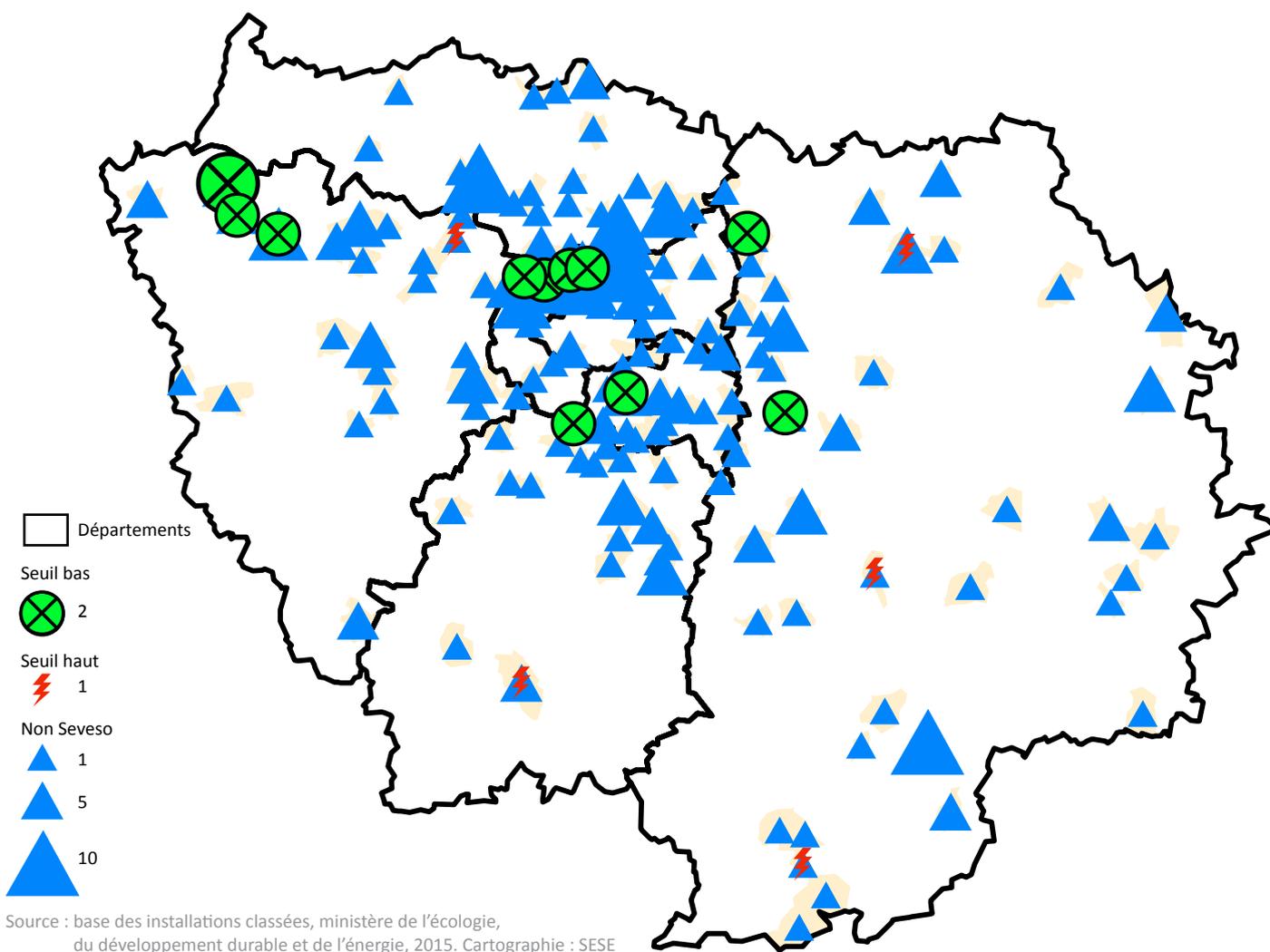
Installations classées soumises à autorisation									
	75	77	78	91	92	93	94	95	Total général
Non Seveso	74	443	227	234	114	175	150	259	1676
Seuil Bas		26	7	2	7	5	3	8	58
Seuil Haut		14	7	7	4		2	4	38
<b>Total général</b>	74	483	241	243	125	180	155	271	<b>1772</b>

Source : base des installations classées, ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2015.  
<http://www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr/rechercheICForm.php>

Comme la carte ci-dessous permet de le noter, l'Île-de-France, malgré son caractère majoritairement tertiaire, est concernée par l'implantation d'établissements

autorisés et les départements de grande couronne accueillent des établissements présentant plus de risques (Seveso bas et haut).

### Les installations classées à émissions industrielles (IED)



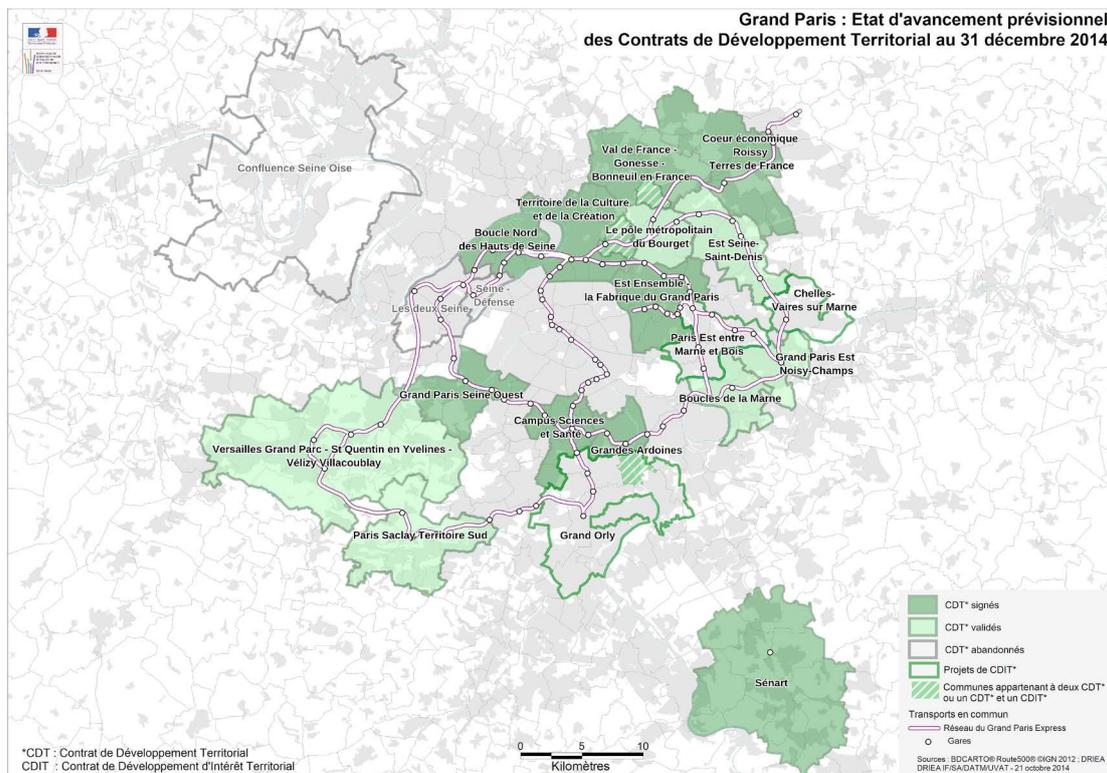
<sup>1</sup> Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée. Le site <http://www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr/> permet d'accéder à la base des installations classées.

<sup>2</sup> Les activités relevant de la législation des installations classées sont énumérées dans une nomenclature qui les soumet à un régime de déclaration (activités les moins polluantes et les moins dangereuses) ou d'autorisation (pour les installations présentant les risques ou pollutions les plus importants). Dans ce dernier cas, l'exploitant doit faire une demande d'autorisation avant toute mise en service, démontrant l'acceptabilité du risque. Le préfet peut autoriser ou refuser le fonctionnement.

## Des projets de développement territorial

Dans le cadre des travaux du Grand Paris, dix contrats de développement territorial ont été signés. Les contrats ont une durée de 15 ans et sont signés entre les groupements de communes et l'Etat (plus éventuellement région et/ou département). A l'origine conçus comme devant donner une existence juridique à des projets prioritaires

directement articulés autour de la boucle du Grand Paris Express, afin d'organiser l'aménagement urbain et le développement économique autour des futures gares, les CDT ont vu leurs objectifs se développer en vue de « projets de territoires »<sup>4</sup> (logement, immobilier d'entreprises, développement économique, projets culturels).



Chacun de ces contrats s'organise autour d'un noyau central d'activités. Intégrer à ces projets la qualité de vie au travail et la

prévention des risques professionnels est nécessaire pour que la qualité de l'emploi aille de pair avec le développement économique.

Les orientations économiques des CDT				
CDT	Nb communes	Départements	Signature	Orientations économiques
<b>Grand Paris Seine Ouest</b> <b>La ville numérique créative et durable</b>	7	92	nov-13	innovation technologique et numérique
<b>Campus Sciences et Santé</b>	8	94 (92)	oct-13	enseignement supérieur, R&D, santé
<b>Sénart</b> <b>Innovation logistique et écodéveloppement</b>	12	77 (91)	déc-13	logistique, éco-activités
<b>Territoire de la culture et de la Création</b> <b>Plaine commune</b>	9	93	janv-14	industries culturelles et créatives, artisanat
<b>Val de France</b>	6	95	fév-14	aéroportuaire, logistique, tourisme, santé, formation
<b>Grand Roissy</b> <b>Coeur économique Roissy Terres de France</b>	6	93, 95	fév-14	aéroportuaire et aéronautique, évènementiel, services aux entreprises
<b>Grandes Ardoines</b>	3	94	déc-13	éco-activités, enseignement supérieur, logistique
<b>Est Ensemble</b> <b>La fabrique du Grand Paris</b>	9	93	fév-14	artisanat d'art et de luxe, création graphique et numérique
<b>Boucle Nord des Hauts-de-Seine</b>	4	92	fév-14	énergies et éco-activités portuaires
<b>Boucles de la Marne</b>	4	94	juin-15	éco-mobilités, éco-industries, BTP, tourisme, loisirs

Source : tableau réalisé à partir de « la programmation économique dans les CDT », novembre 2013, DRIEA IdF.

<sup>4</sup> Source : bilan d'étape des contrats de développement territorial (CDT), DRIEA Île-de-France, Octobre 2014.

# Le risque de désinsertion professionnelle pour une population active qui vieillit

Les salariés de 50 ans et plus franciliens sont davantage en activité et en emploi qu'au niveau France entière.

Taux d'activité, d'emploi et de chômage au sens du recensement des seniors de 50 ans et plus					
			Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage (au sens du recensement)
2012	Île-de-France	Femmes	65,4%	59,7%	8,6%
		Hommes	73,4%	66,6%	9,2%
		Total	69,2%	63,0%	8,9%
	France métropolitaine	Femmes	57,2%	52,0%	9,1%
		Hommes	63,9%	58,4%	8,7%
		Total	60,5%	55,1%	8,9%
2007	Île-de-France	Femmes	62,0%	56,8%	8,4%
		Hommes	70,4%	64,1%	8,9%
		Total	66,1%	60,4%	8,7%
	France métropolitaine	Femmes	53,3%	48,7%	8,6%
		Hommes	60,9%	56,4%	7,4%
		Total	57,0%	52,5%	8,0%

Source : Insee recensement, résultats des enquêtes de 2010 à 2014

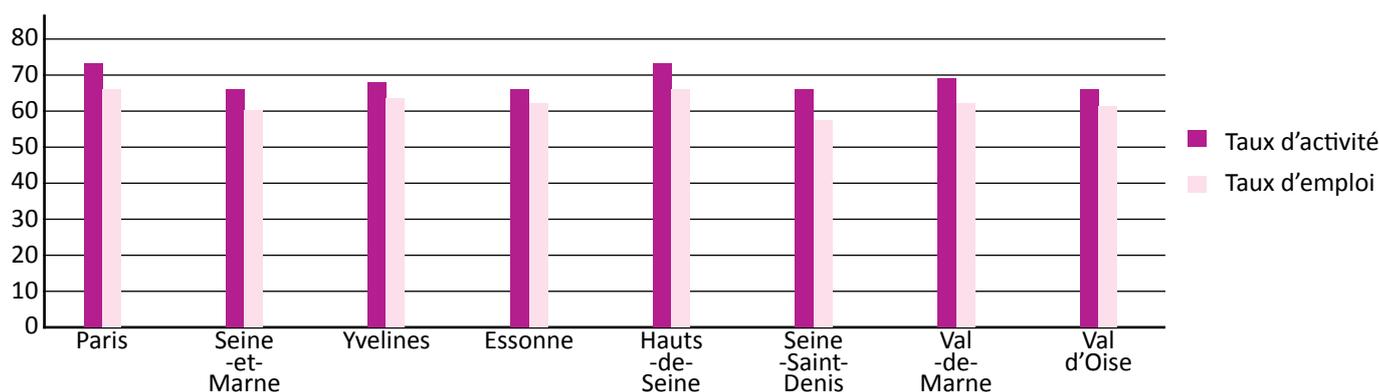
Cependant, passés 50 ans, les taux d'activité et d'emploi chutent très rapidement.

Taux d'activité, d'emploi et de chômage au sens du recensement en 2012 des seniors de 50 ans et plus par classe d'âge					
			Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage (au sens du recensement)
Île-de-France	De 50 à 54 ans		89,4%	82,2%	8,1%
	De 55 à 60 ans		79,1%	71,3%	9,8%
	De 60 à 65 ans		33,7%	30,6%	9,2%
			69,2%	36,0%	8,9%
France métropolitaine	De 50 à 54 ans		87,0%	79,9%	8,2%
	De 55 à 60 ans		71,3%	64,3%	9,8%
	De 60 à 65 ans		21,3%	19,4%	9,1%
			60,5%	55,1%	8,9%

Source : Insee recensement, résultats des enquêtes de 2010 à 2014

A Paris et dans les Hauts de Seine, les salariés de 50 ans et plus sont davantage en emploi qu'ailleurs. A l'inverse, moins de 60% des salariés de Seine-Saint-Denis sont en emploi.

## Taux d'activité et d'emploi en 2012 des salariés de 50 ans et plus



## Les salariés de 50 ans ou plus sont sur-représentés dans des familles professionnelles variées.

Les familles professionnelles où les seniors sont les plus sur-représentés				
	Actifs ayant un emploi		Part dans le total	
	Seniors	Tout âge	Seniors	Tout âge
<b>T4Z : Agents d'entretien</b>	64 400	187 500	4,9%	3,5%
<b>W0Z : Enseignants</b>	59 100	206 800	4,5%	3,9%
<b>P0Z : Employés adm. de la fonction pub. (cat. C et assimilés)</b>	51 600	167 800	3,9%	3,1%
<b>P2Z : Cadres de la fonction publique (cat. A et assimilés)</b>	51 000	143 400	3,8%	2,7%
<b>P1Z : Prof. intermédiaires adm. de la fonction pub. (cat. B et assimilés)</b>	38 800	107 200	2,9%	2,0%
<b>V2Z : Médecins et assimilés</b>	36 800	81 900	2,8%	1,5%
<b>T3Z : Agents de gardiennage et de sécurité</b>	25 100	78 300	1,9%	1,5%
<b>T2B : Assistantes maternelles</b>	24 100	75 000	1,8%	1,4%
<b>T1Z : Employés de maison</b>	15 400	38 300	1,2%	0,7%
<b>L6Z : Dirigeants d'entreprises</b>	15 000	37 700	1,1%	0,7%
<b>Ensemble des 10 familles professionnelles</b>	<b>381 300</b>	<b>1 124 000</b>	<b>28,8%</b>	<b>21,1%</b>

Source : Insee recensement, résultats des enquêtes de 2010 à 2014

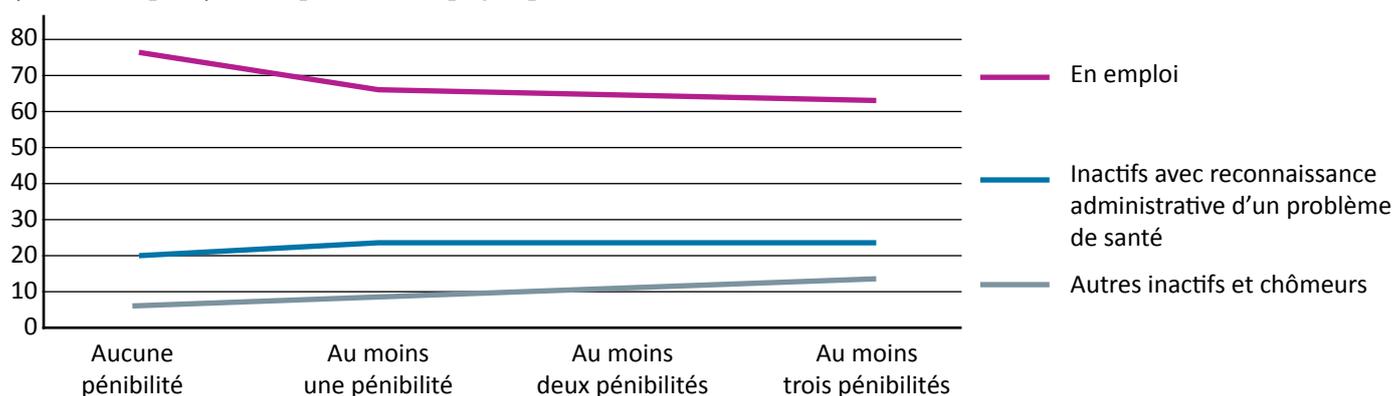
Cependant, les métiers des services aux personnes (agents d'entretien, agents de gardiennage et de sécurité, employés de maison et assistantes maternelles) en regroupent un grand nombre.

### Emploi et santé des salariés âgés exposés à des pénibilités durant leur carrière

Sur le plan national, une analyse publiée par la DARES éclaire les liens entre âge et emploi et santé. Parmi les personnes de 50 à 59 ans, ayant connu au moins dix ans d'emploi, 35% déclarent avoir été exposés pendant au moins 15 ans à un ou plusieurs facteurs de pénibilité physique : le travail de nuit, le travail répétitif, le travail physiquement exigeant (charges lourdes, postures

pénibles, bruit, température excessive), les produits nocifs ou toxiques. Et 40% d'entre elles déclarent avoir cumulé au moins deux pénibilités physiques durant leur parcours professionnel. Parmi les seniors exposés au cours de leur carrière à au moins une pénibilité physique durant 15 ans, 68% sont en emploi après 50 ans contre 75% lorsqu'ils n'ont pas été exposés à la pénibilité<sup>5</sup>.

### Situation des seniors sur le marché du travail selon le cumul d'expositions antérieures longues (15 ans ou plus) à des pénibilités physiques



Source : « Emploi et santé des seniors durablement exposés à des pénibilités physiques au cours de leur carrière : l'apport de l'enquête « Santé et itinéraire professionnel » Dares analyses mars 2011, n°20

Une exposition de quinze ans ou plus à l'une des quatre pénibilités physiques accroît la probabilité d'être limité dans les activités quotidiennes entre 50 et 59 ans. Ainsi, le risque est environ deux fois plus grand pour un senior de déclarer une restriction de ses capacités

physiques quand il a connu une exposition d'au moins quinze ans à des produits nocifs ou toxiques ou à un travail physiquement exigeant durant son parcours professionnel.

<sup>5</sup> « Emploi et santé des seniors durablement exposés à des pénibilités physiques au cours de leur carrière : l'apport de l'enquête « Santé et itinéraire professionnel » Dares analyses mars 2011, n°20. <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2011-020.pdf>

## Des taux de fréquence des accidents du travail plus faibles pour les salariés âgés

Au niveau de l'Île-de-France, l'étude menée sur les accidents du travail sur la période 2005-2010 montre une moins grande exposition des salariés âgés au risque

d'accident du travail. Ainsi, le taux de fréquence des AT diminue avec l'âge des salariés, passant de 30,8 pour les moins de 20 ans à 10,8 pour les 60 ans et plus.

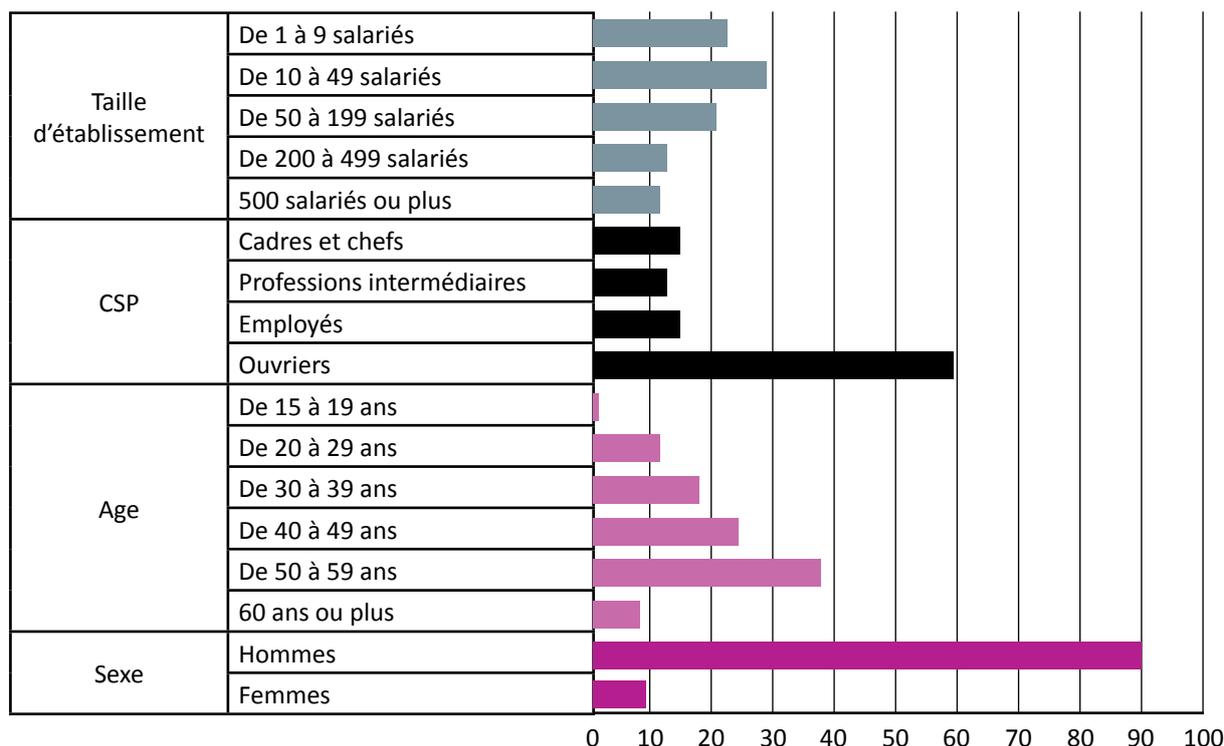
Heures rémunérées, taux de fréquence des AT et nombre moyen de jours d'arrêt par AT						
	Volume d'heures travaillées en millions	Evolution des heures travaillées	Taux de fréquence	Evolution des taux de fréquence des AT	Nombre moyen de jours d'arrêt par AT	Evolution du nombre moyen de jours d'arrêt par AT
	2010	2005-2010	2010	2005-2010	2010	2005-2010
<b>Ensemble</b>	7 398	6.6	15.7	-7.6	60.3	17.1
<b>Sexe</b>						
1 - Hommes	4 257	5.5	18.1	-11.7	60.5	17.8
2 - Femmes	3 141	8.1	12.5	2.5	60.0	15.6
<b>Age</b>						
1 - De 15 à 19 ans	83	-12.5	30.8	-23.6	25.8	5.1
2 - De 20 à 29 ans	1 648	4.4	18.3	-12.9	42.0	20.7
3 - De 30 à 39 ans	2 107	2.2	15.1	-6.2	57.6	12.7
4 - De 40 à 49 ans	1 898	10.2	15.2	-1.9	68.5	14.1
5 - De 50 à 59 ans	1 400	5.9	14.3	-1.4	80.9	12.0
6 - 60 ans ou plus	263	62.1	10.8	-10.7	88.0	16.1
<b>CSP</b>						
1 - Cadres et chefs d'entreprise	2 217	15.3	1.9	-32.1	64.4	18.0
2 - Professions intermédiaires	1 536	-11.9	6.6	20.0	52.9	9.2
3 - Employés	2 205	23.9	18.2	-4.7	53.2	17.3
4 - Ouvriers	1 426	-0.4	41.7	-12.6	66.0	21.3
<b>Taille d'établissement</b>						
1 - De 1 à 9 salariés	1 541	5.5	11.3	-22.6	67.9	18.8
2 - De 10 à 49 salariés	1 700	4.5	18.9	-9.1	57.7	19.7
3 - De 50 à 199 salariés	1 673	6.4	18.7	-1.6	58.3	19.1
4 - De 200 à 499 salariés	1 006	8.1	16.8	1.2	57.0	13.6
5 - 500 salariés ou plus	1 478	9.4	12.4	0.8	54.1	23.6

Source : Bref Thématique n°62, Les accidents du travail en Ile de France entre 2005 et 2010, A. L. Aucouturier, C. Daniel.

Cependant, en termes de jours d'arrêts, le nombre moyen de jours d'arrêt par AT augmente avec l'âge des salariés, passant de 25,8 pour les moins de 20 ans à 88 pour les 60 et plus.

De plus, concernant les AT mortels, leur nombre augmente chez les salariés les plus âgés. Ainsi, 43% des victimes d'accidents mortels ont plus de 50 ans.

## AT mortels (%)



Source : Bref Thématique n°62, Les accidents du travail en Ile de France entre 2005 et 2010, A. L. Aucouturier, C. Daniel.

Les salariés les plus âgés sont moins touchés par les accidents du travail que les plus jeunes, mais quand ils surviennent ils entraînent des arrêts de plus grande durée.

Secteurs avec les plus grands nombres d'accidents du travail pour les salariés de 50-59 ans						
	Nombre d'AT	Taux de fréquence des AT	Taux de fréquence des AT avec IPP	Part d'AT avec IPP parmi les AT	Nombre moyen de jours perdus par AT	Taux moyen d'IPP des AT avec IPP (indice de gravité)
<b>GZ - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles</b>	2944	15,2	1,8	11,7	79,1	16,9
<b>NZ - Activités de services administratifs et de soutien</b>	2449	21,0	2,6	12,4	93,9	27,6
<b>FZ - Construction</b>	2364	26,9	4,4	16,5	106,7	50,8
<b>HZ - Transports et entreposage</b>	2233	22,0	2,1	9,4	84,8	19,3
<b>QB - Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement</b>	1958	36,1	2,5	7,0	70,8	20,1
<b>IZ - Hébergement et restauration</b>	1734	26,4	2,1	8,0	74,7	19,4

Source : DARES/CNAM Accidents du travail 2012

Pour l'hébergement et la restauration, les activités de services administratifs et l'hébergement médico-social, le taux de fréquence des AT remonte pour les salariés de 50-59 ans.

Pour l'ensemble de ces secteurs, le nombre moyen de jours d'arrêt par AT ainsi que le taux moyen d'IPP des

AT avec IPP augmentent avec l'âge des salariés. Ainsi, le nombre moyen de jours d'arrêt est au plus haut pour la construction (106,7 jours) et dépasse les 70 jours pour les autres secteurs. Quant au taux moyen d'IPP, il est supérieur à 10% pour l'ensemble de ces 6 secteurs et atteint même 50% pour la construction.

Selon les scénarios de projection réalisés par l'INSEE<sup>6</sup>, en Île-de-France, la croissance de la population active serait tirée par l'augmentation des taux d'activité des plus de 50 ans (expliquant 85% de l'augmentation de la population active). L'âge moyen de la population active augmenterait ainsi jusqu'en 2025. Le vieillissement de la population active va aller de pair avec une montée des maladies chroniques au travail<sup>7</sup> et le risque d'être non en emploi mais au chômage. Les données actuelles sur la demande d'emploi révèlent d'ores et déjà que le taux de sortie pour reprise d'emploi baisse depuis 2012 et qu'il est sensiblement plus faible

pour les seniors et les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus<sup>8</sup>. Parallèlement, les seniors sont surreprésentés dans les licenciements économiques et le départ à la retraite constitue un motif très minoritaire de sortie des entreprises pour eux (1/4 en 2007 et 10% en 2012)<sup>9</sup>.

Une population plus âgée est davantage soumise au risque d'inaptitude et de désinsertion professionnelle. Sur le plan opérationnel, des liens avec les dispositions prévues par le plan cancer 2014-2019 qui traite notamment du sujet du maintien dans l'emploi des salariés atteints, sont à tisser.

## Les risques professionnels<sup>10</sup>

En lien avec la structure socioprofessionnelle des emplois des salariés franciliens, les contraintes physiques les plus fréquemment rencontrées sont les contraintes posturales et articulaires (69% des salariés franciliens mais 77% des salariés des autres régions) et les contraintes visuelles (67% des salariés

franciliens mais 58% des salariés des autres régions). Les salariés franciliens sont moins souvent que leurs homologues des autres régions exposés à 3 contraintes physiques ou plus, mais plus souvent à une ou deux contraintes physiques (19,2% contre 14,1% et 30,3% contre 25,9%).

Les secteurs où les salariés sont davantage exposés aux risques physiques		
contraintes physiques plus fréquentes	secteurs concernés	part exposée tous secteurs confondus
manutention manuelle de charges lourdes au moins 10H par semaine	construction; commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; transports et entreposage ; santé humaine et action sociale ;	6,8%
posture pénible	construction ; commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; hébergement et restauratio ; autres activités de services	10,2%
vibrations transmises au moins 2 h	industrie manufacturière ; construction ; commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ;	3,3%
bruit nocif	industrie manufacturière ; construction ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ;	5,9%
au moins une contrainte physique intense	industrie manufacturière ; construction ; commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; activités de services administratifs et de soutien ; santé humaine et action sociale ; arts, spectacles et activités récréatives ;	25,1%
debout ou piétinement 10h ou plus	industrie manufacturière ; production et distribution d'électricité, de gaz ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ; administration publique ; enseignement ;	27,1%
travail sur écran 20h ou plus	industrie manufacturière; production et distribution d'électricité, de gaz ; construction ; commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; transports et entreposage ; activités immobilières ;	20,9%
conduite	industrie manufacturière ; transports et entreposage ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ; santé humaine et action sociale ;	2,7%

Source DARES, SUMER 2010.

<sup>6</sup> « La population active en métropole à l'horizon 2030 », Insee Première, N°1371, Octobre 2011 et « en 2030, plus d'un actif francilien sur quatre aurait 50 ans ou plus », Ile de France A la page, N°399, novembre 2012.

<sup>7</sup> « Travailler avec une maladie chronique évolutive », Travail et changement, Août septembre 2015. On estime qu'elles concernent aujourd'hui 15% de la population active.

<sup>8</sup> Depuis la crise, la reprise d'emploi est plus difficile pour les demandeurs d'emploi franciliens, Bref thématique n°58, avril 2015, A. Dahmouh.

<sup>9</sup> En 2012, les recrutements en contrats à durée indéterminée n'ont pas retrouvé leur niveau de 2007 en Île-de-France, Bref Thématique n°38, juillet 2013, F. Rageau.

<sup>10</sup> Cf. Bref Thématique n°41, 42, 43, 44, 47, 48, 49 ; <http://www.idf.directe.gouv.fr/Etudes-statistiques-thematiques,15856>

## Près de 300 000 salariés exposés aux produits cancérigènes<sup>11</sup>

L'exposition aux produits chimiques, aux produits cancérigènes (7% contre 10%) et aux produits biologiques (16% contre 22%) est moins fréquente pour les salariés franciliens que pour les salariés des autres régions. Si l'exposition aux cancérigènes est moins importante en Île-de-France, elle concerne malgré tout plus de 300 000 salariés. Ce sont plus souvent les ouvriers (dans 6 cas sur 10) et plus souvent les plus

qualifiés (24% contre 17% pour les non qualifiés). Les salariés de la construction et de l'industrie sont plus exposés à ces produits (respectivement 27% et 10%). La maintenance (37% des salariés), le bâtiment et travaux publics (31%) et la mécanique (23%) sont les domaines professionnels concernés. Dans 42% des cas, les salariés ne disposent pas de protections collectives.

Les secteurs où les salariés sont davantage exposés aux risques chimiques		
expositions chimiques plus fréquentes	secteurs concernés	part exposée tous secteurs confondus
exposé à au moins un agent chimique	industrie manufacturière ; production et distribution d'électricité, de gaz ; construction; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; activités de services administratifs et de soutien ; santé humaine et action sociale ; autres activités de services	22,3%
exposé à au moins trois agents chimiques	industrie manufacturière ; construction ; transports et entreposage ; santé humaine et action sociale ; autres activités de services	8,7%
exposé à au moins un solvant	industrie manufacturière ; construction ; activités de services administratifs et de soutien ; santé humaine et action sociale ;	8,3%
exposé à au moins un produit cancérigène	industrie manufacturière ; construction ; transports et entreposage ;	6,7%
exposé à des agents biologiques	hébergement et restauration ; activités de services administratifs et de soutien ; santé humaine et action sociale ; autres activités de services	15,8%

Source DARES, SUMER 2010.

### Pour les jeunes de moins de 25 ans plus exposés aux contraintes de rythme, physiques et posturales, quelle prévention des troubles musculo-squelettiques ?

Les moins de 25 ans bénéficient de moins d'autonomie dans leur travail que les autres salariés et sont davantage exposés à des contraintes de rythme, physiques et posturales. Ces expositions plus fréquentes sont liées à leur positionnement professionnel : ils sont majoritairement employés,

(62%) ou ouvriers, (21%) et se concentrent dans des fonctions « à risque » : les fonctions de commerce, vente, technico-commercial (44%) et production, fabrication, chantier (15%), d'où la mobilisation nécessaire de moyens spécifiques de prévention pour une vie professionnelle pérenne.

### Les salariés franciliens travaillent et sont plus longtemps absents de chez eux que les salariés des autres régions<sup>12</sup>

Les différences de durées du travail entre l'Île-de-France et les autres régions renvoient en partie aux différences de structures de l'emploi : l'Île de France présente une plus forte proportion de cadres. Mais l'amplitude horaire journalière est plus forte en Ile de France que dans les autres régions : en raison des cadres mais aussi au sein de chaque CSP et renvoie alors sans doute aux durées des trajets domicile travail. 50% des salariés ont ainsi une amplitude journalière de plus de 10h contre 30% des salariés des autres régions.

28% des salariés à temps partiel ont une amplitude de plus de 10h (contre 14% dans les autres régions). L'industrie (33%), le transport, l'information et la communication, les activités financières, les activités scientifiques et techniques et la santé (50%) sont les secteurs les plus concernés. Les salariés franciliens sont plus touchés par le travail de soirée (entre 20 et 24h, surtout occasionnellement) et par le travail du dimanche que leurs homologues des autres régions ainsi que par les astreintes.

<sup>11</sup> Cf. Les expositions aux produits chimiques cancérigènes en Ile de France, C. Daniel, O. Ichou, I. Lanfranconi, Bref Thématique n°42 février 2014.

<sup>12</sup> Cf. La durée du travail en Ile de France dans l'enquête SUMER, C. Daniel, N. Sandret, Bref Thématique n°44 avril 2014.

## Les salariés franciliens sont plus fréquemment dans des situations de « job strain » que les salariés des autres régions<sup>13</sup>

En Île-de-France, les salariés sont plus souvent « actifs<sup>14</sup>», c'est-à-dire exposés à une demande psychologique forte mais en bénéficiant d'une forte latitude décisionnelle. La proportion plus élevée de cadres en Île-de-France rend compte de ces écarts. Cependant, au sein de chaque CSP, les franciliens se distinguent des salariés d'autres régions par une appartenance plus fréquente à la classe des salariés tendus (professions intermédiaires, ouvriers qualifiés, employés administratifs) ou en situation de « job

strain ». Ce dernier état constitue l'une des composantes des risques psycho-sociaux<sup>15</sup>.

15% des salariés sont en situation de très forte tension, comme dans les autres régions, mais un peu plus forte pour les femmes (17%), et cela va avec une plus forte exposition aux contraintes physiques, organisationnelles ou de délais. Les secteurs de la santé, des services aux entreprises, de l'hôtellerie restauration sont les plus touchés. Ces salariés déclarent plus souvent un état de santé plus dégradé.

Les secteurs où les salariés sont davantage exposés aux contraintes organisationnelles		
contraintes organisationnelles plus fréquentes	secteurs concernés	part exposée tous secteurs confondus
temps partiel	production et distribution d'électricité, de gaz ; commerce ; réparation d'automobiles et de motos ; hébergement et restauration ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et de soutien ; santé humaine et action sociale ; autres activités de services	18,2%
travail la nuit (entre minuit et 5H) même occasionnellement	production et distribution d'électricité, de gaz ; construction ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; information et communication ; activités de services administratifs et de soutien ; santé humaine et action sociale ; arts, spectacles et activités récréatives ;	14,4%
travail la nuit 45 nuits ou plus par an	transports et entreposage ; hébergement et restauration ; activités de services administratifs et de soutien ; santé humaine et action sociale ;	3,8%
semaine de plus de 40h	industrie manufacturière ; production et distribution d'électricité, de gaz ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités immobilières ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ;	23,3%
10h ou plus absent de chez soi du fait du travail	industrie manufacturière ; production et distribution d'électricité, de gaz ; construction ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ;	67,5%
travail posté	industrie manufacturière ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; activités de services administratifs et de soutien ; santé humaine et action sociale ; arts, spectacles et activités récréatives ;	13,1%
travail le dimanche ou les jours fériés même occasionnellement	commerce ; réparation d'automobiles et de motos ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; santé humaine et action sociale ; arts, spectacles et activités récréatives ;	37,1%
astreintes	production et distribution d'électricité, de gaz ; construction ; transports et entreposage ; information et communication ; activités immobilières ; santé humaine et action sociale ;	9,8%
obligation fréquente d'interrompre une tâche pour une autre non prévue	industrie manufacturière ; production et distribution d'électricité, de gaz ; commerce ; réparation d'automobiles et de motos ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités immobilières ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ; administration publique ;	59,7%
... qui perturbe le travail	industrie manufacturière ; production et distribution d'électricité, de gaz ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités immobilières ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ; administration publique ; santé humaine et action sociale ;	26,3%
connaissance des horaires de la semaine prochaine	construction ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ;	10,5%
rythme de travail imposé par une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate	production et distribution d'électricité, de gaz ; commerce ; réparation d'automobiles et de motos ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités immobilières ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ;	63,1%
rythme de travail imposé par les normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus	industrie manufacturière ; transports et entreposage ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et de soutien ; administration publique ;	40,1%
rythme de travail imposé par un contrôle ou un suivi informatisé	production et distribution d'électricité, de gaz ; commerce ; réparation d'automobiles et de motos ; transports et entreposage ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; administration publique ;	30,7%
conditions pour effectuer correctement son travail : moyens matériels inadaptés et insuffisants	production et distribution d'électricité, de gaz ; commerce ; réparation d'automobiles et de motos ; transports et entreposage ; administration publique ; santé humaine et action sociale ; arts, spectacles et activités récréatives ;	14,4%
contact avec le public de vive voix ou par téléphone	commerce ; réparation d'automobiles et de motos ; hébergement et restauration ; activités immobilières ; administration publique ; enseignement ; santé humaine et action sociale ; arts, spectacles et activités récréatives ; autres activités de services	77,0%
situations de tension en permanence ou régulièrement avec le public	commerce ; réparation d'automobiles et de motos ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; information et communication ; activités immobilières ; activités de services administratifs et de soutien ; administration publique ; santé humaine et action sociale ;	9,9%

Source DARES, SUMER 2010.

<sup>13</sup> Cf. Les situations de tension au travail en Ile de France, C. Daniel, N. Sandret, Bref Thématique n°47 juillet 2014.

<sup>14</sup> Le questionnaire de karasek, constitué de 26 questions, est un outil d'appréhension des risques psycho-sociaux en mesurant pour chaque salarié la demande psychologique (quantité, intensité et morcellement du travail), la latitude décisionnelle (marges de manœuvres), le soutien social (des collègues ou de la hiérarchie). Une forte demande psychologique associée à une faible latitude décisionnelle définit la situation de jobstrain, génératrice de risques pour la santé.

<sup>15</sup> Difficiles à définir selon l'INRS mais pouvant regrouper le stress au travail, les violences internes, externes, l'épuisement professionnel, les formes de mal être.

## Un quart des salariés déclarent être confrontés à au moins un comportement hostile<sup>16</sup> dans leur emploi actuel

Les comportements dégradants, les dénis de reconnaissance et les comportements méprisants concernent plus fréquemment les jeunes et les salariés de nationalité étrangère. Les agents de la fonction publique hospitalière, les agents « à statut » et les employés du commerce et des services sont aussi plus exposés. Ils sont également exposés plus fortement aux contraintes organisationnelles plus fortes

et rendent compte d'un collectif de travail plus dégradé. 9% des salariés déclarent être confrontés à un cumul de comportements hostiles : ce sont des jeunes, sans ancienneté, souvent en contrat précaire et dans de petites unités dépourvues d'institutions représentatives du personnel. Ouvriers, employés, agents de maîtrise, ils exercent souvent des fonctions de maintenance ou de commerce.

## L'impact de la crise sur les conditions de travail et l'exposition aux risques professionnels

Depuis 2008, l'Île-de-France au même titre que l'ensemble du territoire a connu un ralentissement, voire des baisses nettes d'activité ; entre le début 2008 et la fin 2009, l'emploi baissait de 2,7%, moins qu'au niveau national cependant<sup>17</sup>. Une étude de la DARES<sup>18</sup> met en évidence les liens entre situation économique des entreprises et risques psychosociaux. Ainsi, les salariés des entreprises « en crise » (ayant connu des baisses de l'activité, des réductions des heures travaillées ou des effectifs) connaissent une plus grande insécurité de l'emploi, mais aussi un travail plus intense, des marges de manœuvre réduites et des rapports sociaux plus tendus que les salariés des établissements « stables » (pas de variation importante de l'activité, pas de restructuration récente). Dans la filière de l'automobile, une étude nationale récente<sup>19</sup> met en relief une relation étroite entre les suppressions d'emplois, la détérioration des

conditions de travail et la remise en cause de la qualification ouvrière, et ce, en raison d'une standardisation accrue du mode opératoire et d'une intensification du travail. « Dans le cas des ouvriers, les risques psychosociaux s'ajoutent à des pénibilités physiques et organisationnelles, avec notamment le travail posté ou de nuit. La détérioration des conditions de travail des ouvriers renforce ainsi les inégalités sociales très prononcées selon les catégories professionnelles en matière de mortalité prématurée (entre 45 ans et 59 ans) et d'usure de l'organisme. »

De ce point de vue, le repérage des procédures de licenciement collectif peut constituer un signal d'alerte sur les risques psychosociaux. Ainsi, sur l'Île-de-France, plus de 20 000 emplois menacés par des procédures collectives, Paris et les Hauts-de-Seine en regroupant la moitié.

Répartition par département des emplois concernés par les procédures collectives de licenciement de juillet 2015 à juin 2016		
	Nombre d'emplois menacés	Emplois menacés (%)
Paris	4 110	18,7%
Seine-et-Marne	745	3,4%
Yvelines	2 554	11,6%
Essonne	1 829	8,3%
Hauts-de-Seine	8 550	38,8%
Seine-Saint-Denis	2 411	10,9%
Val-de-Marne	897	4,1%
Val-d'Oise	929	4,2%
Île-de-France	22 025	100,0%

Source : Direccte Île-de-France / Unités territoriales - Traitement Direccte / SESE.

## Les cancers professionnels en Seine-Saint-Denis, une approche qualitative et rétrospective

Entre mars 2002 et décembre 2015, 2230 patients résidant de Seine-Saint-Denis atteints d'un cancer ont été signalés au groupement d'intérêt scientifique sur les cancers professionnels (GISCOF).

Plus de 1000 avaient été exposés au cours de leur vie professionnelle à des produits cancérigènes.

Les produits les plus fréquemment rencontrés étaient : Amiante, Hydrocarbures polycycliques aromatiques, Silice, Benzène, Solvants chlorés, Gaz échappements diesel, Fumées de soudage, Plomb et composés inorganiques, Formol, Poussières de bois.

349 patients se sont vus accorder la reconnaissance de maladie professionnelle, 85 ont eu un refus.

<sup>16</sup> Regroupant des comportements dégradants, des dénis de reconnaissance et des comportements méprisants, cf. comportements hostiles et agressions au travail en Île-de-France, C. Daniel, N. Sandret, Bref Thématique n° 49, septembre 2014.

<sup>17</sup> Cf. Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions, Insee première n°1295, mai 2010.

<sup>18</sup> Risques psychosociaux et situation économique des entreprises, Dares Analyses, Juin 2015

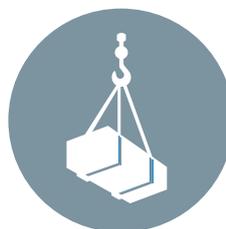
<sup>19</sup> « Les suppressions d'emplois dans la filière automobile : l'impact négatif sur les conditions de travail et la qualification ouvrière », A. Gorgeu et R. Mathieu, Formation emploi n° 124, oct-déc2013.

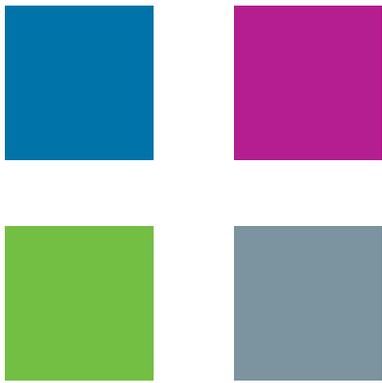
<sup>20</sup> Sur le site du Giscof pas de données plus récentes. Les données récentes vont être prochainement transmises



# Fiches action

- 19 **Axe 1. Développer la prévention primaire et la culture de prévention**
  
- 120 **Axe 2. Promouvoir la qualité de vie au travail, le maintien en emploi et la performance**
  
- 176 **Axe 3 : Renforcer le dialogue social et les ressources de la politique de prévention en structurant un système d'acteurs, notamment en direction des TPE-PME**
  
- 186 **Axe 4 : Développer des actions spécifiques à la région Île-de-France**





**Axe 1**

# **Développer la prévention primaire et la culture de prévention**



## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°1.1/ Fiche d'entreprise

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

A partir d'un recensement des modèles de fiches d'entreprises en usage dans les services de santé au travail interentreprises et des pratiques professionnelles, repérer et valoriser les meilleures pratiques/démarches existant, faire évoluer ces modèles en intégrant une démarche partagée de repérage et d'évaluation des risques nouveaux et/ou émergents, dégager une pratique de restitution auprès des TPE-PME en vue de favoriser la construction d'un plan d'actions de prévention des risques professionnels ayant pour socle un DUER initial ou sa mise à jour, enfin, évaluer la faisabilité de construction d'une base de données anonyme de recensement des risques professionnels à partir des informations issues des FE .

### Contexte régional de l'action

La région Ile de France emploie environ 4,3 millions de salariés ([http://idf.direccte.gouv.fr/sites/idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/direccte\\_chiffrescles2016\\_web.pdf](http://idf.direccte.gouv.fr/sites/idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/direccte_chiffrescles2016_web.pdf)) . Elle représente environ un tiers de la richesse nationale produite. Environ 300 000 entreprises y sont implantées. Parmi celles-ci, 264 437 comptent entre 1 et 10 salariés, 25 700 entre 10 et 20 salariés, 15 448 entre 20 et 50 salariés.

Ces entreprises et établissements adhèrent dans leur immense majorité à l'un des 25 services de santé au travail interentreprises implantés sur la région.

Pour de multiples raisons, la totalité d'entre-deux ne remplissent pas leur obligation de rédaction et de mise à jour de la fiche d'entreprise.

La mise en œuvre de la réforme des services de santé au travail à partir de 2012, le contexte de pénurie de temps médical ainsi que les évolutions législatives de consolidation du mouvement entamées à partir de 2004 et accélérées depuis quatre ans ont conduit les services de santé au travail interentreprises à amplifier le développement des actions de prévention en santé au travail à travers la mise en œuvre d'actions pluridisciplinaires.

C'est dans ce contexte que la DIRECCTE a entendu rappeler les services à leur obligation s'agissant de la fiche d'entreprise, le contexte réglementaire nouveau constituant le cadre idéal au respect de la réglementation. En outre, la création ou la mise à jour de la fiche d'entreprise est le moyen normal de nouer le dialogue entre le service et le chef d'entreprise. Elle constitue en outre le primo diagnostic de la situation en matière de santé et de sécurité permettant la prise de conscience par les acteurs au sein de l'entreprise et ensuite l'étape indispensable à l'élaboration d'une démarche cohérente, échelonnée et partagée d'amélioration des conditions de travail.

L'action prévue au sein du PRST3 consiste, dans le respect de l'indépendance des services et de celles de l'ensemble des acteurs :

1. A procéder dans un premier un recensement des fiches existantes.
2. A repérer les bonnes pratiques/démarches et de les diffuser.
3. En fonction des attentes exprimées de travailler à l'intégration dans la fiche d'entreprise des risques nouveaux ou émergents.
4. Sur les modalités éventuelles de son exploitation au niveau régional à travers une BDD
5. A modéliser la restitution auprès des TPE-PME dans la perspective dans la construction d'un

plan d'actions d'amélioration des conditions de travail » ayant pour socle initial le DUER ou sa mise à jour.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
V 0.1 18 mars 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les CPOM
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 1-1 Accompagner les démarches d'évaluation des risques et de planification de la prévention, notamment dans les PME-TPE	<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action Idem	En lien avec l'action Axe 1 Action 2 Amélioration du diagnostic francilien sur la santé au travail à partir des données émanant des services de santé au travail	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> du plan <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	

Date début d'action
01 août 2016

Calendrier prévisionnel
Aout 2016-décembre 2018

## II – Acteurs :

---

<b>Pilote de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> DIRECCTE Ile de France (pilotage de l'action par les médecins inspecteurs)
<b>Responsables associés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> CRAMIF
<b>Partenaires ou contributeurs</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Services de Santé au Travail Interentreprises
<input checked="" type="checkbox"/> Services de Santé au Travail Autonomes
<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Tous secteurs

Secteurs géographiques concernés
----------------------------------

<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France
---

Cible / bénéficiaires de l'action
-----------------------------------

<input checked="" type="checkbox"/> Autres: <Services de santé au travail, médecins du travail, équipes pluridisciplinaires>.
---

## III – Construction et déploiement de l'action

---

Description des objectifs concrets de l'action
--

- |   |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Recensement des fiches existantes.</li><li>2. Repérage des bonnes pratiques/démarches et de les diffuser.</li><li>3. Intégration des risques nouveaux ou émergents.</li><li>4. Eléments de réflexion sur la possibilité d'intégration éventuelle dans une BDD régionale</li><li>5. A modéliser la restitution auprès des TPE-PME dans la perspective dans la construction d'un plan d'actions d'amélioration des conditions de travail » ayant pour socle initial le DUER ou sa mise à jour.</li></ol> |
|---|

Modalités d'action en direction des TPE-PME
---

Voir point 5 ci-dessus
------------------------

Thématique
------------

<input checked="" type="checkbox"/> Evaluation des Risques Professionnels
---

Typologie de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> Action collective associant les services de santé au travail <input checked="" type="checkbox"/> Groupe de travail : services de santé au travail <input type="checkbox"/> Colloque : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> Formation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input checked="" type="checkbox"/> Elaboration de document : outils de diagnostics et d'évaluation des risques, outils d'accompagnement et de restitution, <input type="checkbox"/> Méthodologie d'intervention : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> CPOM: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Outils mis en œuvre
<input type="checkbox"/> Guide méthodologique <input type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation <input type="checkbox"/> Site internet <input checked="" type="checkbox"/> Bases de données des SSTI <input checked="" type="checkbox"/> Autres (documents internes au SSTI)

Outils existants en lien avec l'action :
<input type="checkbox"/> Guide : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> Site internet : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input checked="" type="checkbox"/> Bases de données : BDD des services <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Documents existants dans les services

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action
Groupe de pilotage, sous-groupes de travail, réunions plénières

Bilan de l'action
Indicateurs chiffrés: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Appréciation qualitative au <u>&lt;date à préciser&gt;</u> :	
Points forts : <u>&lt;à préciser&gt;</u>	Points à améliorer : <u>&lt;à préciser&gt;</u>

Perspectives, évolution de l'action.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

Produits de l'action
<u>&lt;à préciser&gt;</u>

Documents en lien avec l'action
Modèles de FE, documents complémentaires, supports d'accompagnement à la restitution, modèle de rapport de restitution, .....

Modalités de communication/valorisation de l'action
<u>&lt;à préciser&gt;</u>

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°1.2/ Agir sur le risque animal auprès des professionnels de la filière hippique

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

Sensibiliser, former et accompagner les apprenants et les professionnels de la filière hippique pour réduire le risque animal.

#### Objectif stratégique :

- ☛ Améliorer la santé sécurité au travail des professionnels de la filière hippique

#### Objectifs opérationnels :

- Objectif 1** - Améliorer la connaissance des professionnels sur le comportement du cheval afin de diminuer le nombre d'incidents/accidents liés à une mauvaise gestion du cheval ou à une mauvaise compréhension entre le cheval et le cavalier.
- Objectif 2** - Faire reconnaître la santé du cavalier comme un enjeu.
- Objectif 3** - Diminuer la gravité des chutes de cheval.
- Objectif 4** - Améliorer la connaissance sur les facteurs de survenue des AT.
- Objectif 5** - Travailler en étroite collaboration avec les acteurs nationaux et locaux de la filière sur l'amélioration de la prévention des risques professionnels.

### Contexte régional de l'action

#### Diagnostic Externe

La filière hippique en Ile-de-France est plurielle. Elle regroupe quatre centres de formation, des éleveurs, des clubs hippiques ou centres équestres pour l'activité de loisirs et de compétitions et les différentes structures du milieu des courses comme les sociétés mères de galop et de trot et leurs six hippodromes, les services supports comme le Groupement Technique des Hippodromes Parisiens et l'AFASEC, les écuries d'entraînement de trot ou de galop présentes sur deux principaux centres : Grosbois (94) pour le Trot et Maisons Laffitte (78) pour le galop.

L'étude des codes NAF fait ressortir 6 codes pour la filière hippique :

- ☐ Entraînement et dressage de chevaux, lévriers... pour la compétition, sociétés de courses de chevaux chasse et pêche sportive ou de loisir.....9319Z
- ☐ Activité de club de sports : Organisation et gestion de la pratique sportive.....9312Z
- ☐ Gestion d'installations sportives : (ex Haras de Jardy).....9311Z
- ☐ Activité de loisirs en centre équestre (pension, ferrage, entraînement, manège, enseignement, ballade...) .....8551Z
- ☐ Élevages d'équidés et sélection des chevaux, ânes et mulets.....0143Z
- ☐ Exploitation des haras.....0162Z

NAF	Employeur	Non Employeur	ETP	AT	ATG	ATM	IJ
9319Z	249	197	958	923	37	0	9 519
9312Z	11	7	30	20			321
9311Z	3	4	57	42	0	0	72
8551Z	222	114	610	449	17	0	4 818
0143Z	107	174	226	169	4	0	2 271
0162Z	21	56	25	17	0	0	42
<b>Total</b>	<b>613</b>	<b>552</b>	<b>1906</b>	<b>1 620</b>	<b>58</b>	<b>0</b>	<b>17 043</b>

Données population 2014

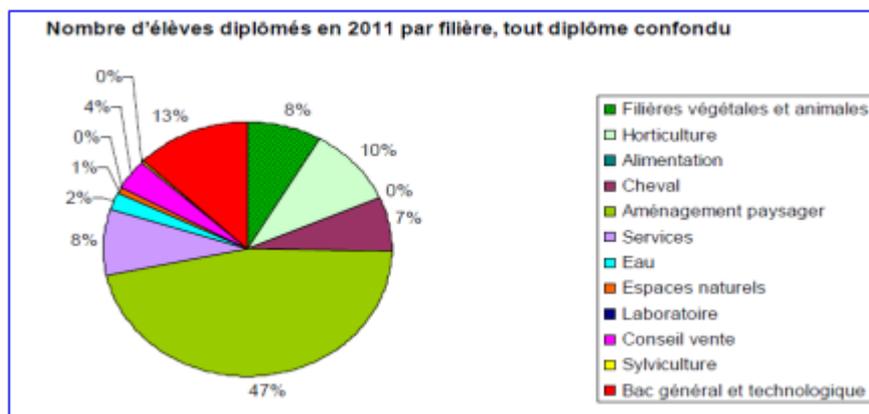
Données AT recensées sur 4 ans (2011-2014) (source requête MSAIF "MAJ2014 -Etblst & AccTrav - 06036.xls")

36% des établissements, soit 410, ont au moins déclaré un AT entre 2011 et 2014. Ce taux grimpe à 60% pour les établissements employeurs de main d'œuvre.

Les quatre établissements d'enseignement de la filière sont :

- l'AGEA de Forges (77),
- le CFA AFASEC Grosbois (94),
- le Centre d'Enseignement Zootechnique de Rambouillet (78),
- l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole et Horticole basé à Saint-Germain-en-Laye, Chambourcy et Maisons-Laffitte (78).

En Île-de-France, il y a eu 1626 diplômés de l'enseignement agricole dont 7% pour la filière hippique.



Répartition des diplômes agricoles par filière

CFA	Site de formation	Diplôme	Option	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	Total
CFA AFASEC	Domaine de Grosbois	BEPA	Activités hippiques	0	0	0	0
		Bac Pro	CGEA EVC 3 ans + CGEH	24	28	40	92
CEZ Rambouillet	Rambouillet	BEPA	AH Soigneur Aide-Animateur	0	21	0	21
		BPA	Travaux productions animales	13	0	0	13
		Bac Pro	CGEA EVC 3 ans + CGEH	23	40	19	82
		CS	Education des jeunes équidés	0	10	0	10
		BTSA	ACSE	8	13	0	21
SGL	Maisons Laffitte	Licence Pro	Productions animales	0	6	0	6
ADAFA	Forges Assomption	CAPA	Soigneur d'équidés	53	37	0	90
		BEPA	AH Soigneur Aide-Animateur	0	10	0	10
<b>Total</b>				121	165	59	345

Données DRIAAF 2011

Les nombreux partenaires potentiels

- § Pour les Centres équestres :
  - Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE, 2 Etblst en IdF)
  - Comité Régional d'Équitation (CREIF) et ses déclinaisons départementales (CDExx)
- § Pour le Galop :
  - France Galop pour la Cité hippique de Maisons Laffitte et les AT en course
  - Syndicats des entraîneurs de galop (ADEG)
  - Syndicat des Propriétaires de Chevaux de Course au Galop
  - Association des Jockeys pour les AT en course
- § Pour le Trot :
  - Le Trot pour la Cité hippique de Grosbois et les AT en course
  - Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys pour les courses de Trot (SEDJ)
- § Pour l'enseignement :
  - AFASEC
  - DRIAAF-DIRECCTE pour l'enseignement

## Les Evènements hippiques en Ile-de-France

Beaucoup de concours hippiques se déroulent sur la région. Il est cependant difficile d'atteindre les professionnels agricoles à ce moment là : pas forcément présents, peu disponibles.

Notre expérience montre qu'il en va de même, sur les hippodromes, les jours de courses.

Sans bilan forcément positif, nous avons déjà tenu des stands lors du salon du Cheval, du salon des Trotteurs.

Les assemblées générales départementales des Centres Départementaux d'Équitation pourraient être un bon lieu de communication (expérience positive avec le CDEVO).

## Le Contexte économique et social (Source Driaaf 2012)

En Ile-de-France, il y a peu d'éleveurs mais de nombreuses entreprises valorisant les équidés :

§ 2 600 entreprises exercent leur activité plus ou moins directement en lien avec les équidés, ce qui situe l'Ile-de-France au 8ème rang des régions métropolitaines.

§ 60% des structures se situent en Seine-et-Marne et dans les Yvelines.

§ Les élevages représentent moins de la moitié des structures (38%) contre 2/3 en moyenne en France.

§ Les entreprises sont surtout des écuries d'entraînement de chevaux de course et de sport (20%) mais aussi des CE voués à l'enseignement (22%), des écuries de propriétaires et des pensions à la ferme (40%)

§ 4 000 emplois agricoles sont générés par la filière équine, principalement en centre équestre et en écurie de course, et 7 000 emplois non agricoles en grande partie liés aux organismes de la filière

§ Un cheptel d'équidés très dense :

- 35 000 têtes, hors équidés détenus par des particuliers en Ile-de-France, essentiellement composées d'équidés de selle (88%), en particulier en centres équestres, en écuries de propriétaires et en pensions à la ferme mais aussi de courses (12%), avec de grands centres d'entraînement collectifs.
- Par comparaison, le recensement agricole de 2010 a dénombré 8 077 têtes détenues par des exploitations agricoles ayant au moins une jument poulinière.
- Par rapport à la surface de la région, l'effectif équin est extrêmement dense puisqu'il s'élève à 1 équidé pour 0,5 ha de surface en herbe ; les centres équestres, les pensions et les écuries d'entraînement de la région disposent de très peu de surface par rapport à leurs effectifs d'équidés.

§ Une valorisation des jeunes chevaux de selle, surtout à partir de 4 ans. En saut d'obstacles, environ 620 épreuves de valorisation pour jeunes chevaux de sport, âgés de 4 à 6 ans, sont organisées chaque année, ce qui en fait la 3ème région française sur ce critère. Ces épreuves concernent très majoritairement la discipline « concours de sauts d'obstacles » (CSO) (79% des épreuves) encore plus qu'en moyenne en France (75%).

§ Fontainebleau organise chaque année la finale nationale des épreuves jeunes chevaux de saut d'obstacle.

## Diagnostic Interne

Les conseillers en prévention ayant des compétences expertes ont quitté la MSAIF ou diminué leur activité fin 2013. Cela a entraîné la fin du groupe de travail pluridisciplinaire sur la filière. Depuis l'équipe se reconstitue. Il n'y a pas d'expert mais des appétences à travailler dans ce domaine. Nous envisageons de nouveau un groupe de travail pluridisciplinaire (2 médecins du travail, 3 conseillers en prévention, 1 infirmière de santé au travail) pour ce plan.

## Etat des lieux : réalisations et résultats de la MSAIF sur la priorité ciblée

Cette filière est inscrite comme prioritaire depuis le PSST 1999-2005. Déjà le diagnostic local démontre l'importance du risque ATMP et ce, plus particulièrement, dans les activités de courses de galop et d'obstacles. Aussi de nombreux projets R&D ont été menés. La communication SST a été renforcée. La MSAIF a également tenté plusieurs partenariats.

- Création et mise en place de formations "Approche du Cheval en Sécurité" à destination des jeunes, des maîtres de stage, des entraîneurs et personnel des écuries de courses (120 professionnels sensibilisés et 3 enseignants formés).
- Publication du journal de prévention "L'écho des paddocks" à destination de tous les établissements de la filière (Tirage 2000 numéros, diffusion 2 n°/an), puis élargissement du comité de rédaction avec la MSA 60.
- Diagnostic d'évaluation des risques auprès des 50 entraîneurs Cité Hippique Maisons Laffitte.
- Etude sur le coût des AT en courses galop et obstacles transmise à la CCMSA.
- R&D : Conception des obstacles sur pistes d'entraînement avec France Galop suite AT mortels.
- R&D et Publication : 6 fiches techniques "Travailler en sécurité avec les chevaux" dont la diffusion locale et nationale a rencontré un vif succès.
- Salons professionnels : participations au Salon du Cheval et au Salon des trotteurs à Vincennes.

Nous travaillons également avec les entreprises mères et connexes à la filière en charge des 6 hippodromes franciliens :

- France Galop
- Le Trot
- Groupement Technique des Hippodromes Parisiens

## Emploi : Représentation régionale de la filière

Nous avons également fédéré les centres de formation hippique afin d'intégrer la Santé Sécurité au Travail dans l'enseignement par la formation d'enseignants aux techniques de travail du cheval en sécurité et de secourisme.

Grâce à leur concours et leur adhésion, nous avons également pu construire un carnet de liaison illustré de 10 fiches SST par an. Ce carnet permet de sensibiliser tant l'élève que l'enseignant ou le maître d'apprentissage professionnel.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">&lt;v.n° /20160322 &gt;</a>	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">1.2</a>	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">à</a>	En lien avec l'action <a href="#">à préciser</a>	En lien avec l'action <a href="#">à</a>	

	<a href="#">préciser&gt;</a>		<a href="#">préciser&gt;</a> du plan <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	
--	------------------------------	--	--	--

<b>Date début d'action</b>
01/01/2016

<b>Calendrier prévisionnel</b>
2016-2020

## II – Acteurs :

<b>Pilote de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> MSAIF
<b>Responsables associés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Direccte (notamment TRP)
<b>Partenaires ou contributeurs</b>
<input checked="" type="checkbox"/> ARS

<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Tous secteurs

<b>Secteurs géographiques concernés</b>
<input type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France
<input type="checkbox"/> Département : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input type="checkbox"/> Territoire : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .

<b>Cible / bénéficiaires de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> . Employeurs, Exploitants
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> . Salariés de la filière
<input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input checked="" type="checkbox"/> branche professionnelle
<input checked="" type="checkbox"/> Autres: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> . Centre de formation et élèves

## III – Construction et déploiement de l'action

<b>Description des objectifs concrets de l'action</b>
Organiser des formations sur la connaissance du comportement du cheval

Indicateur	2016	2017	2018	2019	2020	Total prévisionnel
Nb d'Entreprises et/ou d'Ets scolaires ayant bénéficié d'une formation sur la connaissance du comportement du cheval	10	10	10	10	10	50 entreprises dont établissements scolaires
Nature de l'indicateur	COG					
Cible (formations/an)	2	3	3	3	3	14

#### Sensibiliser le cavalier à la préparation physique et mentale

Indicateur	2016	2017	2018	2019	2020	Total prévisionnel
Nb de kits remis	50	50	50	50	50	250
Nature de l'indicateur	CPG					
Cible	Suivi de la diffusion					

#### Mettre en place des formations à la gestion de la chute

Indicateur	2016	2017	2018	2019	2020	Total prévisionnel
Nb d'établissements scolaires ayant intégré les cours de gestion de la chute dans la formation des futurs cavaliers professionnels ou ayant bénéficié de formations à la gestion de la chute	0	1	1	2	2	2
Nature de l'indicateur	Pilotage SST					
Cible	50 % des établissements scolaires ont intégré la formation à la chute					

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

[<à préciser>](#)

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur

· Nombre défini par la MSA et validé par la CCMSA pour atteindre une cible nationale

<input type="checkbox"/> Risque Routier
<input type="checkbox"/> Risque Chimique (dont CMR)
<input type="checkbox"/> TMS
<input type="checkbox"/> Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
<input type="checkbox"/> RPS
<input type="checkbox"/> Transversalité santé travail / santé publique
<input checked="" type="checkbox"/> Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt; risque animal</a>

Typologie de l'action
<input type="checkbox"/> Action collective : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Groupe de travail : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Colloque : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Formation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Elaboration de document : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Méthodologie d'intervention : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> CPOM: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Outils mis en oeuvre
<input type="checkbox"/> Guide méthodologique
<input type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation
<input type="checkbox"/> Site internet
<input type="checkbox"/> Bases de données
<input type="checkbox"/> Autres ( <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> )

Outils existants en lien avec l'action :
<input type="checkbox"/> Guide : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Site internet : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Bases de données : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Bilan de l'action
Résultats attendus : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Indicateurs chiffrés: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Appréciation qualitative au <a href="#">&lt;date à préciser&gt;</a> :	
Points forts : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	Points à améliorer : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Perspectives, évolution de l'action.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

Produits de l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Documents en lien avec l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Modalités de communication/valorisation de l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°1.2

## AGIR par LA FORMATION

### I – Synthèse de l'action :

#### Description synthétique de l'action

**Renforcer la formation initiale et continue en santé-sécurité au travail et en management du travail.**

#### Contexte régional de l'action

L'Île-de-France compte près de 500.000 établissements avec 4.600.000 salariés dont les 25 SiST-IdF cumulent 220.000 entreprises avec 3.200.000 salariés.

- Près de 85 écoles d'ingénieurs et de management en IDF
- Partenariats existants entre la CRAMIF et les 3 Rectorats d'IDF
- Près de 150 CFA – 80 000 apprentis
- Outils SYNERGIE(s) de l'assurance-Maladie Risques Professionnels /INRS (BTP, Logistique, Réparation Automobile, Maintenance Industrielle)
- Formations de formateurs « Salariés Désignés Compétents » réalisées par la CRAMIF et habilitation des Organismes de Formation.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
Version MG_fl1 du 17 mai 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 1.2	NON	NON	En lien avec le programme P07 du CPG de la CRAMIF	NON

#### Date début d'action

1<sup>er</sup> octobre 2016

<b>Calendrier prévisionnel – Enseignement supérieur</b>	
<b>2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des lieux de l'enseignement en S&amp;ST dans les établissements d'enseignement supérieur (ingénieurs et management) d'IDF.</li> <li>- Bilan de l'enseignement en S&amp;ST dans les écoles d'ingénieurs et de management en IDF.</li> </ul>
<b>2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un guide des bonnes pratiques dans l'enseignement de la S&amp;ST dans les cursus pédagogiques de l'enseignement supérieur.</li> <li>- Réalisation d'un colloque « pourquoi et comment intégrer la S&amp;ST dans les cursus de formation des écoles d'ingénieurs et de management ».</li> <li>- Conception d'une Formation de Formateurs S&amp;ST à destinations des enseignants des écoles de l'enseignement supérieur.</li> </ul>
<b>2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de la Formation de Formateurs à destinations des écoles de l'enseignement supérieur.</li> <li>- Référencement d'acteurs pouvant intervenir en S&amp;ST dans l'enseignement supérieur.</li> </ul>
<b>2019</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des enseignements S&amp;ST dans les écoles d'ingénieurs et de management.</li> </ul>
<b>2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de l'enseignement en S&amp;ST dans les écoles d'ingénieurs et de management en IDF.</li> </ul>

<b>Calendrier prévisionnel : Enseignement Professionnel EN</b>	
<b>2016-2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au comité de pilotage académique ES&amp;ST</li> <li>- Accompagnement des projets innovants en S&amp;ST</li> <li>- Déploiement des outils synergies pédagogiques auprès des enseignants de l'EN (BTP, Logistique, Réparation Automobile, Maintenance industrielle et autres secteurs d'activité)</li> <li>- Bilan des actions</li> </ul>

<b>Calendrier prévisionnel : Enseignement Professionnel hors EN et « tutorat santé sécurité au travail »</b>	
<b>2016-2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une cartographie des CFA en IDF.</li> <li>- Définition d'une stratégie d'actions vers les CFA en IDF.</li> </ul>
<b>2018-2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication auprès des branches</li> <li>- Déploiement des outils synergies pédagogiques auprès des enseignants des CFA (BTP, Logistique, Réparation Automobile, Maintenance industrielle)</li> <li>- Mise en place de partenariat avec les CFA (Synergie, formation Maîtres d'apprentissages)</li> <li>- Déploiement des formations « tutorat S&amp;ST »</li> <li>- Bilan des actions</li> </ul>

<b>Calendrier prévisionnel : Formation « Salariés Désignés Compétents »</b>	
<b>2016-2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication auprès des OF d'IDF via le processus d'habilitation Assurance –Maladie Risques Professionnels/INRS.</li> <li>- Communication auprès des acteurs et partenaires concernés (OP, branches, OPCA, SiST...)</li> <li>- Sensibilisation des TPE/PME à travers des partenariats (SiST...)</li> <li>- Réalisation de formations de formateurs</li> <li>- Bilan des actions</li> </ul>

## II – Acteurs :

<b>Pilote de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>CRAMIF</b>
<b>Responsables associés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>OPPBTB</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>ARACT</b>
<b>Partenaires ou contributeurs</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Rectorats IDF
<input checked="" type="checkbox"/> Conseil Régional
<input checked="" type="checkbox"/> Branches professionnelles
<input checked="" type="checkbox"/> CCI
<input checked="" type="checkbox"/> le CNAM
<input checked="" type="checkbox"/> DIRECCTE
<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Pour l'enseignement professionnel secteurs des synergies AT/MP (BTP – Logistique – Réparation Automobile – Maintenance industrielle).
<input checked="" type="checkbox"/> Tout autre secteur
<b>Secteurs géographiques concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France
<input type="checkbox"/> Département
<input type="checkbox"/> Territoire
<b>Bénéficiaires de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : <b>BTP – Logistique – Réparation Automobile – Maintenance industrielle</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés: <b>Salariés désignés compétents, Nouveaux embauchés, Apprentis</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions: <b>Education Nationale, CCI</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Branches professionnelles : <b>BTP – Logistique – Réparation Automobile – Maintenance industrielle</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Autres: <b>Ecoles d'ingénieurs et de management</b>

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

- **Intégrer** la santé et la sécurité au travail et le management du travail dans les formations d'enseignement supérieur, en développant notamment les partenariats avec les écoles d'ingénieurs et de management.
- **Pérenniser** la dynamique d'insertion de la santé sécurité au travail dans l'enseignement initial professionnel (Rectorats IDF).
- **Mobiliser** les branches professionnelles (BTP, Logistique, Réparation Automobile, Maintenance Industrielle) afin de mettre en place des actions de formation (intégration de la S&ST dans les formations d'apprentis et formation de tuteurs santé et sécurité au travail pour l'accueil des nouveaux embauchés et des apprentis.
- **Développer** l'offre de formation à destination des salariés désignés compétents par l'habilitation des Organismes de Formation et sensibiliser les entreprises à travers des partenariats.

### Modalités d'action en direction des TPE-PME

- **Partenariats SiST**

### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : **Culture Prévention**

### Typologie de l'action

- Action collective : [<à préciser>](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)
- Colloque** : à réaliser
- Formation** : Formation des enseignants au BES&ST et à Synergie, des tuteurs S&ST, des formateurs « Salariés Désignés Compétents »
- Elaboration de document** : à définir
- Méthodologie d'intervention : [<à préciser>](#)
- Autres : **CPOM – Partenariat SiST (sensibilisation des TPE/PME à désigner/former un salarié**

désigné compétent)

**Outils mis en œuvre**

- Guide méthodologique : **Guide des bonnes pratiques dans l'enseignement de la S&ST dans les cursus pédagogiques de l'enseignement supérieur**
- Document d'information/sensibilisation : **Outils SYNERGIE(s)**
- Site internet : **Site de la DIRRECTE**
- Bases de données
- Autres (<à préciser>)

**Outils existants en lien avec l'action :**

- Guide :
- Document d'information/sensibilisation : **Outils Synergie – Référentiels BES&ST**
- Site internet : **[www.esst.inrs.fr/synergie](http://www.esst.inrs.fr/synergie)**
- Bases de données :
- Autres :

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

**Suivi de l'action**

Comité de pilotage à créer (CRAMIF, ARACT, OPPBTP...)

**Bilan de l'action**

**Résultats attendus :**

- Des écoles d'ingénieurs et de management engagées dont les cursus ont progressé au sens de l'intégration de la S&ST 2016/2020.
- Participation aux comités de pilotage ES&ST académiques
- Conventions signées avec les partenaires
- Offre de formation francilienne « salariés désignés compétents » disponible à travers des OF habilités.

**Indicateurs chiffrés:**

- Nombre d'écoles d'ingénieurs et de management ayant progressé.
- Nombre de conventions signées avec les partenaires
- Nombre d'Organismes de Formation habilités.

<b>Appréciation qualitative au 31/12/2020 :</b>	
Points forts	Points à améliorer :

<b>Perspectives, évolution de l'action.</b>

## V – Annexe : Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

<b>Produits de l'action</b>
<a href="#"><u>&lt;à préciser&gt;</u></a>

<b>Documents en lien avec l'action</b>
<a href="#"><u>&lt;à préciser&gt;</u></a>

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 1.6

### Prévenir les risques de TMS

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

**Evaluer et diffuser les démarches et outils développés notamment en matière de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**

### Contexte régional de l'action

L'Île-de-France compte près de 500.000 établissements avec 4.600.000 salariés dont les 25 SiST-IdF cumulent 220.000 entreprises avec 3.200.000 salariés.

Près de 6000 Maladies Professionnelles liées aux TMS ont été reconnues en Ile de France en 2011 (Tableaux 57, 69, 79, 97, 98). Le Tableau 57 représente à lui seul près de 80% de l'ensemble des Maladies Professionnelles reconnues en Ile de France. Au cours de ces 10 dernières années, le nombre de TMS reconnus est en augmentation. Les manutentions manuelles sont aussi à l'origine de lombalgies déclarées en Accidents du Travail.

Les enjeux sont :

- d'afficher comme une priorité les actions en faveur de la prévention des TMS,
- d'engager une dynamique de prévention des TMS dans les entreprises,
- de développer des actions collectives pluridisciplinaires.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
Version FF_fl1 du 17 mai 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les CPOM
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 1.6	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">à préciser</a>		En lien avec l'action PRAN01.01 (CPG 2014-2017 de la CRAMIF)	<b>17 CPOM-TMS</b>

Date début d'action
1 <sup>er</sup> octobre 2016

Calendrier prévisionnel
2016 – 2020 : programme socle commun TMS des CPOM
2016 – 2017 : sensibilisation en CHSCT d'établissements ciblés par l'AMRP
2017 – 2018 : accompagnement d'établissements de plus de 50 salariés ciblés par l'AMRP
2016 – 2020 : formation de référents TMS en secteur santé

## II – Acteurs :

---

Pilote de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> CRAMIF
Responsables associés
<input checked="" type="checkbox"/> DIRECCTE
<input checked="" type="checkbox"/> SIST
Partenaires ou contributeurs
<input type="checkbox"/> ARS

Secteurs d'activité concernés
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Tous secteurs

Secteurs géographiques concernés
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France
<input type="checkbox"/> Département : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input type="checkbox"/> Territoire : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .

Cible / bénéficiaires de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input type="checkbox"/> branche professionnelle
<input type="checkbox"/> Autres: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

**Sensibiliser et inciter des entreprises à définir et à engager un plan d'action** basé sur une démarche comportant une phase de mobilisation, d'investigation, de transformation des situations de travail, puis d'évaluation.

**Renforcer la sensibilisation et l'accompagnement** aux établissements de plus de 50 salariés ciblés par le programme national de prévention des TMS de l'assurance maladie risque professionnel.

**Réaliser** des formations « référent prévention TMS » en secteur santé

### Modalités d'action en direction des TPE-PME

[<à préciser>](#)

### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS**
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [<à préciser>](#)

### Typologie de l'action

- Action collective et Intervention dans les établissements
- Groupe de travail : Référents TMS des SiST
- Colloque : organisation par la CRAMIF avec le concours de la Direccte et des SiST
- Formation : inciter les entreprises à former leur Personne Désignée Compétente
- Elaboration de document : [<à préciser>](#)
- Méthodologie d'intervention : [<à préciser>](#)
- CPOM : Programme socle commun TMS (17)**
- Autres : [<à préciser>](#)

### Outils mis en oeuvre

- Guide méthodologique

<input type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation
<input checked="" type="checkbox"/> Site internet
<input type="checkbox"/> Bases de données
<input type="checkbox"/> Autres (<à préciser>)

<b>Outils existants en lien avec l'action :</b>
<input type="checkbox"/> Guide : <à préciser>
<input type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation : <à préciser>
<input checked="" type="checkbox"/> Site internet : tmspros.fr
<input type="checkbox"/> Bases de données : <à préciser>
<input type="checkbox"/> Autres : <à préciser>

## IV – Suivi et bilan de l'action

<b>Suivi de l'action</b>
A travers les indicateurs du Tableau de suivi des CPOM-TMS
Etablissements engagés dans la prévention des TMS
Personnes formées

<b>Bilan de l'action</b>
<b>Résultats attendus</b> : Bilans annuels régionaux (CPOM-TMS)
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ établissements ayant été sensibilisés au risque TMS</li> <li>➤ établissements disposant de personnes ressources en capacité d'agir en prévention des TMS</li> <li>➤ établissements ayant été aidés ou accompagnés pour la réalisation du repérage et de l'évaluation des risques ou du diagnostic</li> <li>➤ établissements ayant été aidés ou accompagnés dans la mise en place d'un plan d'action</li> <li>➤ salariés concernés par au moins une des actions mises en place en vue de diminuer leur niveau d'exposition aux TMS</li> </ul>
<b>Indicateurs chiffrés</b> : confère Tableau de suivi des CPOM-TMS
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ nombre d'établissements ou de salariés répondant aux critères ci-avant</li> <li>➤ typologie des actions mises en œuvre</li> </ul>

<b>Appréciation qualitative au 31/12/2020 avec point d'étape annuel</b>	
Points forts : <à préciser>	Points à améliorer : <à préciser>

--	--

**Perspectives, évolution de l'action.**

--

## V – Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

**Produits de l'action**

[<à préciser>](#)

**Documents en lien avec l'action**

[<à préciser>](#)

**Modalités de communication/valorisation de l'action**

[<à préciser>](#)

## Fiche Action PRST3

### Fiche action : « *prévention de la désinsertion professionnelle dans les zones aéroportuaires d'Île-de-France* ».

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

La finalité de l'action est de mieux identifier les facteurs et causes susceptibles de générer l'inaptitude pour anticiper et prévenir la désinsertion professionnelle des salariés du secteur de la sécurité aéroportuaire ainsi que pour les bagagistes.

Cette action s'articule autour de deux axes complémentaires :

- la prévention des TMS (prévention primaire)
- le maintien en emploi

### Contexte régional de l'action

Usure professionnelle (TMS)/Maintien en emploi

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">&lt;v.n°1 /23 mars 2016 &gt;</a>	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action PDP, Usure Professionnelle, Culture de prévention	<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 1.6/2.8	En lien avec l'action 10 Zones Aéroportuaires	En lien avec l'action CPG CRAMIF	ACMS / AMETIF ... Volet 1 et 3

### Date début d'action

11 02 2016

### Calendrier prévisionnel

Fin du PRST 3 / 2016 - 2020

## II – Acteurs :

<b>Pilote de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Direccte (UD 93 et UD94).
<b>Responsables associés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> ACMS
<input checked="" type="checkbox"/> CRAMIF
<input checked="" type="checkbox"/> URIF CGT
<b>Partenaires ou contributeurs</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Autres SSTI
<input checked="" type="checkbox"/> Autres Organisations ou branches professionnelles
<input checked="" type="checkbox"/> Donneurs d'ordres et entreprises sous-traitantes
<input checked="" type="checkbox"/> ARACT

<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Services auxiliaires des transports aériens ROISSY / ORLY

<b>Secteurs géographiques concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Département : 93 et 94.
<input checked="" type="checkbox"/> Territoire : Aéroports Roissy et Orly

<b>Cible / bénéficiaires de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : Sûreté Aéroportuaire et « Bagagistes »
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés.
<input checked="" type="checkbox"/> Organisations professionnelles, CHSCT / Salariés
<input checked="" type="checkbox"/> branche professionnelle Sûreté Aéroportuaire et Entreprises de manutention de bagages

### III – Construction et déploiement de l'action

<b>Description des objectifs concrets de l'action</b>
Cf objectifs action 3.7, développer la prévention primaire et la culture de prévention en associant les donneurs d'ordres et sous-traitants dans un cadre de système d'acteurs de la prévention.

<b>Modalités d'action en direction des TPE-PME</b>
Mobiliser les directions d'entreprises et leur(s) CHSCT à contribuer à l'action dans le cadre d'une méthode de construction participative. Les TPE-PME seront visées par le biais de l'association des sous-traitants à l'action.

<b>Thématique</b>
<input type="checkbox"/> QVT
<input checked="" type="checkbox"/> Evaluation des Risques Professionnels
<input type="checkbox"/> Chutes de hauteur

<input type="checkbox"/>	Risque Routier
<input type="checkbox"/>	Risque Chimique (dont CMR)
<input checked="" type="checkbox"/>	TMS
<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
<input type="checkbox"/>	RPS
<input type="checkbox"/>	Transversalité santé travail / santé publique
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres : prévention primaire et culture de prévention

Typologie de l'action	
<input checked="" type="checkbox"/>	Action collective : Aboutir à une Intégration du volet prévention dès les phases de conception
<input checked="" type="checkbox"/>	Groupe de travail : Comité de pilotage intégrant l'ensemble des acteurs de la zone
<input checked="" type="checkbox"/>	Colloque : réunion de tous les acteurs concernés pour un partage des connaissances
<input checked="" type="checkbox"/>	Formation : à élaborer en fonction des besoins (modules d'une journée ou demi-journée)
<input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration de document : supports de vulgarisation autour de la PDP
<input type="checkbox"/>	Méthodologie d'intervention : <à préciser>
<input checked="" type="checkbox"/>	CPOM: Volet 1 et 3
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres : articulation des services sociaux des SSTI et CPAM

Outils mis en oeuvre	
<input checked="" type="checkbox"/>	Guide méthodologique
<input checked="" type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation
<input checked="" type="checkbox"/>	Sites internet : DIRECCTE, CRAMIF, ACMS
<input checked="" type="checkbox"/>	Bases de données à consolider pour une mise en partage
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres rapports de branche, expertises CHSCT...
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres : mise en oeuvre d'actions de préventions

Outils existants en lien avec l'action :	
<input checked="" type="checkbox"/>	Guide : INRS
<input checked="" type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation : Articles, publication, plaquettes
<input checked="" type="checkbox"/>	Site internet : Pilotes etc.
<input checked="" type="checkbox"/>	Bases de données : « dispersées »
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres : divers rapports (non utilisés)

## IV – Suivi et bilan de l'action

Suivi de l'action
Comité de pilotage + CRPRP (CROCT)

Bilan de l'action
-------------------

Résultats attendus :

Amélioration des situations de travail par des Interventions précoces sur les risques de PDP et intégration de la prévention dans les phases de conception et les appels d'offres...

Indicateurs chiffrés:

Indicateurs chiffrés: Consolidation des données

A déterminer lors de la première année et évolution de la sinistralité sur la durée de l'action

**Appréciation qualitative au <date à préciser> :**

Points forts : Nombre de situations de travail améliorées

Points à améliorer : nombre de participants et d'entreprises associées

Diffusion des informations et données

Qualité de la démarche participative

**Perspectives, évolution de l'action.**

Amélioration des situations de travail par des Interventions précoces sur les risques de PDP ...

Extension et diffusion de ces actions aux autres activités aéroportuaires

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

**Produits de l'action**

Organigramme de qui fait quoi, cellule d'appui à l'information ...

**Documents en lien avec l'action**

Fiches et guide(s), méthode sur la construction participative spécifiques aux activités aéroportuaires

**Modalités de communication/valorisation de l'action**

Colloques et Réunions publiques, diffusions papier et internet, sessions de formations

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 1.7/ Prévention des risques professionnels liés aux ascenseurs

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

Dans la continuité d'un groupe de travail Direccte/Cramif/Inrs, l'objectif sera d'améliorer la prévention des risques professionnels des ascensoristes par plusieurs la mise en œuvre de plusieurs types d'actions : formations, mise à disposition d'outils, contrôles...

### Contexte régional de l'action

L'importance du parc d'ascenseurs et de monte-charges en Île-de-France du fait de la hauteur des bâtiments et de la densité, le vieillissement du parc entraînant des interventions répétées de maintenance ou réhabilitation.

Recours important à la sous-traitance pas toujours qualifiée, entreprises étrangères avec difficultés de communication. De gros besoins de personnel pour assurer la quantité de travail en la matière, mais dans les PME du secteur la formation initiale et continue est souvent insuffisante. L'opérateur est souvent seul à effectuer sa prestation car les contraintes temporelles et financières sont importantes : problématique du travailleur isolé, et difficulté à faire face seul à la multiplicité des situations rencontrées.

La gravité des AT (graves ou mortels) et leur nombre.

Moyens juridiques insuffisants pour l'inspection du travail pour appréhender l'ensemble des situations et des acteurs (notamment propriétaires). Un certain nombre de situations sont régies par des dispositions qui ne relèvent pas du champ d'intervention de l'inspection du travail.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
17 mai 2016 / v2	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec les actions :	<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action qui suit	<input checked="" type="checkbox"/> GT-AT:Vigilance sur les ascenseurs	En lien avec l'action <à	

1.7/1.1/1.15	les AT graves et mortels.	initiée par des constats faits dans le groupe de travail Direccte-Cramif-OPPBTP-MSA, dans l'action PRST2 sur les AT.	<u>préciser</u> du plan <à préciser>	
--------------	---------------------------	--	--------------------------------------	--

<b>Date début d'action</b>
Second semestre 2016

<b>Calendrier prévisionnel</b>
2016-2018

## II – Acteurs :

<b>Pilote de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Direccte
<b>Responsables associés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Cramif
<b>Partenaires ou contributeurs</b>
<input checked="" type="checkbox"/> INRS (dans le cadre de la convention avec la Cramif)
<input checked="" type="checkbox"/> DGT
<input checked="" type="checkbox"/> UD (agents de contrôle, ARM)
<input checked="" type="checkbox"/> Services de l'Équipement

<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Ascensoristes (entreprises et fédérations) : fédération des ascenseurs : GIMM/branches professionnelles
<input checked="" type="checkbox"/> Propriétaires et syndicats immobiliers

<b>Secteurs géographiques concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France

<b>Cible / bénéficiaires de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : <a href="#">ascensoristes, syndicats immobiliers</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Institutions : évolutions règlementaires auprès des ministères du Travail et de l'Équipement
<input checked="" type="checkbox"/> Branche professionnelle
<input checked="" type="checkbox"/> CHSCT
<input checked="" type="checkbox"/> Autres : <a href="#">agents de contrôle de la Direccte</a>

### III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

- Amélioration de la prévention des risques professionnels notamment lors des opérations de montage/démontage et d'entretiens.
- L'acquisition de compétences pour le contrôle des activités d'ascensoriste par les agents de contrôle de la Direccte, par des formations, informations, fiches techniques et fiche synthétique de contrôle.
- Évolution des moyens juridiques pour qu'ils soient mobilisables par l'inspection du travail.
- Elargissement vers le sujet de la conformité machine.
- Rédaction d'une recommandation Cramif qui pourrait combler des insuffisances réglementaires et normatives (la précédente recommandation étant très ancienne).
- Responsabiliser les différents acteurs (professionnels, propriétaires).
- Clarifier le rôle de chaque institution en fonction des suites des contrôles (entre administrations notamment).
- Réalimenter la base de données Epicéa de l'INRS par des AT sur les ascenseurs.

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Au regard du fonctionnement du secteur d'activité concerné, l'action veillera à intégrer la question de l'articulation entre les donneurs d'ordre et leurs sous-traitants.

#### Thématique

- Évaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- TMS
- RPS
- Autres : Risques liés aux équipements mobiles de travail
- Autres : Travail illégal
- Autres : Amiante
- Travail isolé

Typologie de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> Action collective : <a href="#">contrôles ciblés</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Groupe de travail : <a href="#">poursuite du groupe de travail existant pour l'élaboration des fiches et de la formation, puis création d'autres supports et échanges de pratiques</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Colloque : <a href="#">à envisager en direction de la profession</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Formation : <a href="#">déjà en cours d'élaboration</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Élaboration de document : <a href="#">fiches techniques en cours, puis fiche de contrôle</a>
<input type="checkbox"/> Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
Outils mis en œuvre
Des documents synthétiques sont en cours de rédaction, qui seront utilisés pour le développement de l'action auprès des agents de contrôle. Analyse des AT (y compris remontées Wiki'T). Base de données Epicéa.

Outils existants en lien avec l'action :
Directive ascenseurs, directive machines, normes, réglementation code du travail.  Bases de données sur les AT des différents acteurs.  Documents produits par les ascensoristes.

## IV – Suivi et bilan de l'action

Suivi de l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
Bilan de l'action
Résultats attendus : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
Indicateurs chiffrés : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Appréciation qualitative au <a href="#">&lt;date à préciser&gt;</a> :	
Points forts : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	Points à améliorer : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Perspectives, évolution de l'action.

## VI – Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

<b>Produits de l'action</b>
-----------------------------

<à préciser>
--------------

<b>Documents en lien avec l'action</b>
--

<à préciser>
--------------

<b>Modalités de communication/valorisation de l'action</b>
--

<à préciser>
--------------

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°1.8 : Développer une offre de service en direction des structures de services à la personne pour leur donner les moyens d'accompagner le vieillissement actif

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

1) Réalisation d'un baromètre social régional en partenariat avec l'URSAP (Union régionale des services à la personne)

Ce projet fait suite à une première expérience d'enquête sociale réalisée en 2014/2015 en partenariat avec l'URSAP et avec l'appui de la DIRECCTE. Une première analyse avait porté sur un échantillon de 750 salariés répartis sur une cinquantaine de structures.

Il s'agit de faire un état des lieux régional de la santé (Santé physique, RPS) des salariés des structures de services à la personne (associations, entreprises, CCAS/CIAS).

Ce projet est conduit en partenariat avec l'URSAP et les plateformes départementales d'Ile de France qui lui sont affiliées, soit entre 15 et 20 000 salariés (sur les 45 000 salariés recensés par la DIRECCTE en Ile de France, soit 21 000 ETP)

### Contexte régional de l'action

L'URSAP dénombre environ 400 structures SAP en lien avec les plateformes régionales. Excepté quelques structures importantes, la plupart sont de petite taille (en moyenne 13 salariés pour l'étude réalisée en 2014/2015).

Sur l'Ile de France, la DIRECCTE nous a communiqué les données suivantes :

#### Répartition par Département

Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	IDF
24%	9%	16%	9%	14%	10%	11%	7%	100%

#### Répartition par Statut

Agrément Qualité	Agrément Simple	Déclaré et Agréé	Déclaré et Non agréé	Non déclaré et Agréé	Total
1%	9%	18%	72%	0%	100%

#### Répartition par type d'employeur :

association	autoentrepreneurs	sociétés marchandes	organismes publics
10%	46%	41%	3%

Ce secteur se caractérise par une difficulté à cerner la réalité du travail, les difficultés et les besoins des salariés. Pour plusieurs raisons :

- Un nombre important de salariés multi-employeurs
- Une grande porosité entre les structures et les particuliers employeurs. Selon la DIRECCTE, 14% des salariés travaillent également pour des particuliers employeurs.
- Un nombre important de salariés à temps partiel dont il est difficile de discerner dans quelle mesure il est choisi ou subi

Il s'ensuit, pour les institutions et les structures d'appui, une difficulté à concevoir une politique adaptée aux besoins réel de ces salariés, notamment en termes de parcours professionnel et de qualification, d'évaluation de l'usure professionnelle et de gestion des reconversions, d'appui aux structures sur ces mêmes questions.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">&lt;v.n°1/date 24/05/16&gt;</a>	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">Développer une offre de service en direction des entreprises pour leur donner les moyens d'accompagner le vieillissement actif</a>	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">à préciser</a>	En lien avec l'action <a href="#">à préciser</a>	En lien avec l'action <a href="#">à préciser</a> du plan <a href="#">à préciser</a>	

Date début d'action
Février 2016

Calendrier prévisionnel
Novembre Décembre 2016 pour la partie « Etat des lieux ». D'autres actions seront poursuivies en 2017 au vu des résultats du Baromètre URSAF

## II – Acteurs :

<b>Pilote de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">&lt;ARACT Ile de France&gt;</a>
<b>Responsables associés</b>
<input type="checkbox"/>
<b>Partenaires ou contributeurs</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">URSAF</a>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Représentants des salariés</a>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">ANACT</a>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">DIRECCTE</a>

<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Services à la Personne</a>
<input type="checkbox"/> Tous secteurs

<b>Secteurs géographiques concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France
<input type="checkbox"/> Département : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input type="checkbox"/> Territoire : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .

<b>Cible / bénéficiaires de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises, associations, CCAS/CIAS affiliés à l'URSAF
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés: <a href="#">intervenants (tes) et services support</a>
<input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions: <a href="#">DIRECCTE</a>
<input checked="" type="checkbox"/> branche professionnelle
<input type="checkbox"/> Autres: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .

## III – Construction et déploiement de l'action

<b>Description des objectifs concrets de l'action</b>
<p>Le projet se décompose en plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase de conception et test des questionnaires (février à avril)</li> <li>- Phase de communication et de diffusion des questionnaires (mai à juin)</li> <li>- Phase de traitement et d'analyse des réponses (juillet à août)</li> <li>- Phase de restitution de l'analyse aux niveaux régional, département, et le cas échéant à certaines structures ayant un nombre important de salariés et un taux de réponses supérieur à 60% (Septembre à Novembre)</li> </ul> <p>Elaboration de plans d'action : Décembre 2016 - 2017</p>

### Modalités d'action

ARACT : conception – test – réception des questionnaires - exploitation des questionnaires  
 URSAP : logistique (distribution des questionnaires aux structures par les plateformes, sensibilisation et appui aux structures)  
 Structures : distribution des questionnaires aux salariés qui les remplissent et les renvoient ) l'ARACT par enveloppe T pour assurer la confidentialité des réponses.

### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [transition numérique](#)

### Typologie de l'action

- Action collective : [cluster social](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)
- Colloque : [<à préciser>](#)
- Formation : [<à préciser>](#)
- Elaboration de document : [<à préciser>](#)
- Méthodologie d'intervention : [<Baromètre social>](#)
- CPOM: [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

### Outils mis en oeuvre

- Guide méthodologique
- Document d'information/sensibilisation
- Site internet
- Bases de données - SPHINX
- Autres ([<à préciser>](#))

### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide : [<à préciser>](#)
- Document d'information/sensibilisation : [<à préciser>](#)
- Site internet : [<à préciser>](#)
- Bases de données : [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

### Suivi de l'action

[Comité de pilotage DIRECCTE – URSAP - ARACT](#)

### Bilan de l'action

Résultats attendus : [Etat des lieux régional et département](#)

Indicateurs chiffrés: [Taux de retour des questionnaires espéré de 20% à 25% soit 3000 à 4500 questionnaires exploités](#)

### Appréciation qualitative au [<date à préciser>](#) :

Points forts : [<à préciser>](#)

Points à améliorer : [<à préciser>](#)

### Perspectives, évolution de l'action.

Plans d'action régionaux et départementaux au niveau de la DIRECCTE et de l'URSAP

---

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

<b>Produits de l'action</b>
-----------------------------

<a href="#">Résultats du baromètre social</a>
---

<b>Documents en lien avec l'action</b>
--

<b>Modalités de communication/valorisation de l'action</b>
--

<a href="#">Restitution Régionale et départementale (plateforme URSAP)</a>
--

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°1.9 /

## Améliorer la coordination des acteurs institutionnels en matière d'amiante

### I – Synthèse de l'action :

#### Description synthétique de l'action

L'objectif de l'action est de diminuer et prévenir les expositions des populations à l'amiante par le biais l'amélioration de la coordination des acteurs institutionnels en matière d'amiante.

Cet objectif sera porté par un groupe interinstitutionnel régional amiante (GIRA).

Il recouvre deux objectifs opérationnels :

- Renforcer l'information et les formations sur le sujet ;
- Mettre en place un protocole interinstitutionnel pour améliorer la coopération régionale.

#### Contexte régional de l'action

Plusieurs incidents récents ont démontré l'insuffisance de l'articulation entre les différentes institutions compétentes en matière d'amiante.

Par ailleurs, certains sujets par nature transverses (comme par exemple la question des déchets) nécessitent une coordination des différentes interventions.

En améliorant l'information et la mise en réseau, l'action contribuera à résorber ces deux difficultés.

Par ailleurs, elle s'avère en cohérence avec des démarches régionales et nationales :

- Plan interministériel amiante, axes « Renforcement de la communication et de la diffusion des informations aux acteurs concernés », « Améliorer et accélérer la professionnalisation » et « Faciliter et accompagner la mise en œuvre de la réglementation » ;
- 3ème Plan régional santé au travail (PRST), action 1.9 : elle a pour objectif de faire face aux enjeux liés à la dégradation de l'amiante présent dans les bâtiments pendant les 40 prochaines années. L'action sera finalisée au cours du premier trimestre 2017 ;
- Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) : il recensera l'ensemble de l'offre de collecte des déchets en IDF avec un focus sur l'offre de collecte des déchets amiantés sur l'année 2017 et comprendra un volet prospectif sur le maillage des installations de collecte et leur développement. Un travail de prospective spécifique aux déchets amiantés du bâtiment devrait permettre également d'apprécier les volumes à traiter dans les années à venir en Île-de-France, la Région ne portant actuellement pas de dispositif spécifique aux déchets amiantés. Les interactions mutuelles seront explorées entre le PRSE3 et le PRPGD.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version

Etat de la fiche action

<a href="#">V. 1.9 / février 2017</a>	x Finalisée
---------------------------------------	-------------

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
x En lien avec l'action <a href="#">1.9.</a>			En lien avec l'action <a href="#">2.2</a> du PRSE	

Date début d'action
2016

Calendrier prévisionnel
2016 : premières réunions du groupe interinstitutionnel amiante (GIRA) 1 <sup>er</sup> semestre 2017: rédaction du protocole interinstitutionnel amiante. 2 <sup>ème</sup> semestre 2017 : début de la mise en œuvre du protocole et travail sur certains sujets.

## II – Acteurs :

Pilote de l'action
X <a href="#">Direccte</a>
Responsables associés
x <a href="#">ARS</a> x <a href="#">Cramif</a> x <a href="#">Oppbtp</a> x <a href="#">Drie</a> x <a href="#">Driea</a>
Partenaires ou contributeurs
X <a href="#">Drihl</a>

Secteurs d'activité concernés
x BTP, Déchets.

Secteurs géographiques concernés
x Ensemble de la Région Île-de-France

Cible / bénéficiaires de l'action
x Entreprises : <a href="#">concernées par des incidents (incendies notamment) et secteurs concernés (déchets)</a> x Salariés: <a href="#">salariés concernés par les signalements</a>

- Organisations syndicales,
- Institutions: [<à préciser>](#).
- Branche professionnelle

### III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

Afin d'améliorer la coordination entre les différentes institutions compétentes en matière d'amiante, un groupe interinstitutionnel régional amiante (GIRA) a été constitué en 2016.

Il regroupe des représentants de la Direccte, la Driee, la Driea, la Drihl, l'Ars, la Cramif et l'Oppbtp.

Dans le cadre du PRST3, l'objectif est la rédaction puis la mise en œuvre d'un protocole régional qui permettra la coordination des actions de ces institutions dans les différents cas d'incidents signalés à l'une ou l'autre de ces institutions.

Le GIRA permettra également de traiter des thématiques transversales susceptibles de concerner plusieurs partenaires (par exemple la thématique des déchets).

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Le protocole est susceptible de concerner des entreprises de toutes tailles.

Le protocole sera spécifiquement adapté pour les TPE-PME concernées afin qu'elle bénéficie d'un accompagnement particulier pour les aider dans la mise en œuvre des mesures demandées.

Cet accompagnement, en fonction des thématiques d'appui nécessaire, pourra être réalisé par la Cramif, l'Oppbtp ou la Direccte.

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- x Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- x Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Typologie de l'action

- Action collective : [<à préciser>](#)

<input checked="" type="checkbox"/>	Groupe de travail : <a href="#">Groupe interinstitutionnel amiante (GIRA)</a>
<input type="checkbox"/>	Formation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration de document : <a href="#">Protocole interinstitutionnel amiante</a>
<input type="checkbox"/>	CPOM: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Outils mis en oeuvre	
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres ( <a href="#">Protocole interinstitutionnel amiante</a> )

Outils existants en lien avec l'action :	
<input checked="" type="checkbox"/>	Guide : <a href="#">nombreux documents disponibles sur les sites des différentes institutions (Cramif, Oppbtp, Inrs...)</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Site internet : <a href="#">nombreux documents disponibles sur les sites des différentes institutions (Cramif, Oppbtp, Inrs...)</a>

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action	
- <a href="#">CR des réunions du GIRA</a>	
- <a href="#">Elaboration du protocole</a>	

Bilan de l'action	
Résultats attendus : <a href="#">Amélioration des collaborations entre les différentes institutions compétentes en matière d'amiante.</a>	
Indicateurs chiffrés:	
- <a href="#">Elaboration du protocole interinstitutionnel amiante.</a>	
- <a href="#">nombre de signalements, incidents traités.</a>	

Appréciation qualitative au <a href="#">23 février 2017</a> :	
Points forts : <a href="#">Accord de principe de toutes les institutions sollicitées.</a>	Points à améliorer : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

**Perspectives, évolution de l'action.**

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

**Produits de l'action**

[<à préciser>](#)

**Documents en lien avec l'action**

[<à préciser>](#)

**Modalités de communication/valorisation de l'action**

[<à préciser>](#)

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°1.10 / Risque chimique lié aux marchandises et leurs contenants (commerce).

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

Lorsque les salariés déballent les marchandises (vêtements, chaussures, matériel électronique, ameublement...) qui se trouvent dans des cartons, plastiques ou autres contenants, dans les plateformes logistiques, les réserves ou locaux de stockage, ils sont potentiellement exposés à des substances chimiques dangereuses émises par les marchandises et/ou leur contenant par inhalation et par contact avec la peau. Ces locaux sont en général exempts de ventilation naturelle (ouverture vers l'extérieur) ou de ventilation mécanique générale.

Les objectifs de cette action sont les suivants :

*Phase 1 :*

- de caractériser les polluants émis par les marchandises et leur contenant afin de déterminer les mesures de prévention nécessaire.
- de faire un bilan des systèmes de ventilations existants.

*Phase 2 :*

- Sensibiliser les entreprises afin qu'elles intègrent ce risque dans leur évaluation des risques.
- Faire évoluer les installations et adapter les mesures de prévention.

### Contexte régional de l'action

En 2015, un groupe de travail sur le contrôle de l'exposition aux risques chimiques dans les conteneurs a été mis en place à la DGT avec la participation de la DIRECCTE IDF.

Dans le cadre de ce groupe, la Direccte IDF a choisi de travailler sur l'exposition des salariés à des substances chimiques en bout de chaîne logistique.

Deux situations distinctes sont à considérer :

- Les **plateformes logistiques** où arrivent ou d'où partent des conteneurs :

Le risque chimique se situe au niveau du conteneur.

- Les **réserves** de magasins de vente :

Le risque chimique se situe au niveau des locaux de stockage lorsque des opérateurs interviennent pour ouvrir les contenants de marchandises et préparer celles-ci pour la vente.

Les réserves, notamment ceux des magasins de vente d'articles grand public (vêtements, chaussures, téléphones, bibelots divers...) sont le plus souvent des locaux borgnes, sans

aucune ouverture vers l'extérieur. De ce fait, ces locaux constituent des espaces relativement confinés où l'air est insuffisamment renouvelé. Ces locaux sont temporairement occupés par des travailleurs qui y effectuent des tâches variées : rangement, contrôle de marchandises, mise en place des articles sur des présentoirs de vente...

Par ailleurs, il peut émaner de certains articles (tels que chaussures ou vêtements) des vapeurs ou gaz dangereux pour la santé (comme le formaldéhyde – substance classée cancérigène cat.1B).

Si les articles ont voyagé en container maritime depuis leur lieu de production, il est aussi possible que le container en question ait reçu un traitement de fumigation pour protéger la marchandise contre les insectes destructeurs, or ces produits de fumigation sont des substances dangereuses pour la santé (voir note DGT) ; dans ce cas, il n'est pas exclu que des résidus de gaz subsistent à l'intérieur des cartons d'emballage des produits qui se dégagent dans l'air à l'ouverture du carton.

Deux situations différentes peuvent se présenter :

- Soit les articles ont été déballés dans un entrepôt logistique avant leur arrivée dans la réserve (exemple de vêtements livrés sur portant),
- Soit ils sont déballés dans la réserve du magasin. Compte tenu de la configuration confinée du local de réserve, toutes les émanations stagnent dans l'air du local et exposent ainsi les travailleurs à un risque chimique.

Les premières visites de réserves effectuées par l'inspection du travail ont permis de constater :

- Les locaux sont souvent aveugles,
- Des salariés peuvent être occupés plusieurs heures par jours à déballer des marchandises,
- La ventilation mécanique générale est inexistante ou sous-dimensionnée.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
17 mai 2016 / version 2	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
X En lien avec l'action 1.10 et 1.12	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> du plan <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	Lien avec l'Action CMR

Date début d'action

Second semestre 2016

**Calendrier prévisionnel**

Phase 1 : 2016-2017

Phase 2 : A partir du second semestre 2017

## II – Acteurs :

**Pilote de l'action**

DIRECCTE IDF

**Responsables associés**

[<à préciser>](#)

[<à préciser>](#)

[<à préciser>](#)

**Partenaires ou contributeurs**

X CRAMIF

X Pôle C DIRECCTE et DDPP

X SST

X Organisations syndicales

X Branche professionnelle

**Secteurs d'activité concernés**

X Commerce non alimentaire (habillement, ameublement, électronique...)

X Plateforme logistique

**Secteurs géographiques concernés**

X Ensemble de la Région Île-de-France

**Cible / bénéficiaires de l'action**

X Entreprises : [TPE, PME, Grandes enseignes du commerce](#)

X Salariés.

Organisations syndicales, institutions: [<à préciser>](#).

X branche professionnelle

## III – Construction et déploiement de l'action

**Description des objectifs concrets de l'action**

*Phase 1 :*

- de caractériser les polluants émis par les marchandises et leur contenant afin de déterminer les mesures de prévention nécessaire.
- de faire un bilan des systèmes de ventilations existants.

*Phase 2 :*

- Sensibiliser les entreprises afin qu'elles intègrent ce risque dans leur évaluation des risques.
- Faire évoluer les installations et adapter les mesures de prévention.

**Modalités d'action en direction des TPE-PME**

Utiliser le relai des branches professionnelles : des communications régulières en direction des représentants des branches professionnelles concernées seront organisées.  
Par ailleurs afin d'amplifier notamment la phase 2 de l'action, les contributions des SST, de la Direccte, de la CRAMIF seront mobilisées.

**Thématique**

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [<à préciser>](#)

**Typologie de l'action**

- Action collective : quelques dizaines d'établissements en ce qui concerne la phase 1 de l'action (évaluation).
- Groupe de travail : charger de définir les cibles et les modalités d'action
- Elaboration de document : document de synthèse de l'action et document de sensibilisation
- Autres : réalisation de prélèvements destinés à la caractérisation du risque.

**Outils mis en oeuvre**

- Guide méthodologique
- Document d'information/sensibilisation
- Site internet
- Bases de données
- Matériels de prélèvements et d'analyses des polluants pour la phase de caractérisation.

Outils existants en lien avec l'action :
<input type="checkbox"/> Guide : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation : <a href="#">brochure INRS 6194 « j'ouvre un container »</a> .
<input checked="" type="checkbox"/> Site internet : <a href="#">INRS</a>
<input type="checkbox"/> Bases de données : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Autres <b>CIRCULAIRE N° DGT/CT2/2015/160</b> du 7 mai 2015 relative à la prévention et à la protection des travailleurs contre les risques chimiques dans les conteneurs et autres contenants de marchandises.
<input checked="" type="checkbox"/> Action CGT sur les containers dans les zones portuaires.

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action
Suivi réalisé par la Direccte

Bilan de l'action
Résultats attendus : Document de sensibilisation à destination des entreprises de commerce.  Document de synthèse de l'action à destination des préventeurs
Indicateurs chiffrés: <a href="#">Nombre d'établissements visités</a>

Appréciation qualitative au <a href="#">&lt;date à préciser&gt;</a> :	
Points forts : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	Points à améliorer : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Perspectives, évolution de l'action.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

<b>Produits de l'action</b>
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

<b>Documents en lien avec l'action</b>
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

<b>Modalités de communication/valorisation de l'action</b>
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 1.10

## Prévenir l'exposition aux produits chimiques et CMR

### I – Synthèse de l'action :

#### Description synthétique de l'action

**Accompagner les entreprises dans la mise en place d'une prévention efficace et effective contre les risques chimiques et CMR**

#### Contexte régional de l'action

L'Île-de-France compte près de 500.000 établissements avec 4.600.000 salariés dont les 25 SiST-IdF cumulent 220.000 entreprises avec 3.200.000 salariés.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
Version EMz_fl1 du 17 mai 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les CPOM
x En lien avec l'action 1.10	x En lien avec l'action n° 3.7 (Garages)	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">TPE-Garages</a> du CPG 2014-2017 de la CRAMIF	<b>18 CPOM-CMR</b>

#### Date début d'action

1<sup>er</sup> octobre 2016

#### Calendrier prévisionnel

2016 - 2020

## II – Acteurs :

Pilote de l'action
<input type="checkbox"/> CRAMIF
Responsables associés
<input type="checkbox"/> DIRECCTE
<input type="checkbox"/> SiST (18)
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
Partenaires ou contributeurs
<input type="checkbox"/> Branches professionnelles (Réparation automobile, Métallurgie, BTP, Pressing)
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
Secteurs d'activité concernés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garages (réparation et carrosserie automobile, centre de contrôle technique),</li> <li>- BTP,</li> <li>- Travail et usinage des métaux,</li> <li>- Laboratoires (santé),</li> <li>- Travail du bois (menuiseries, fabrication de meubles, magasins de bricolage...),</li> <li>- Pressing.</li> </ul> <input type="checkbox"/> Tous secteurs
Secteurs géographiques concernés
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France <input type="checkbox"/> Département : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> . <input type="checkbox"/> Territoire : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
Cible / bénéficiaires de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : TPE et PME en priorité <input checked="" type="checkbox"/> Salariés exposés <input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> . <input checked="" type="checkbox"/> Branches professionnelles <input type="checkbox"/> Autres: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

**Améliorer l'évaluation et la prévention** du risque CMR et du risque chimique dans les entreprises afin de réduire l'exposition des salariés, à savoir :

- **Sensibiliser et promouvoir** la prise en compte du risque CMR et du risque chimique auprès des entreprises ;
- **Renforcer** le repérage et l'évaluation du risque CMR et du risque chimique au sein des entreprises ;
- **Conseiller et Accompagner** les entreprises dans la mise en place d'un plan d'action de prévention ;
- **Remonter** les informations pour une analyse régionale.

Cette action participera à la promotion et à la diffusion d'outils existants, en particulier :

- Applications informatiques (OIRA-Garages, SEIRICH,...) d'aide à l'évaluation des risques et à la réalisation du DU pour la mise en place d'un plan d'action ;
- Brochures et documents divers (ED et ND de l'INRS, DTE de la CRAMIF,..) d'aides à l'évaluation et la prévention des risques chimiques et CMR.

Les secteurs ciblés prioritairement sont :

- Garages (réparation et carrosserie automobile, centres de contrôle technique),
- Bâtiment et Travaux Publics (BTP),
- Travail et usinage des métaux,
- Laboratoires (santé),
- Travail du bois (menuiseries, fabrication de meubles, magasins de bricolage...),
- Pressing.

Les agents CMR ciblés prioritairement sont :

- les poussières de bois,
- le formaldéhyde,
- les fumées de soudage,
- les émissions Diesel,
- les huiles usagées (HAP),
- la silice cristalline,
- les solvants chlorés.

### Modalités d'action en direction des TPE-PME

**Réalisation de l'action à travers les 18 CPOM-CMR concernés avec le concours des branches professionnelles.**

### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels**
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)**

- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Typologie de l'action

- Action collective** et Intervention dans les établissements
- Groupe de travail** : Référents CMR des SiST
- Colloque** : organisation par la CRAMIF avec le concours de la Direccte et des SiST
- Formation** : inciter les entreprises à former leur Personne Désignée Compétente
  
- Elaboration de document : Bilans annuels et synthèses de l'action
- Méthodologie d'intervention : [<à préciser>](#)
- CPOM : Programme socle commun CMR (18)**
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique
- Document d'information/sensibilisation
- Site internet
- Bases de données
- Autres ([<à préciser>](#))

#### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide : [<à préciser>](#)
- Document d'information/sensibilisation : [<à préciser>](#)
- Site internet : Utilisation des outils disponibles sur le site INRS (**OIRA**,...)
- Bases de données : [<à préciser>](#)
- Autres : **Utilisation de SEIRICH**

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

### Suivi de l'action

A travers les indicateurs du Tableau de suivi des CPOM-CMR

### Bilan de l'action

**Résultats attendus** : Bilans annuels régionaux (CPOM-CMR)

**Indicateurs chiffrés** : confère Tableau de suivi des CPOM-CMR

### Appréciation qualitative au <date à préciser> :

Points forts : <à préciser>

Points à améliorer : <à préciser>

### Perspectives, évolution de l'action.

## V – Production, Documents et Communication en lien avec l'action

### Produits de l'action

<à préciser>

### Documents en lien avec l'action

<à préciser>

### Modalités de communication/valorisation de l'action

<à préciser>

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 1.15-1

## Renforcer la conception des chantiers en sécurité

### Prévenir les chutes de hauteur et de plain-pied

### auprès des TPE & PME

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

**Améliorer la prévention du risque de chute auprès des entreprises les plus concernées et dont l'effectif est inférieur à 50 salariés**

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
Version Oppbtp_Cramif_fl1 du 17 mai 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'axe stratégique n°1-«Donner la priorité à la prévention primaire et développer la culture Prévention» – objectif n° 3 « risques prioritaires »	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <à préciser>	En lien avec l'action <à préciser>	<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec le Programme de prévention n°2 « Risques prioritaires » (sous-programme n°2.2 « actions ciblées par risque » du plan régional de prévention 2016 de l'OPPBTB  COG/CPG de la CRAMIF 2014 – 2017 (P3C3)

Date début d'action
1 <sup>er</sup> octobre 2016

### Calendrier prévisionnel

Préalablement : Diagnostics initiaux (siège + chantier) : avril 2015 à septembre 2016

**2016 – 2017 :**

- Accompagnement des entreprises (de préférence sur la base du volontariat) : septembre 2015 à octobre 2017
- Diagnostics finaux : janvier 2017 à décembre 2017

## II – Acteurs :

### Pilote de l'action

**OPPBT & CRAMIF**

### Responsables associés

### Partenaires ou contributeurs

- DIRECCTE
- APST BTP RP
- Organisations professionnelles IdF

### Secteurs d'activité concernés

- BTP
- Tous secteurs

### Secteurs géographiques concernés

- Ensemble de la Région Île-de-France
- Département :
- Territoire :

### Bénéficiaires de l'action

- Ensemble des quelque 350 entreprises d'IdF dont l'effectif est compris entre 20 et 49 salariés et relevant des codes risques suivants :
  - 452JD Couverture, charpentes à bois, étanchéité,
  - 454CE Menuiserie de bâtiment associée ou non à la charpente, menuiserie métallique,
  - 454DD Travaux d'isolation, métallerie,
  - 452BD Maçonnerie gros-œuvre,
- Salariés: environ 10.000 salariés
- Organisations syndicales, institutions:
- Autres:

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

- **Sensibiliser** les entreprises ciblées par l'évaluation de leur niveau de prévention dans la préparation et la réalisation de leurs chantiers
- **Conseiller et accompagner** les entreprises pour les faire progresser vers un meilleur niveau de prévention du risque de chute
- **Faire baisser** la sinistralité des chutes de hauteur et de plain-pied

### Modalités d'action en direction des TPE-PME

- L'action cible les PME de 20 à 49 salariés
- Pour les entreprises de moins de 20 salariés une action de sensibilisation et d'accompagnement est prévue dans le cadre du CPOM de l'APST BTP RP
- Réunions d'information sur demande des Organisations professionnelles pour les TPE/PME du BTP, y compris celles appartenant aux autres secteurs ciblés prioritairement par l'action

### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels**
- Chutes de hauteur et de plain-pied**
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Autres :

### Typologie de l'action

- Action collective** : traitement du sujet « chute de hauteur » lors de réunions d'information organisées avec les partenaires.
- Groupe de travail : SO
- Colloque : SO

Formation : sur demande

Elaboration de document :\_SO

**Méthodologie d'intervention :**

- 1- **Un contact téléphonique** avec l'entreprise expliquant le programme de prévention est réalisé et une prise de rendez-vous avec le chef d'entreprise ou d'établissement est convenue. Quelque temps après, un courrier type confirmant le rendez-vous et décrivant la démarche lui est adressé.
- 2- En compagnie du chef d'entreprise ou de son représentant, le préventeur de la CRAMIF ou de l'OPPBTP IDF mène une enquête au siège de l'entreprise ou de l'établissement et **procède à une première étape du diagnostic** en utilisant la partie ad hoc de la grille d'évaluation. Cette étape du diagnostic considère notamment les aspects organisationnels (préparation des interventions), techniques (choix des matériels et équipements) et humains (qualification des salariés et formation à leur poste de travail).
- 3- L'enquête se poursuit par la visite d'au moins un chantier de l'entreprise, le préventeur de la CRAMIF ou de l'OPPBTP IDF étant éventuellement accompagné du chef d'entreprise ou d'établissement ou du même représentant, et **la deuxième étape du diagnostic** est faite en complétant la même grille d'évaluation.
- 4- Grâce aux deux étapes du diagnostic réalisées par le même préventeur (sauf cas particuliers) – étapes pouvant être menées dans une chronologie inverse, d'abord sur chantier puis au siège – **un état des lieux initial du niveau de prévention** de l'entreprise ou de l'établissement pour le risque de chute est formalisé à travers la grille d'évaluation qui est alors répertoriée dans une base de données qui sera exploitée par le niveau national.
- 5- Une fois l'état des lieux initial réalisé, **un débriefing sur le diagnostic**, voire une restitution des résultats de l'enquête, est fait au chef d'entreprise ou d'établissement et celui-ci est invité à **définir et mettre en œuvre un plan d'action** pour prévenir les risques de chute en particulier et mieux maîtriser ses risques en général. Les entreprises n'ayant pas réalisé leur DUER sont incitées à le rédiger après consultation du site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) (*le DUER n'est pas un préalable à l'initiation de l'accompagnement*).
- 6- L'entreprise fait l'objet ensuite d'un **accompagnement soutenu** par le même préventeur de la CRAMIF ou de l'OPPBTP à travers d'interventions répétées, de préconisations, d'aides techniques, de conseils en formation et d'incitations financières adaptées aux situations rencontrées.
- 7- **Un état des lieux final du niveau de prévention** de l'entreprise ou de l'établissement pour le risque de chute est réalisé en 2017 selon la même méthode et par le même préventeur de la CRAMIF ou de l'OPPBTP IDF et sa progression est valorisée.

Autres :

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique : **Grille d'évaluation « chute »** pour alimenter la base de données
- Document d'information/sensibilisation** : affiches + dépliants + fiches + Memento
- Site internet : Le site [www.chutesdehauteur.com](http://www.chutesdehauteur.com) permet de tester son niveau de prévention sur le thème des chutes de hauteur en moins de 10 minutes
- Bases de données** : base de données nationale gérée par l'OPPBTB à partir des informations transmises par la CNAMTS
- Autres :

#### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide** : Ouvrages INRS – Assurance maladie, risques professionnels - OPPBTB- Ref. ED 6110
- Document d'information/sensibilisation : Campagne de communication « chute de hauteur »
- Site internet : [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) – [Cramif.fr](http://Cramif.fr) – [INRS.fr](http://INRS.fr)
- Bases de données :
- Autres :

## IV – Suivi et bilan de l'action

#### Suivi de l'action

**Comités de pilotage trimestriels CRAMIF /OPPBTB**

#### Bilan de l'action

##### Résultats attendus :

- diminution du risque de chute sur les chantiers,
- Baisse de la sinistralité

##### Indicateurs chiffrés:

- Nombre de diagnostics initiaux et finaux réalisés + évolution des indicateurs,
- Nombre d'actions menées avec les entreprises ciblées,
- Evolution de la sinistralité pour l'ensemble des entreprises ciblées (une fois connus les éléments statistiques correspondants)

Appréciation qualitative au <u>&lt;date à préciser&gt;</u> :	
Points forts : <u>&lt;à préciser&gt;</u>	Points faibles : <u>&lt;à préciser&gt;</u>

## V – Annexe : Productions et Documents en lien avec l'action.

<b>Produits de l'action</b>
Publication conjointe OPPBTP/CRAMIF sur les résultats obtenus

<b>Documents en lien avec l'action</b>

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 1.15-2

## Renforcer la conception des chantiers en sécurité

### Prévenir les chutes de hauteur et de plain-pied

### auprès des Coordonnateurs SPS

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

**Améliorer la prévention du risque de chute auprès des Coordonnateurs SPS en les fédérant au sein d'un club créé spécifiquement à leur intention afin d'améliorer la qualité de leurs prestations par une meilleure intégration de la sécurité dans les PGC et l'harmonisation des PPSPS**

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
Version Oppbtp_Cramif_fl1 du 17 mai 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :
<input type="checkbox"/> En lien avec l'axe stratégique n°1-«Donner la priorité à la prévention primaire et développer la culture Prévention » – objectif n° 3 « risques prioritaires »	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	Programme de prévention n°2 (sous-programme n°2.6 « CSPS » du Plan Régional de Prévention 2016 de l'OPPBT  COG/CPG de la CRAMIF 2014 – 2017 (P3C3)

Date début d'action
1 <sup>er</sup> octobre 2016

### Calendrier prévisionnel

**3 réunions du club CSPS programmées chaque année.**

Premières réunions du club le 25 janvier 2015 puis le 17 juin & 27 novembre 2015

**2016** : 10 mars, 15 juin & 12 octobre

**2017-2020** : dates à fixer

## II – Acteurs :

### Pilote de l'action

**OPPBTB & CRAMIF**

### Responsables associés

### Partenaires ou contributeurs

Coordonnateurs SPS adhérents au club SPS

Ingénieurs régionaux de la DIRECCTE

### Secteurs d'activité concernés

BTP

Tous secteurs

### Secteurs géographiques concernés

Département : 75 & 92 (lieux des réunions)

Territoire : région Île-de-France

### Bénéficiaires de l'action

Coordonnateurs PSP

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre

Salariés intervenants sur les chantiers

Autres: de façon indirecte, l'ensemble des acteurs de l'acte de construire et les institutionnels qui vont pouvoir utiliser les retours d'expérience des CSPS pour notamment harmoniser les pratiques SPS.

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

- Echanges & mutualisation des expériences et bonnes pratiques SPS
- Information des CSPS sur la réglementation, les normes ou autres documents qui les concernent
- Création d'une dynamique au sein des CSPS pour une prévention des risques professionnels

plus efficace sur les chantiers du BTP

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels**
- Chutes de hauteur et de plain-pied**
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)**
- TMS**
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Autres : tous les risques de co-activité inhérents aux chantiers de construction**

#### Typologie de l'action

- Action collective** : Réunions plénières
- Groupe de travail** : Sur thématiques choisies par les coordonnateurs SPS
- Colloque : SO
- Formation** : Proposition de formation « gérer un projet contenant un lot amiante » et autres suivant demandes.
- Elaboration de document** : compte rendu après chaque réunion
- Méthodologie d'intervention** : Réunions plénières intercalées avec des groupes de travail suivant demandes des CSPS.
- Autres : SO

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique :
- Document d'information/sensibilisation : **plaquette de présentation du club**
- Site internet : Espace dédié aux coordonnateurs sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) (ouverture en juin 2016) et [cramif.fr](http://cramif.fr)
- Bases de données** : trombinoscope et coordonnées des coordonnateurs SPS adhérents au club
- Autres : **logo du club**

#### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide : guide « **Mise en commun de moyens travaux en hauteur circulation & manutention** »
- Document d'information/sensibilisation :
- Site internet :
- Bases de données :

Autres : « **Bonne pratique de consultation et d'évaluation des offres de coordonnateurs SPS à l'attention des maîtres d'ouvrage** »

## IV – Suivi et bilan de l'action

### Suivi de l'action

Comités de pilotage trimestriels CRAMIF /OPPBTB

### Bilan de l'action

#### Résultats attendus :

- Amélioration de la motivation et des compétences des Coordonnateurs SPS à intégrer la sécurité, notamment en phase conception de l'ouvrage

#### Indicateurs chiffrés:

- Nombre de CSPS adhérents au club,
- Taux de participation aux réunions et groupes de travail
- Nombre de présentations effectuées lors des réunions (CSPS et autres acteurs)

Appréciation qualitative au <date à préciser> :

Points forts : <à préciser>

Points faibles : <à préciser>

## V – Annexe : Productions et Documents en lien avec l'action.

### Produits de l'action

<à préciser>

### Documents en lien avec l'action

Rapport annuel d'activité sur le club CSPS

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 1.15-3

### **Renforcer la conception des chantiers en sécurité**

### **Prévenir les chutes de hauteur et de plain-pied**

### **auprès des Maîtres d'ouvrage**

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

**Améliorer la prévention du risque de chute auprès des Maîtres d'ouvrage en les sensibilisant à l'intégration des principes et moyens de sécurité et de protection de la santé dans les cahiers des charges et pièces de marché, de la phase conception jusqu'à la réception des travaux et la maintenance de l'ouvrage**

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
Version Oppbtp_Cramif_fl1 du 17 mai 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'axe stratégique n°1-«Donner la priorité à la prévention primaire et développer la culture Prévention» – objectif opérationnel n° 1 « favoriser la culture de prévention » – Actions 1.2 formation	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec le Programme de prévention n°2 (sous-programme n°2.5 « accompagnement des MO » du plan régional de prévention 2016 de l'OPPBTP  COG/CPG de la CRAMIF 2014 – 2017 (P3C3)

Date début d'action
1 <sup>er</sup> octobre 2016

### Calendrier prévisionnel

- 12 formations « Maîtres d'ouvrage » sur 2015 & 2016
- 2 Colloques à destination des maîtres d'ouvrage sur 2016
- Sensibilisation à l'occasion de réunions diverses en 2017

## II – Acteurs :

### Pilote de l'action

OPPBTP & CRAMIF

### Responsables associés

### Partenaires ou contributeurs

### Secteurs d'activité concernés

BTP

Tous secteurs

### Secteurs géographiques concernés

Département : 75 (lieu des colloques)

Territoire : région Île-de-France

### Bénéficiaires de l'action/ Cibles

Coordinateurs SPS

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre

Salariés intervenants sur les chantiers

Autres

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

**Sensibiliser, former et informer les Maîtres d'ouvrage, Assistants à maîtrise d'ouvrage, Maîtres d'œuvre et autres Chargés d'affaire à :**

- Mettre en œuvre les principes généraux de prévention dans les différentes phases du projet de la phase conception jusqu'à la réception des travaux et la maintenance de l'ouvrage
- Assurer la coopération entre les différents acteurs de la prévention
- Concevoir et mettre en œuvre la mutualisation des équipements de travail et des accès en hauteur
- Garantir la sécurisation des circulations et accès ainsi que des livraisons à pied d'œuvre des fournitures et matériaux

### Modalités d'action en direction des TPE-PME

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels**
- Chutes de hauteur et de plain-pied**
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS**
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Autres : **organisation des approvisionnements**

#### Typologie de l'action

- Action collective :
- Groupe de travail :
- Colloque** : 2 prévus sur 2016
- Formation** : 12 formations d'une journée
- Elaboration de document
- Méthodologie d'intervention
- Autres : à définir ultérieurement

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique : **SCALP** (sécurisation des circulations, accès et livraisons à pied d'œuvre) et **METAH** (mutualisation des équipements de travail et d'accès en hauteur)
- Document d'information/sensibilisation
- Site interne
- Bases de données
- Autres

#### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide : SO
- Document d'information/sensibilisation : socle commun BTP de prévention
- Site internet : [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [cramif.fr](http://cramif.fr)
- Bases de données :
- Autres :

## IV – Suivi et bilan de l'action

### Suivi de l'action

Comités de pilotage trimestriels CRAMIF /OPPBT

### Bilan de l'action

#### Résultats attendus :

- Diminution des accidents de travail dus aux chutes de hauteur et de plain-pied
- Diminution des TMS et des AT liés aux manutentions manuelles
- Création de lots communs SCALP & METAH

#### Indicateurs chiffrés:

- Nombre de MOA/Moe formés,
- Nombre de participants aux colloques
- Nombre de lots communs sur chantier (CRAMIF)
- Statistiques AT/MP IDF concernant les chutes, les TMS et les AT liés aux manutentions manuelles (au-delà de 2017)

Appréciation qualitative au <date à préciser> :

Points forts : <à préciser>

Points faibles : <à préciser>

## V – Annexe : Productions et Documents en lien avec l'action.

### Produits de l'action

### Documents en lien avec l'action

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 1.15-4

### *Renforcer la conception des chantiers en sécurité*

### *Prévenir les risques professionnels dans les opérations de construction du Grand Paris*

#### I – Synthèse de l'action :

##### Description synthétique de l'action

**Améliorer la prévention des risques professionnels dans les opérations de construction du Grand Paris, en particulier sur les chantiers de travaux souterrains et de construction de gares, par, d'une part l'intégration des principes et moyens de sécurité et de protection de la santé dans les cahiers des charges et pièces de marché, de la phase conception jusqu'à la réception des travaux et la maintenance des ouvrages, et d'autre part le suivi des principaux chantiers**

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
Version Oppbtp_Cramif_fl1 du 17 mai 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'axe stratégique n°1-«Donner la priorité à la prévention primaire et développer la culture Prévention» – objectif opérationnel n° 1 « favoriser la culture de prévention » – Actions 1.3-5 « information & communication »	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec le Programme de prévention n°2 (sous-programme n°2.5 « accompagnement des MO » du plan régional de prévention 2016 de l'OPPBTP  COG/CPG de la CRAMIF 2014 – 2017 (P3C3)

**Date début d'action**

1<sup>er</sup> octobre 2016

**Calendrier prévisionnel**

**2016**-Réalisation du socle « exigences minimales pour les travaux souterrains »

**2016 à 2020**-Suivi des principaux chantiers du Grands Paris

## II – Acteurs :

**Pilote de l'action**

CRAMIF & OPPBTP

**Responsables associés**

DIRECCTE

**Partenaires ou contributeurs**

Organisations professionnelles régionales et nationales

Partenaires sociaux

**Secteurs d'activité concernés**

BTP

Tous secteurs

**Secteurs géographiques concernés**

Département :

Territoire : région Île-de-France

**Bénéficiaires de l'action/Cibles**

Entreprises relevant du Comité technique nationale du Bâtiment et des Travaux Publics

Entreprises de travail temporaire

Bureaux d'études ou de contrôles

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et coordonnateurs SPS

Salariés intervenants sur les chantiers du Grand Paris

Organisations syndicales, institutions:

Autres:

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

- Intégration de la prévention des risques professionnels dès la phase conception du projet
- Prévention des risques dans les travaux souterrains
- Prévention des risques dans la conception des gares et dans leur maintenance ultérieure

### Modalités d'action en direction des TPE-PME

### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur et de plain-pied
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Autres : tous les risques inhérents aux chantiers de construction

### Typologie de l'action

- Action collective : pas encore définie
- Groupe de travail : FRTP, UMTM, AFTES, AFCO, SETVF, CRAMIF, OPPBTP, DIRECCTE
- Colloque : manifestations internes, clubs CSPS, rencontres MOA,...
- Formation : travaux souterrains
- Elaboration de document : Socle d'exigences minimales pour les travaux souterrains ; guide sur les gares
- Méthodologie d'intervention : pas encore définie
- Autres : SO

### Outils mis en oeuvre

- Guide méthodologique :
- Document d'information/sensibilisation : socle d'exigences minimales
- Site internet :
- Bases de données :
- Autres :

**Outils existants en lien avec l'action :**

- Guide : documents CNAMTS, CARSAT, CRAMIF et OPPBTP portant sur le BTP
- Document d'information/sensibilisation : Campagne de communication « chute de hauteur »
- Site internet : [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [cramif.fr](http://cramif.fr)
- Bases de données :
- Autres : [<à préciser>](#)

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

**Suivi de l'action**

Comités de pilotage trimestriels CRAMIF /OPPBTB  
Réunions d'échanges avec la DIRECCTE

**Bilan de l'action**

Résultats attendus : [<à préciser>](#)

Indicateurs chiffrés: [<à préciser>](#)

Appréciation qualitative au [<date à préciser>](#) :

Points forts : [<à préciser>](#)

Points faibles : [<à préciser>](#)

## V – Annexe : Productions et Documents en lien avec l'action.

**Produits de l'action**

[<à préciser>](#)

**Documents en lien avec l'action**

[<à préciser>](#)

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 1.16

#### Cibler des risques prioritaires

#### Prévention des chutes de plain-pied

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

**Expérimenter et développer une offre de services dans plusieurs branches pour la prévention des chutes de plain-pied**

### Contexte régional de l'action

Parmi les 109 648 accidents du travail relevés en Ile de France en 2015, près de 20% sont dus à une chute de personne, que ce soit une chute de hauteur ou une chute de plain-pied.

Le secteur agroalimentaire est concerné par ce risque, notamment les branches de la grande distribution et de la restauration collective. L'action menée vers ces deux branches pourrait permettre de développer une offre de service plus large.

Les enjeux sont :

- d'informer les établissements du risque de chute de plain-pied,
- de suivre et d'accompagner des établissements ciblés à engager une démarche de prévention de chute de plain-pied,
- de proposer des outils pour prévenir les risques de chute de plain-pied.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
Version 1 / 16/01/2017	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom

<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 1. 16	<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 1.7			
---	---	--	--	--

<b>Date début d'action</b>
Mars 2017

<b>Calendrier prévisionnel</b>
2017 : état des lieux du risque de chute de plain-pied dans les branches de la grande distribution et de la restauration collective 2018 : ciblage d'établissements et sensibilisation de ces établissements 2019 : déploiement de formations et d'outils 2020 : bilan de l'action

## II – Acteurs :

<b>Pilote de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">CRAMIF</a>
<b>Responsables associés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">DIRECCTE</a>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">SIST</a> (concernés par leur CPOM)
<b>Partenaires ou contributeurs</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">ARACT</a>

<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Secteur agroalimentaire (CTR5)</a>
<input type="checkbox"/> Tous secteurs

<b>Secteurs géographiques concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France
<input type="checkbox"/> Département :
<input type="checkbox"/> Territoire :

<b>Cible / bénéficiaires de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : <a href="#">secteur agroalimentaire (CTN D)</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés: 500 000 (impact potentiel)
<input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions:

- branche professionnelle  
 Autres:

### III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

Etat des lieux du risque de chute de plain-pied dans les branches de la grande distribution et de la restauration collective

Sensibiliser et inciter des établissements de ces deux branches à définir et à engager un plan d'action pour améliorer l'état des sols et limiter ainsi le risque de glissade.

Développer une offre de service sur la base de la recommandation R462 « Bien choisir les revêtements de sol lors de la conception/rénovation/extension des locaux de fabrication de produits alimentaires » par la mise à profit :

- d'une liste de revêtements de sols préconisés,
- d'un site internet de conception des locaux agroalimentaires,
- de formations pour évaluer et prévenir les risques et atteintes à la santé liés à la glissance des sols,
- d'un stage de formation pour évaluer et prévenir les risques dans le secteur de la grande distribution.

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Courriers, formations, mesures de glissance des sols...

#### Thématique

- QVT  
 Evaluation des Risques Professionnels  
 Chutes de plain-pied  
 Risque Routier  
 Risque Chimique (dont CMR)  
 TMS  
 Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)  
 RPS  
 Transversalité santé travail / santé publique  
 Autres : [<à préciser>](#)

#### Typologie de l'action

- Action collective : approche sectorielle  
 Groupe de travail : [<à préciser>](#)

<input type="checkbox"/>	Colloque : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Formation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration de document : <a href="#">liste de revêtements de sols</a>
<input type="checkbox"/>	Méthodologie d'intervention : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/>	CPOM: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/>	Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Outils mis en oeuvre	
<input type="checkbox"/>	Guide méthodologique
<input type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation
<input checked="" type="checkbox"/>	Site internet
<input type="checkbox"/>	Bases de données
<input type="checkbox"/>	Autres ( <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> )

Outils existants en lien avec l'action :	
<input type="checkbox"/>	Guide : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/>	Site internet : tmspros.fr
<input type="checkbox"/>	Bases de données : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/>	Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action
Courriers envoyés
Mise à disposition de formations
Personnes formées

Bilan de l'action
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ sensibilisation d'établissements au risque de chute de plain-pied</li> <li>➤ participation d'établissements à la formation sur la glissance des sols</li> <li>➤ aide à la mise en place d'un plan d'action</li> </ul>
Indicateurs chiffrés: <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ nombre d'établissements ayant reçu une information écrite</li> <li>➤ nombre d'établissements ayant participé à une formation sur les chutes de plain-pied</li> <li>➤ nombre d'établissements sensibilisés</li> </ul>

--

Appréciation qualitative au 31/12/2020 avec point d'étape annuel	
Points forts : <à préciser>	Points à améliorer : <à préciser>

Perspectives, évolution de l'action.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

Produits de l'action
Courriers, liste de revêtements de sols, formations, sites internet

Documents en lien avec l'action
liste de revêtements de sols, R462

Modalités de communication/valorisation de l'action
<à préciser>

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°1.21/ Veiller aux conditions d'usage des outils numériques - logistique

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

Le rapport PIPAME (2009, *Impact des technologies de l'information sur la logistique*) indique que les outils de gestion de la chaîne logistique s'inscrivent dans une logique verticale, « top-down » : on essaie de planifier, de tout prévoir et d'optimiser à l'avance. Les plateformes logistiques sont aujourd'hui fortement équipées en outils numériques. Ces derniers jouent un rôle prépondérant dans l'organisation du travail en accompagnant le colis de son arrivé à son départ de l'entrepôt. L'usage du numérique est orienté vers le client (éviter les erreurs, livraison plus rapide, suivi du colis par le client). L'objectif est d'expérimenter une gestion des outils numériques dans des logiques ascendantes « bottom-up » afin de prendre en compte les usages des travailleurs. Pour cela, des partenariats avec **Transport et logistique de France**, l'**ASLOG** (Association française de la Supply chain et de la LOGistique) et **AFTRAL** (Fédération des Entreprises et de Transport Logistique de France) permettront d'accéder à un réseau de plateformes logistiques.

Le présent projet se décline de la manière suivante :

1. Partenariat avec des fédérations de plateformes logistiques
2. Constitution d'un Cluster social: proposer aux établissements d'aborder une phase expérimentale d'un projet de transition numérique, de le faire dans un cadre collectif d'apports, de retour d'expérience et d'échanges sur les pratiques.
3. Capitalisation et transfert : outils d'analyses, bonnes pratiques, etc.

### Contexte régional de l'action

La logistique est devenue une composante clé de la compétitivité des entreprises. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) a fortement modifié les pratiques, augmentant la réactivité et la qualité du service. Les progiciels de gestion intégrée et les systèmes de géolocalisation permettent notamment la traçabilité des produits dans l'entrepôt et la gestion optimisée des stocks. Mais les TIC peuvent induire une détérioration des conditions de travail : augmentation des cadences, diminution des marges de manœuvres, rationalisation, etc.

L'Île-de-France représente 25% du parc logistique national et 19% des effectifs nationaux dans le secteur du transport et de la logistique.

Une approche transition numérique et analyse des usages des TIC dans le secteur du transport et de la logistique en Île-de-France amènera les entreprises à penser le numérique à travers les usages des salariés. Cette approche conduira les entreprises à considérer le numérique comme un levier de développement de la qualité de vie au travail.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">&lt;v.n°1/date 24/05/16&gt;</a>	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">veiller aux conditions d'usage des outils numériques</a>	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> du plan <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	

Date début d'action
Septembre 2016

Calendrier prévisionnel
Septembre 2016 – Mai 2017

## II – Acteurs :

Pilote de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">&lt;ARACT Ile de France&gt;</a>
Responsables associés
<input type="checkbox"/>
Partenaires ou contributeurs
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">ASLOG</a> <input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">AFTRAL : Fédération des Entreprises et de Transport Logistique de France</a> <input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Transport et logistique de France</a> <input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">ANACT</a> <input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">DIRECCTE</a>

Secteurs d'activité concernés
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Logistique et transport</a>
<input type="checkbox"/> Tous secteurs

#### Secteurs géographiques concernés

- Ensemble de la Région Île-de-France  
 Département : [<à préciser>](#).  
 Territoire : [<à préciser>](#).

#### Cible / bénéficiaires de l'action

- Entreprises : [Participantes au cluster](#)  
 Salariés: [Des entreprises du cluster](#)  
 Organisations syndicales  
 branche professionnelle  
 Autres: [<à préciser>](#).

## III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

##### Description

Il est mis en place un « cluster social » de X entreprises. Chaque entreprise est représentée par un membre de la direction et un représentant du personnel.  
 Cette méthode mise au point et proposée par l'Anact, dite « Cluster social », repose sur le principe d'échanges de pratiques entre établissements.  
 Ce type d'opération collective réunit de façon paritaire les représentants d'entreprise logistique implantés sur un même territoire.

Ce processus d'apprentissage repose sur l'architecture simple suivante et qui combine :

1. un travail collaboratif des établissements :
  - Le travail est guidé par une méthode d'animation développée par le réseau ANACT-ARACT
  - Les journées sont organisées autour d'apports d'outils et de méthode sur les démarches d'analyse des usages du numérique et de cas présentés soit par les animateurs soit par les participants
  - L'ingénierie prévoit des travaux en plénière et des travaux en sous-groupe directions d'une part, représentants du personnel d'autre part.
2. un travail d'intersession, réalisé par les établissements pour préparer la séance suivante en faisant avancer leurs projets, avec un soutien des animateurs.

Le cluster favorise les échanges entre pairs et des apports méthodologiques des animateurs. Son caractère paritaire favorise le dialogue social (écoutes des différentes parties dans le cadre d'un travail collaboratif).

##### Déploiement

Les résultats du cluster social et des accompagnements individuels seront publiés sur le site internet de l'ARACT IDF et des fédérations impliquées dans le projet à travers des fiches cas, des vidéos, des outils.

Des séminaires de restitution seront proposés en collaboration avec les partenaires impliqués et les entreprises de logistiques d'Île-De-France.

### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Apports de méthode et d'outillage, travaux en sous-groupe, travaux d'intersession, échanges autour de cas relatés par les participants, appuis individuels sur site

### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [transition numérique](#)

### Typologie de l'action

- Action collective : [cluster social](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)
- Colloque : [<à préciser>](#)
- Formation : [<à préciser>](#)
- Elaboration de document : [<à préciser>](#)
- Méthodologie d'intervention : [<à préciser>](#)
- CPOM: [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

### Outils mis en oeuvre

- Guide méthodologique
- Document d'information/sensibilisation
- Site internet
- Bases de données
- Autres ([<à préciser>](#))

### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide : [<à préciser>](#)
- Document d'information/sensibilisation : [<à préciser>](#)
- Site internet : [<à préciser>](#)

Bases de données : [<à préciser>](#)

Autres : [<à préciser>](#)

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

### Suivi de l'action

[Services de santé des entreprises suivies, ARACT, DIRECCTE](#)

### Bilan de l'action

Résultats attendus :

[Favoriser la culture de la QVT dans les entreprises](#)

Indicateurs chiffrés: [nombre d'entreprises engagées dans l'action](#)

### Appréciation qualitative au [<date à préciser>](#) :

Points forts : [<à préciser>](#)

Points à améliorer : [<à préciser>](#)

### Perspectives, évolution de l'action.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

<b>Produits de l'action</b>
<a href="#">Expérimentation sur plateformes logistiques</a>

<b>Documents en lien avec l'action</b>
<a href="#">Fiches et vidéos cas</a>

<b>Modalités de communication/valorisation de l'action</b>
<a href="#">Restitution des résultats aux participants du cluster</a>
<a href="#">Séminaire en partenariat avec les fédérations</a>

## Fiche Action PRST3 Fiche action n° 1.21

### *Veiller aux conditions d'usage des outils numériques*

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

Les conclusions du rapport Metling (septembre 2015 sur la transformation numérique et la qualité de vie au travail) indiquent que le développement du numérique au travail peut être un levier de développement de la qualité de vie au travail mais également un facteur d'accroissement des risques psychosociaux quand il est insuffisamment appréhendé.

Pour agir sur les effets néfastes du numérique, l'ARACT IDF a comme objectif d'accompagner la mise en place des TIC par l'analyse des usages pour les TPE-PME. Alors que la digitalisation de l'expérience-client rassemble les efforts de nombreuses organisations, la composante interne (salariés) est souvent considérée comme le "parent pauvre". L'objectif est d'amener les entreprises à prendre en compte l'expérience collaborateur comme elles prennent en compte l'expérience client pour une meilleure qualité de vie au travail et qualité du travail.

Pour cela un atelier de formation sera proposé :

#### 1 : le droit à la déconnexion

Le projet de loi El khomri : dès 2017 les entreprises de plus de 50 salariés négocieront un droit à la déconnexion lors des accords QVT.

Cet atelier sera une porte d'entrée qui permettra d'introduire la question du numérique dans les entreprises. Le but est de sensibiliser les entreprises à la nécessité d'intégrer dans l'évaluation des risques les questions liées au numérique (charge de travail, configuration des outils, charge informationnelle, etc.).

Dans un second temps, elles pourront être accompagnées sur le terrain en analysant les usages actuels et futurs des salariés. Les organisations penseront alors le numérique à travers les usages des salariés. Cette approche amènera les entreprises à considérer le numérique comme un levier de développement de la qualité de vie au travail.

#### Contexte régional de l'action

La forte proportion de cadre en Ile-de-France par rapport aux autres régions ramène au premier plan la question de l'utilisation à outrance des e-mails et de l'infobésité. De plus, la future loi El Khomeri va poser un cadre légal au droit à la déconnexion. Enfin, le rapport Meelting préconise d'expérimenter sur ce sujet.

Ce contexte nous incite à intervenir auprès des entreprises pour les accompagner dans la mise en place du droit à la déconnexion. Puis, d'élargir la problématique pour investir le champ des usages de tous les outils numériques.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<v.n°1 /date 23/05/16 >	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration

<input type="checkbox"/> Finalisée				
Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action	En lien avec l'action	En lien avec l'action du plan	

Date début d'action
Septembre 2016

Calendrier prévisionnel
de Septembre à Mai 2017

## II – Acteurs :

Pilote de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">ARACT IDE</a>
Responsables associés
<input type="checkbox"/> ANACT
Partenaires ou contributeurs
<input checked="" type="checkbox"/> <ANACT>
<input checked="" type="checkbox"/> < <a href="#">Service de santé des entreprises accompagnées</a> >
<input checked="" type="checkbox"/> < <a href="#">Direccte</a> >

Secteurs d'activité concernés
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Tous secteurs d'activité</a>

Secteurs géographiques concernés
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France

Cible / bénéficiaires de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : <a href="#">Toutes les entreprises et établissements d'Île-de-France</a>
<input type="checkbox"/> Salariés:
<input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions
<input type="checkbox"/> branche professionnelle
<input type="checkbox"/> Autres:

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

#### Construction

Il est mis en place une démarche de sensibilisation aux risques liés aux outils numériques, puis des expérimentations sur le terrain, pour concevoir des outils, des méthodologies d'intervention avec la prise en compte du facteur humain.

L'offre de service de l'ARACT IDF repose sur :

1. **Un ateliers** : Droit à la déconnexion
2. **Un accompagnement terrain, expérimentation** : Droit à la déconnexion, expérience collaborateur, mise en place d'une nouvelle TIC
3. **Le transfert de méthodologie** : outils d'autodiagnostic, analyse des usages, implications des salariés, etc.

#### Déploiement

Les résultats de l'action seront publiés sur le site internet de l'ARACT IDF à travers des fiches cas, des vidéos et des outils. Les ateliers seront aussi un moment de déploiement des expériences précédentes aux entreprises d'Ile-De-France. Toutes les entreprises et les établissements d'Ile-De-France pourront s'inscrire à ces ateliers. Ainsi, les outils et méthodes de l'ARACT seront diffusés aux participants afin de mettre en place des démarches QVT et numériques dans leurs entreprises.

### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Apports de méthode et d'outillage, formations, travaux en sous-groupe, travaux d'intersession, appuis individuels sur site

### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [transition numérique](#)

### Typologie de l'action

- Action collective :
- Groupe de travail :
- Colloque :
- Formation : [Ateliers numériques](#)
- Elaboration de document :

- Méthodologie d'intervention : [Analyse des usages, intégration des salariés à la démarche](#)  
 CPOM:  
 Autres :

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique  
 Document d'information/sensibilisation  
 Site internet  
 Bases de données  
 Autres ([outil d'autodiagnostic](#))

#### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide :  
 Document d'information/sensibilisation :  
 Site internet  
 Bases de données :  
 Autres

## IV – Suivi et bilan de l'action

#### Suivi de l'action

[Services de santé des entreprises suivies, ARACT, DIRECCTE](#)

#### Bilan de l'action

Résultats attendus :

[Favoriser la culture de la QVT dans les entreprises](#)

Indicateurs chiffrés:

Nombre d'entreprises présente aux ateliers

Nombre d'entreprises accompagnées individuellement

#### Appréciation qualitative au [<date à préciser>](#) :

Points forts :

Points à améliorer :

#### Perspectives, évolution de l'action.

--

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

<b>Produits de l'action</b>
-----------------------------

<a href="#">Expérimentations sur la mise en place du droit à la déconnexion / d'une nouvelle TIC</a> <a href="#">Sensibilisations sur la nécessité d'intégrer dans l'évaluation des risques les questions liées au numérique (charge de travail, configuration des outils, charge informationnelle, etc.).</a>
---

<b>Documents en lien avec l'action</b>
--

<a href="#">Fiches cas + vidéos</a>
-------------------------------------

<b>Modalités de communication/valorisation de l'action</b>
--

--

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°1.22

## Prévenir le risque routier professionnel

### I – Synthèse de l'action :

#### Description synthétique de l'action

**Sensibiliser et former les chefs d'entreprise à l'évaluation du risque routier et à sa prise en compte dans le DUER**

#### Contexte régional de l'action

L'Île-de-France compte près de 500.000 établissements avec 4.600.000 salariés dont les 25 SiST-IdF cumulent 220.000 entreprises avec 3.200.000 salariés.

Tant au plan national que régional, le risque routier professionnel est la première cause d'accidents mortels liés au travail (accidents du travail + accidents de trajet).

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) déploie depuis de nombreuses années des actions destinées à promouvoir, développer et coordonner la prévention du risque routier encouru par les salariés, en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire et une politique de mobilisation de tous les acteurs de la santé et la sécurité au travail.

Dans le cadre des orientations formalisées dans le Plan Régional Santé au Travail 2011-2014 (PRST 2) avaient été fixés pour objectifs le développement et la prise en compte du risque routier par des actions ciblées portant notamment sur :

- Les déplacements professionnels des salariés du BTP
- La réalisation d'une étude dans le secteur de la livraison de restauration rapide

Compte tenu des rôles et missions des Services interentreprises de Santé au Travail définis par les dispositions de l'article L. 4622-2 du Code du Travail, des responsabilités qui incombent aux entreprises et des enjeux du risque routier en matière de santé et de sécurité des salariés, les SiST constituent des partenaires privilégiés pour informer, sensibiliser et mobiliser leurs adhérents sur la problématique du risque routier professionnel.

Comme sur la période 2011-2012, la signature de conventions bilatérales CRAMIF/SiST a permis d'initier une démarche régionale de prévention du risque routier à travers la co-construction de fiches thématiques à destination des entreprises et la formation de personnes ressources dans les SiST, il est naturel de prolonger cette démarche partenariale dans le cadre du PRST 3 afin d'accompagner les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur plan d'action.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de

Etat de la fiche action

version	
Version JT_fl1 du 17 mai 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les CPOM
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 1.22	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action Prévention du risque routier	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> du plan <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	<b>10 CPOM-RRO</b>

Date début d'action
1 <sup>er</sup> octobre 2016

Calendrier prévisionnel
<b>2016 – 2020</b> : programme socle commun RRO des CPOM

## II – Acteurs :

Pilote de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> CRAMIF
Responsables associés
<input checked="" type="checkbox"/> DIRECCTE
<input checked="" type="checkbox"/> SIST
Partenaires ou contributeurs
<input checked="" type="checkbox"/> DRIEA

Secteurs d'activité concernés
<input checked="" type="checkbox"/> Tous secteurs

Secteurs géographiques concernés
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France

Cible / bénéficiaires de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : <a href="#">Régime général</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input type="checkbox"/> Branche professionnelle
<input checked="" type="checkbox"/> Autres: SIST (accroissement des compétences)

### III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

**Réduire durablement les facteurs de risque** d'exposition des salariés des entreprises, principalement des TPE/PME, au risque routier mission en s'appuyant sur les SiST signataires de CPOM-RRO. L'action repose sur :

- l'identification du niveau de prise en compte du risque routier dans l'entreprise,
- l'accompagnement de l'entreprise sur la nature des actions à mettre en œuvre.

? **Faire émerger** le risque routier « mission » en tant que problématique à part entière de la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs auprès des chefs d'entreprises.

? **Faciliter** l'élaboration du diagnostic du risque routier par les chefs d'entreprise.

? **Accompagner** sur la base du volontariat les chefs d'entreprises dans la mise en œuvre d'une démarche organisée de prévention du risque routier « mission ».

? **Développer** et poursuivre une politique active d'information, de sensibilisation, de mobilisation, d'études et de formation tant en direction des dirigeants et salariés des entreprises adhérentes que des acteurs en prévention du SiST, de la CRAMIF et de la DIRECCTE.

? **Accompagner** les entreprises adhérentes des SiST dans leur réflexion sur les trajets domicile travail à travers une action volontaire qui pourrait s'inscrire dans une action inter services définie dans le volet 3 des CPOM.

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

L'action est relayée par les Services de Santé au Travail, qui identifient et sensibilisent directement leurs entreprises adhérentes (CPOM-RRO).

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier**
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Typologie de l'action

- Action collective : [<à préciser>](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)

<input checked="" type="checkbox"/>	Colloque : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Formation : <u>Référents RRO de SiST</u>
<input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration de document : <b>Grille d'auto-évaluation de référence</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Méthodologie d'intervention : <b>CPOM-RRO</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>CPOM : Risque Routier</b>
<input type="checkbox"/>	Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Outils mis en oeuvre	
<input checked="" type="checkbox"/>	Guide méthodologique
<input checked="" type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation
<input type="checkbox"/>	Site internet
<input type="checkbox"/>	Bases de données
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres : grille d'évaluation, formation

Outils existants en lien avec l'action :	
<input checked="" type="checkbox"/>	Guide : <b>Ensemble des guides INRS et CRAMIF</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation : Divers produits de sensibilisation relatifs à la prévention du risque routier
<input type="checkbox"/>	Site internet : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/>	Bases de données : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/>	Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action
<p><b>Confère les CPOM-RRO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remontée des fiches de synthèse (complétée automatiquement à partir des données saisie dans l'outil mis à disposition</li> <li>- Suivi régional de la thématique</li> </ul>

Bilan de l'action
<p><b>Résultats attendus :</b> Bilans annuels régionaux (CPOM-RRO)</p> <p>A travers l'exploitation des diagnostics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification des actions mise en œuvre dans les entreprises,</li> <li>- évaluation de la progression des entreprises et de la nature des progrès.</li> </ul>
<p><b>Indicateurs chiffrés:</b> nombre de fiches complétées et nombre de diagnostic par fiche (au moins un état initial et un état final)</p>

--

**Appréciation qualitative au <date à préciser> :**

Points forts : <à préciser>

Points à améliorer : <à préciser>

**Perspectives, évolution de l'action.**

Perspective de développement de l'outil en ligne afin de faciliter la saisie et l'exploitation des données.

A terme et après adaptation, l'outil en ligne pourrait être mis à disposition d'un grand nombre d'entreprises.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

**Produits de l'action**

<à préciser>

**Documents en lien avec l'action**

<à préciser>

**Modalités de communication/valorisation de l'action**

<à préciser>

## Fiche Action PRST3

*Fiche action n° 1.24 / Prévenir le risque routier professionnel dans les entreprises de transport public routier par le contrôle et la sensibilisation à la réglementation sociale européenne*

### I – Synthèse de l'action

#### Description synthétique de l'action

Prévenir le risque routier professionnel dans les entreprises effectuant du transport public routier au travers du contrôle et de la sensibilisation des professionnels et des salariés du secteur au respect de la réglementation sociale européenne, lorsqu'ils y sont soumis, et de sa prise en compte dans le DUER pour toutes les entreprises de ce secteur d'activité.

#### Contexte régional de l'action

La DIRECCTE IdF est dotée de sections d'inspection du travail professionnalisées dans le contrôle des entreprises de transport public routier de personnes et de marchandises.  
La dernière campagne nationale relative au risque routier professionnel date de 2011 et excluait expressément les entreprises dont l'activité était le transport routier : il n'y a pas eu de campagne dédiée depuis la fusion des quatre inspections du travail.

Numéro de version de la fiche / Date de mise à jour	Etat de la fiche action
<a href="#">V.1 / 27 fév. 2017</a>	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input checked="" type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 1.24	<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 1.22	<i>Sans objet</i>	<i>Sans objet</i>	<i>Sans objet</i>

#### Date début d'action

01/01/2017

#### Calendrier prévisionnel

Année 2017

## II – Acteurs

<b>Pilote de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> DIRECCTE IdF – UR
<b>Responsables associés</b>
<input type="checkbox"/> Sans objet
<b>Partenaires ou contributeurs</b>
<input type="checkbox"/> Sans objet

<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Transport public routier (TRM, TRP)
<input type="checkbox"/> Tous secteurs

<b>Secteurs géographiques concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France
<input type="checkbox"/> Département
<input type="checkbox"/> Territoire

<b>Cible / bénéficiaires de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises : entreprises de transport public routier (TRM, TRP)
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés : conducteurs, personnel accompagnant et personnel sédentaire
<input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions
<input checked="" type="checkbox"/> Branche professionnelle : transport public routier
<input type="checkbox"/> Autres

## III – Construction et déploiement de l'action

<b>Description des objectifs concrets de l'action</b>
<p>La fatigue et la somnolence au volant font partie des principaux facteurs de risque en matière de transport routier.</p> <p>Au travers du contrôle du taux de transparence dans les entreprises soumises à la réglementation sociale européenne, du contrôle des temps de service quotidien et hebdomadaire, ainsi que de la durée de conduite ininterrompue et quotidienne, les objectifs sont d'améliorer le décompte effectif et réel des temps de service (manipulation correcte du sélecteur de temps de l'appareil de contrôle des véhicules soumis à la réglementation sociale européenne, éviter la sous-manipulation), puis la diminution des dépassements des différentes durées maximales.</p> <p>Afin que les entreprises concernées soient au mieux sensibilisées, il convient que celles-ci procèdent</p>

à une évaluation sincère du risque routier avec des mesures effectives (organisation du travail, limitation du recours au travail de nuit, etc.), quant à la formation, l'information et la capacité des salariés à la conduite (FIMO, FCO, suivi médecine du travail, état du parc automobile, etc.).

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

*Sans objet*

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres

#### Typologie de l'action

- Action collective
- Groupe de travail : SIT professionnalisées en transport routier
- Colloque
- Formation
- Elaboration de document : fiche de contrôle, document(s) de sensibilisation/information (lettre d'observations, etc.), guide méthodologique, etc.
- Méthodologie d'intervention : collectivement en groupe de travail, individuellement lors des contrôles
- CPOM
- Autres

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique
- Document d'information/sensibilisation
- Site internet
- Bases de données
- Autres

**Outils existants en lien avec l'action :**

- Guide
- Document d'information/sensibilisation : documents des préventeurs institutionnels
- Site internet : INRS, AMELI, MEEM, OIRA, DSCR, MTEFPDS
- Bases de données : Wiki'T, Delphes, SITERE
- Autres : SOLID, ConsolidationSOLID

## IV – Suivi et bilan de l'action

**Suivi de l'action**

Par Wiki'T (action avec indicateurs à inclure) et ConsolidationSOLID

**Bilan de l'action**

Résultats attendus :

- une prise en compte du risque routier en entreprise améliorée, quand elle existe, tant par les employeurs que les salariés ;
- une démarche d'évaluation professionnelle du risque routier quand elle n'existe pas ;
- un abaissement du nombre de dépassements aux durées de temps de service.

Indicateurs chiffrés :

- Taux de transparence tendant vers 80 % toutes catégories de conducteurs confondues (entreprises dont les véhicules sont soumis à la RSE - SOLID/ConsolidationSOLID) ;
- Diminution des dépassements aux différentes durées des temps de service (entreprises dont les véhicules sont soumis à la RSE – SOLID/ConsolidationSOLID sur la base des résultats partiels de 2016, exprimés en %) ;
- 100 % des entreprises contrôlées ont effectué / entrepris une démarche d'évaluation du risque routier avec des mesures effectives (entreprises dont les véhicules sont soumis à la RSE – Wiki'T) ;
- 100 % des conducteurs contrôlés disposent ou sont à jour de leur FIMO/FCO (entreprises dont les véhicules sont soumis à la RSE – Wiki'T).

A noter : aucune donnée statistique prenant en compte le nombre d'accidents du travail liés au risque routier dans les entreprises de transport public routier n'est disponible à ce jour, que ce soit nationalement ou régionalement. Cependant quelques données statistiques nationales globales permettent d'apprécier la situation, selon le type de véhicule.

La Commission des comptes des transports de la Nation (*Les comptes des transports, 53<sup>ème</sup> rapport CCTN, juillet 2016*) et l'ONISR (*La sécurité routière en France – Bilan de l'accidentalité de l'année 2015*, ONISR, 2016) relèvent en 2015 les données suivantes pour les accidents impliquant :

- un poids lourd (tous secteurs d'activités confondus) : 2 721 accidents corporels, dont 473 usagers tués (56 étant usagers de poids lourds) ;
- un autocar : 172 accidents corporels, dont 66 décès (42 personnes ayant été tuées dans un autocar) ;
- un autobus : 777 accidents corporels, dont 22 décès.

<b>Appréciation qualitative au &lt;date à préciser&gt; :</b>	
Points forts : <i>sans objet</i>	Points à améliorer : <i>sans objet</i>

<b>Perspectives, évolution de l'action.</b>
Action à reconduire annuellement, y compris en dehors d'une campagne nationale.

## VI – Production, Documents et Communication en lien avec l'action

---

<b>Produits de l'action</b>
Synthèse des données statistiques dans le cadre des contrôles et suites à contrôle des agents de l'inspection du travail.

<b>Documents en lien avec l'action</b>
Fiche de contrôle, document(s) de sensibilisation/information, guide méthodologique, etc.

<b>Modalités de communication/valorisation de l'action</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- communication externe sur l'internet de la DIRECCTE et par le biais d'une information des partenaires sociaux et des partenaires institutionnels ;</li> <li>- communication internet (intranet, réunion de réseau inspection du travail « Transport routier », publications internes).</li> </ul>



## Axe 2

**Promouvoir la qualité  
de vie au travail,  
le maintien en emploi  
et la performance**



## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°< 2.2> < GPEC, QVT- QUALITÉ DU TRAVAIL AUPRÈS DES PME en IDF >

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

#### **Contexte général de l'action**

Les entreprises, confrontées aux permanentes évolutions de leurs environnements, cherchent à s'adapter pour faire face et maintenir leur compétitivité. Elles jouent sur plusieurs leviers : l'organisation du travail, les compétences des salariés, le contenu du travail, les investissements productifs, les innovations produits ou services. Ces changements permanents se sont parfois accompagnés, ces dernières années, de pertes de repères, sur le marché pour les dirigeants, et sur le travail pour les salariés, d'une intensification du travail, de transformations des collectifs de travail et des relations managériales. Les risques psychosociaux (RPS) se sont souvent développés dans ces contextes.

Les PME d'Île de France n'échappent pas à ce contexte. De plus, dans beaucoup d'entre elles, la stratégie est peu formalisée, sa déclinaison en objectif et plan d'actions est implicite et ne fait pas l'objet de communication managériale. Des projets portant sur l'organisation et les RH peuvent permettre à ces entreprises de s'améliorer et de trouver des leviers d'action.

C'est le sens de l'action QVT en cours qui :

- Dans le cadre d'un partenariat qui a comme objectif d'accompagner 5 à 8 PME-PMI < 205 salariés, en Île de France (95, 93, 75, ...) Une action QVT qui **s'intègre comme l'une des phases d'un projet global GPEC** (en complément des actions GPEC prises en charges par un consultant spécialisé).
- **en 2016/2017 s'adresse à un nombre plus important d'entreprises adhérentes du Mevo**

#### **Phase 1 : Action en cours en 2016 : QVT au service de la GPEC**

a) un séminaire de sensibilisation « sur la QVT. Ce premier séminaire dédié QVT est prévu en Juillet 2016 : ce sera le moment et le lieu de sensibilisation d'une catégorie d'entreprises participantes au projet global GPEC.

b) dans un second temps, des appuis individuels pour la mise en place de la QVT pour chaque entreprise déjà recensée

#### **Phase 2 : Action spécifique QVT**

Afin d'amplifier la mobilisation d'un nombre plus important d'entreprises adhérentes du MEVO, un deuxième atelier spécifique sur la QVT sera proposé et des appuis individuels seront

proposés

### **OBJECTIFS DE L'ACTION QVT**

En phase 1 et 2, l'action « **QVT : qualité du travail et performance dans l'entreprise** » vise à amener les TPE/PME à s'engager dans un processus dynamique pour arriver à prendre de bonnes décisions face à **certaines questions telles que** :

- comment organiser les décisions pour favoriser des actions **au service de la performance et de l'amélioration des conditions de travail** ?
  - quelle importance est accordée aux **modes d'organisation** et à la **capacité des acteurs à débattre** de leurs situations de travail ?
  - existe-t-il une relation favorable entre amélioration des **conditions de travail, qualité de la production, du service et qualité du travail** ?
  - quelles pistes d'actions, pour compléter les actions déjà réalisées (ce qui suppose la mise en évidence et la valorisation des mesures existantes)
- => Ce qui implique de s'avoir où est-ce que les PME en ce qui concerne la qualité de vie au travail « qu'est qui fait QVT dans l'entreprise, qu'est-ce qui ne fait pas QVT » ?**

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<v.n°1 /date 15/02/2016>	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :
<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <à préciser>	<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action <u>Promouvoir auprès de tous les acteurs de l'entreprise la QVT comme une démarche stratégique reposant sur le dialogue social et intégrant nécessairement un volet « qualité du travail</u>	En lien avec l'action <à préciser>	En lien avec l'action <à préciser> du plan <à préciser>

Date début d'action 2016
DEBUT ACTION JUIN 2016 – FIN ACTION DECEMBRE 2018

### Calendrier prévisionnel 2016/2017

- Phase 1-----
- Juin 2016 à juillet 2016 : préparation de l'atelier collectif QVT (dans le cadre du projet GPEC) – Et réalisation le 7 juillet avec 5 à 8 TPE/PME
  - Septembre 2016 : séance individuelle d'accompagnement QVT pour chaque entreprise
- Phase 2-----
- Octobre/novembre 2016: Deuxième séminaire QVT
  - Année 2017 : accompagnement des entreprises intéressées par une démarche QVT

## II – Acteurs :

### Pilote de l'action

- <MOUVEMENT DES ENTREPRISES DU VAL D'OISE> / ARACT

### Responsables associés

- <DIRECCTE >

- <ARACT >

- <SIST VO>

OPCALIA FSE

### Partenaires ou contributeurs

- <Services de santé des entreprises : ACMS, AMETIF, ETC.... : ergonomes, techniciens, ..

- Consultant (dans l'action GPEC)

- Opcalia ( dans l'action GPEC uniquement)

- <à préciser>

- <à préciser>

### Secteurs d'activité concernés

- <à préciser>

- Tous secteurs

### Secteurs géographiques concernés

- X  Ensemble de la Région Île-de-France 1 ENTREPRISE DU 93 + 1 ENTREPRISE DU 75 + 4 ENTREPRISES DU 95

- X  Département : <95, 93, 75,>

- Territoire : <à préciser>.

### Bénéficiaires de l'action

- Entreprises : <PME d'île de France, dont les adhérentes au MEVO>.

- Salariés: <des entreprises >.

- Organisations syndicales, institutions: <à préciser>.
- Autres: <à préciser>.

### III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

L'action: QVT, Qualité du travail et liens avec la performance de l'entreprise démarre en juillet 2016 (voir calendrier en page précédente)

Cette action collective, permet en effet d'articuler information /sensibilisation collective et accompagnement individualisé de chaque structure

Ce qui implique de s'avoir où est-ce que les PME en ce qui concerne la qualité de vie au travail « qu'est qui fait QVT dans l'entreprise, qu'est-ce qui ne fait pas QVT » ?

Les résultats attendus :

- Une prise de conscience collective
- Mise en mouvement des entreprises dans une démarche continue de QVT
- instauration de la concertation, de la discussion sur le travail

#### Modalités d'action

##### Contenu des ateliers

- Apport des connaissances (les enjeux de la santé , la QVT)
- Présentation de supports/outils pour
- Echanger sur :
  - « qu'est ce qui fait QVT dans votre entreprise ? » ou
  - « qu'est-ce qui ne fait pas QVT dans votre entreprise » ....pour à voir où vous en êtes
- Echanges sur les mesures existantes d'amélioration des conditions de travail

##### Modalités des accompagnements individuels

- Mise en place d'un groupe « QVT »
- Repérage / Pré-diagnostic (outil à adapter à partir de l'outil Anact ou ANI)
- Utilisation de supports/outils pour échanger sur « qu'est ce qui fait QVT dans votre entreprise ? » ou qu'est-ce qui ne fait pas QVT dans votre entreprise »
- Repérage de ce qui est souhaitable

- Animation de groupe de discussion sur des thèmes prioritaires/souhaitables
- Apport de méthodes pour la poursuite de la démarche....

Interventions par ARACT ET SIST-VO, avec l'appui d' AUTRES SST : ACMS, AMETIF

### Pour le déploiement

**Livrables/ Capitalisation/Capitalisation** : Synthèses/interview, 4 pages, vidéo

- **Diffusion** des résultats : via sites des partenaires
- Présentation de la démarche dans des initiatives des partenaires (OS, Branches), avec des services de santé
- **Formation/sensibilisation d'IPRP de service de santé** afin de prolonger la sensibilisation dans les entreprises (*type de demande déjà adressée à l' Aract* )
  - Information sur la démarche dans le cadre des interventions de l' ARACT
  - ...

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS LES RPS < QVT & QUALITE DU TRAVAIL
- Autres : [<USURES PROFESSIONNELLES >](#)

#### Typologie de l'action

- Action collective : [<ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL DE PME>](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)
- Colloque : [<à préciser>](#)
- Formation : [<à préciser>](#)
- Elaboration de document : [<à préciser>](#)
- Méthodologie d'intervention : [<SÉMINAIRES ET APPUIS INDIVIDUELS >](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Outils mis en oeuvre

<input type="checkbox"/> Guide méthodologique <input checked="" type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation <input type="checkbox"/> Site internet <input type="checkbox"/> Bases de données <input checked="" type="checkbox"/> Autres SYNTHÈSE
---

Outils existants en lien avec l'action :
<input type="checkbox"/> Guide : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> Site internet : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> Bases de données : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action
<a href="#">&lt;PAR LE MEVO, LES SERVICES DE SANTÉ ET L 'ARACT</a>

Bilan de l'action	
Porte sur les résultats de <a href="#">la démarche PME</a> QVT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de l'action du point de vue             <ul style="list-style-type: none"> <li>o De la capacité d'expression</li> <li>o De la capacité et de l'efficacité de l'action</li> <li>o</li> </ul> </li> </ul>	
Indicateurs chiffrés: <a href="#">&lt;Evaluation qualitative, recueil des points des acteurs internes&gt;</a> Les résultats attendus pour la partie QVT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et type d'actions traitées pour chaque thème de la QVT identifiée</li> <li>-</li> </ul>	
Appréciation qualitative au <a href="#">&lt;date à préciser&gt;</a> : 2017	
Points forts : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	Points faibles : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## V – Annexe : Productions et Documents en lien avec l'action.

Produits de l'action
<a href="#">Synthèses/interview, 4 pages, vidéo</a>

<b>Documents en lien avec l'action</b>
--

<a href="#"><u>Documents ANACT, AUTRES</u></a>
--

## Fiche Action PRST3 Fiche action n° 2.4

### Qualité de Vie au Travail dans les établissements de santé

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

A la suite des travaux conduits par la HAS en partenariat avec l'Anact sur les liens entre qualité des soins et qualité de vie au travail, la certification des établissements (V2014) a évolué.

Afin d'accompagner ce changement, une collaboration s'est engagée avec les fédérations d'établissements de santé, ces dernières étant attentives à ce que le cadre renouvelé de la certification soutienne les démarches des établissements de santé dans l'amélioration conjointe de la qualité des soins et de la qualité de vie au travail.

Dans un projet commun, la DGOS, la HAS et l'ANACT nouent un partenariat et inscrivent les ARS et les ARACT dans un ensemble d'expérimentations sur la QVT dans les établissements de santé des secteurs publics et privés. L'un des enjeux de cette démarche est de capitaliser sur des expériences :

- au niveau régional, via notamment les ARS et les ARACT,
- au niveau national, via un pilotage assuré par l'HAS, l'ANACT et la DGOS

### Contexte régional de l'action

Depuis 2012, l'Ars Ile-de-France, en partenariat avec la HAS, la DGOS, l'ARACT Ile-de-France, la CRAMIF, la Direccte IdF, le Resah IdF, le centre de ressources de prévention des TMS du GH Paris Saint-Joseph, les fédérations hospitalières et les organisations syndicales régionales, a lancé la démarche « Ensemble pour la santé ».

Cette démarche, construite avec et pour les établissements de santé d'Ile-de-France, a pour objectifs d'accompagner ces derniers sur 3 axes :

1. «Améliorer les conditions de travail et la Qualité de Vie au Travail»
2. «Piloter la performance RH»
3. «Identifier, développer et valoriser les compétences».

Chaque axe se décline en projets opérationnels sur lesquels les établissements de santé sont invités à se positionner sur appel à candidature. Les actions sont mises en œuvre par les établissements avec l'appui de partenaires institutionnels ou de cabinets de conseil.

Depuis le lancement de la démarche, plus de 130 établissements de tous statuts ont été accompagnés. Dans ce cadre, l'ARACT a d'ores et déjà conduit 159 accompagnements sur la prévention des risques professionnels, les risques psycho-sociaux et la prévention de la violence (certains établissements ont bénéficié d'accompagnements sur plusieurs thèmes).

L'appel à projet DGOS/ANACT/HAS «Clusters d'établissements de santé pour le déploiement de démarches QVT» s'inscrit dans la continuité de la démarche initiée en Ile de France, en permettant d'adopter un nouveau cadre d'actions, celui de la QVT, dépassant celui de la prévention des risques professionnels.

**Ce projet s'appuie donc sur un partenariat solide entre l'ARS et l'ARACT, une expérience des**

établissements dans la participation à des groupes de travail réguliers, des avancées réelles sur les conditions de travail grâce aux précédents accompagnements, tout en offrant un mode de fonctionnement en trinôme (direction, médecin, CHSCT) inédit et une méthodologie «Cluster social» éprouvée par le réseau ANACT-ARACT.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version		Etat de la fiche action		
<a href="#">&lt;v.n°3/date 21/03/16 &gt;</a>		<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée		
Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 2.4	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">6 : Risques professionnels dans les établissements de santé</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> du plan <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	

Date début d'action
mars 2016

Calendrier prévisionnel
de mars à décembre 2016

## II – Acteurs :

Pilote de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">&lt;ARS Ile de France&gt;</a>
Responsables associés
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">ARACT Ile de France&gt;</a>
Partenaires ou contributeurs
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">&lt;HAS&gt;</a> <input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">&lt;ANACT&gt;</a> <input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">&lt;Direccte&gt;</a>

Secteurs d'activité concernés
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">&lt;Secteur de la santé&gt;</a>

Secteurs géographiques concernés
----------------------------------

Ensemble de la Région Île-de-France

#### Cible / bénéficiaires de l'action

Entreprises : [<Etablissements de santé>](#).

Salariés: [<à préciser>](#).

Organisations syndicales, institutions: [<via les CHSCT et les Commissions Médicales d'Etablissements>](#).

branche professionnelle

Autres: [<à préciser>](#).

## III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

- La mise en place du cluster QVT établissements de santé en Ile-de-France doit permettre : Une meilleure appropriation du lien entre Qualité de Vie au Travail / Qualité des soins,
- Des expérimentations concrètes de démarche visant à améliorer la Qualité de Vie au Travail des personnels des établissements de santé,
- Un appui au dialogue social dans les établissements avec la mobilisation, au sein du cluster, de représentants de la Direction et de représentants du CHSCT (cf infra),
- L'intégration, à termes, de la QVT comme composante à part entière des différents projets (techniques , organisationnels, ...) conduits par les établissements de santé.

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Mise en place d'un cluster social sectoriel « QVT – établissements de santé »

Un « cluster social » de 8 établissements de santé est constitué.

Chaque établissement est représenté par un membre de la direction, un représentant du corps médical issu de la CME et un représentant du personnel issu du CHSCT.

Cette méthode mise au point et proposée par l'Anact, dite « Cluster social », repose sur le principe d'échanges de pratiques entre établissements.

Ce type d'opération collective réunit de façon paritaire les représentants d'établissements de santé implantés sur un même territoire

Ce processus d'apprentissage repose sur l'architecture simple suivante et qui combine :

- un travail collaboratif des établissements, travail guidé au cours de 5 sessions d'une journée échelonnées sur une période de 6 à 8 mois
  - o Le travail est guidé par une méthode d'animation développée par le réseau ANACT-ARACT
  - o Les journées sont organisées autour d'apports d'outils et de méthode sur les démarches QVT et de cas présentés soit par les animateurs soit par les participants
  - o L'ingénierie prévoit des travaux en plénière et des travaux en sous-groupe directions d'une part, représentants du personnel d'autre part.
- un travail d'intersession, réalisé par les établissements pour préparer la séance suivante en faisant avancer leurs projets, avec un soutien des animateurs

Outre l'intérêt évident des échanges entre pairs et des apports méthodologiques des animateurs, le cluster social favorise, de par son caractère paritaire, le dialogue social dans les structures participantes (partage de références et de méthodologies communes, écoute des différentes parties dans un cadre de travail collectif, ...).

## DÉPLOIEMENT / Diffusion des enseignements

Cette expérimentation va permettre :

- d'alimenter la réflexion nationale sur les critères QVT de la certification HAS,
- de favoriser les démarches de certification de tous les établissements de soin en matière de QVT ;
- d'animer des échanges d'expériences ;
- de fédérer les acteurs régionaux autour de la promotion des démarches de qualité de vie au travail dans les établissements de soin ;
- de favoriser la négociation sur la Qualité de vie au travail au sein des établissements de soin.

A cette fin, l'ARS et l'ARACT prévoient un vaste déploiement au niveau de la Région

- la mise à disposition de tous les outils produits dans le cadre du Cluster (diagnostic QVT, fiche d'évaluation embarquée, ingénierie de l'accompagnement, outil d'auto-évaluation, ...) ;
- des fiches monographiques (retours d'expérience) présentant les démarches conduites dans les établissements du cluster.;
- un rapport transverse synthétique reprenant les facilités/difficultés/conditions de réussite des démarches ;

- la réalisation de témoignages en vidéo sur la démarche conduite et les effets obtenus dans les établissements du cluster.

Ces retours d'expérience et produits de capitalisation seront diffusés via :

- un séminaire régional (début 2017) : L'ARS et l'ARACT envisagent de réaliser un séminaire de partage/restitution à partir des travaux des établissements franciliens

- la mise en ligne des livrables sur le site ARS des projets Ensemble Pour La Santé et sur le site de l'ARACT Ile-de-France.

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Typologie de l'action

- Action collective : [cluster social](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)
- Colloque : [<à préciser>](#)
- Formation : [<à préciser>](#)
- Elaboration de document : [<à préciser>](#)
- Méthodologie d'intervention : [<à préciser>](#)
- CPOM: [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique

<input checked="" type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation
<input type="checkbox"/>	Site internet
<input type="checkbox"/>	Bases de données
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres ( <a href="#">outil d'autodiagnostic, outil vidéo,</a> )

Outils existants en lien avec l'action :	
<input checked="" type="checkbox"/>	Guide : <a href="#">10 questions sur la QVT dans les établissements de santé (ANACT 2015)</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Guide : <a href="#">Revue de littérature QVT et qualité des soins (HAS janvier 2016)</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation : <a href="#">supports ppt sur la QVT</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Site internet : <a href="http://www.ensemblepourlasante.fr">www.ensemblepourlasante.fr</a>
<input type="checkbox"/>	Bases de données : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/>	Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## IV – Suivi et bilan de l'action

Suivi de l'action
Un comité de pilotage ANACT/HAS pilote et supervise le projet national. Les ARACT alimentent les travaux du comité de pilotage

Bilan de l'action
Résultats attendus : <a href="#">cette expérimentation vise notamment à</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">alimenter la réflexion nationale et régionale sur les critères QVT de la certification de TOUS LES ETABLISSEMENTS DE SOIN</a></li> <li>- favoriser la négociation sur la QVT au sein des établissements de soin</li> <li>- fédérer les acteurs régionaux autour de la promotion des démarches, etc...</li> </ul>
Indicateurs chiffrés:
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'établissements engagés dans l'action, nombre d'expérimentations QVT mises en place à l'issue de l'action, nombre de personnels concernés par l'expérimentation, résultats des évaluations de la démarche par le trinôme (via des questionnaires d'évaluation à la fin du dispositif)</li> <li>- <a href="#">Nombre d'établissements ayant mis en place des négociations QVT,</a></li> </ul>
<a href="#">Si possible :</a>
<a href="#">Indicateurs qualitatifs : Apprécier l'effet du projet dans les établissements en ce qui concerne les négociations, l'évaluation des démarches (difficultés, facilités), la mobilisation des acteurs régionaux sur le sujet, ....</a>
<a href="#">Via enquêtes par exemple (modalités à préciser)</a>

Appréciation qualitative au <u>&lt;date à préciser&gt;</u> :	
Points forts : <u>&lt;à préciser&gt;</u>	Points à améliorer : <u>&lt;à préciser&gt;</u>

Perspectives, évolution de l'action.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

Produits de l'action
<u>7 expérimentations QVT dans 7 établissements de santé franciliens</u>

Documents en lien avec l'action
<u>Fiches cas + vidéos + voir Déploiement chapitre III</u>

Modalités de communication/valorisation de l'action
<u>Séminaire début 2017</u> <u>Diffusion des outils produits sur le site Internet <a href="http://www.ensemblepourlasante.fr">www.ensemblepourlasante.fr</a></u>

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°2.5-2.6-2.8/Maintien en emploi

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

La prévention de la désinsertion professionnelle peut être succinctement définie comme un ensemble d'actions coordonnées successives ou simultanées ayant pour objectif de maintenir un travailleur dans une situation d'emploi ou d'employabilité en agissant sur son environnement professionnel et sa situation personnelle .

Ces actions de maintien en emploi mobilisent une variété d'acteurs aux champs d'action et prérogatives variables : CARSAT ou CRAMIF, DIRECCTE, MDPH, AGEFIPH, FIPHFP, OETH, services de santé au travail, etc...

Les services de santé au travail, la DIRECCTE et la CRAMIF ont fait de la désinsertion professionnelle et du maintien en emploi une priorité des CPOM en le rendant, conformément à la réglementation, obligatoire pour tous les services.

De cette première étape est apparue la nécessité de travailler sur la continuité de l'offre de services auprès des salariés et d'harmoniser les interventions au sein d'une démarche cohérente et organisée.

C'est l'objet de cette action spécifique du PRST 3 elle-même s'inscrivant dans le cadre de l'objectif 5 du plan national santé travail et vise à répondre aux objectifs 2.5, 2.6 et 2.8 du PST.

Il s'agit de mettre en place une **instance de coordination et d'harmonisation de l'ensemble des actions et acteurs intervenant dans le domaine du maintien dans l'emploi en vue dégager les synergies et les complémentarités destinées à bâtir des parcours de maintien dans l'emploi précoces et individualisés.**

Cette instance régionale aura donc un double objet :

1. Mutualiser, partager les éléments de diagnostic et d'analyse.
2. Proposer et conduire des actions en matière de maintien en emploi en Île-de-France.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
V 0.1 Etat initial	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action Actions 2.5, 2.6, 2.8	<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 3.7, 2.4	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> du plan <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	<input checked="" type="checkbox"/> Programme d'action socle commun pour les 25 SSTI de la

				région IDF
--	--	--	--	------------

<b>Date début d'action</b>
Second semestre 2016

**Calendrier prévisionnel**

Août 2016 – Août 2020

## II – Acteurs :

---

**Pilote de l'action**

DIRECCTE

**Responsables associés**

CRAMIF

**Partenaires ou contributeurs**

Services de santé au travail

MSA

Sameth

Services de santé au travail

Direccte (pôle 3<sup>E</sup>)

AGEPIH

Partenaires sociaux

**Secteurs d'activité concernés**

Tous secteurs

**Secteurs géographiques concernés**

Ensemble de la Région Île-de-France

**Bénéficiaires de l'action**

Entreprises : [<à préciser>](#).

Salariés: [<à préciser>](#).

Organisations syndicales, institutions: [<à préciser>](#).

Autres: [<à préciser>](#).

### III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

Construire un parcours de de maintien dans l'emploi permettant un repérage précoce, la construction d'un parcours individualisé à travers une prise en charge continue mobilisant tout ou partie des acteurs et des dispositifs disponibles en mettant en place les instances de coordination et d'harmonisation des actions de maintien dans l'emploi.

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Un attention particulière sera portée à veiller à ce que les TPE-PME soient impérativement incluses dans les travaux du comité régional du maintien en emploi.

#### Thématique

Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

#### Typologie de l'action

- Action collective : [<à préciser>](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)
- Colloque : [<à préciser>](#)
- Formation : [<à préciser>](#)
- Elaboration de document : [<à préciser>](#)
- Méthodologie d'intervention : [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Outils mis en oeuvre

- Guide méthodologique
- Document d'information/sensibilisation
- Site internet
- Bases de données
- Autres ([<à préciser>](#))

#### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide : [<à préciser>](#)
- Document d'information/sensibilisation : [<à préciser>](#)
- Site internet : [<à préciser>](#)
- Bases de données : [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

## IV – Suivi et bilan de l'action

### Suivi de l'action

A l'issue d'une réunion préparatoire de lancement et de validation, un groupe pilote sera constitué et sera en charge :

1. D'animer et coordonner des sous- groupes en charge de conduire une action particulière
  2. de consolider l'ensemble des travaux restitués
- Une commission plénière sera chargée des bilans d'étape et de la validation des restitutions

Elle se déclinera de la façon suivante :

#### Actions 2.5 et 2.6

#### ➤ Lancement du projet et constitution du groupe de pilotage, des sous-groupes et des premiers axes de travail (2<sup>o</sup> semestre 2016) points 1 à 4

1. Recensement des acteurs intervenant effectivement sur une action de prévention de désinsertion professionnelle
2. Repérage des acteurs susceptibles d'intervenir
3. Recensement des dispositifs disponibles et pouvant être mobilisés dans le cadre d'une action de prévention de désinsertion professionnelle et interlocuteurs pilotes
4. Linéarisation des interventions et des dispositifs mobilisables dans le cadre d'un parcours de maintien dans l'emploi

#### ➤ Premier semestre 2017 : Repérage des dispositifs et structuration des modalités du partage de l'information (points 5 à 7)

5. Fixer les modalités d'information, de communication et d'échange d'information permettant la continuité de la prise en charge du travailleur à partir d'un diagnostic initial
6. Déterminer les conditions et les modalités de repérage d'un salarié menacé de désinsertion professionnelle
7. Déterminer les conditions de réalisation du diagnostic initial et de construction du parcours de prise en charge à partir de situations types.

#### ➤ Second semestre 2017 : Formalisation et déploiement (points 8 à 12)

8. Construction du protocole de communication auprès des organismes/institutions/entreprises/salariés intéressés (outils existants, contacts, etc...)
9. Campagne de communication
10. Validation des protocoles
11. Tests
12. Déploiement

#### ➤ Premier semestre 2018 : Prospective (point 13)

13. Réflexion sur le déploiement d'une E application permettant la mise en œuvre de ce parcours

### Bilan de l'action

Résultats attendus : Mise en place d'un processus permettant de conduire une démarche de maintien dans l'emploi plus efficiente.

Indicateurs chiffrés:

1. Rapport entre le nombre de dossiers de maintien dans l'emploi/nombre de dossiers ayant

donné lieu à une solution identifiée  
2. Rapport entre le nombre de dossiers de maintien dans l'emploi/nombre de dossiers ayant donné lieu à une solution reclassement de plus de 6 mois

Appréciation qualitative au <u>&lt;date à préciser&gt;</u> :	
Points forts : <u>&lt;à préciser&gt;</u>	Points faibles : <u>&lt;à préciser&gt;</u>

## V – Annexe : Productions et Documents en lien avec l'action

Produits de l'action
<u>&lt;à préciser&gt;</u>

Documents en lien avec l'action
Documents d'information, supports de sensibilisation, document de diagnostic préalable, document de communication, .....

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 2.7 / Expérimentation d'un « Guichet unique PDP » : Faciliter le maintien et/ou retour à l'emploi des salariés vivant avec une Maladie Chronique Evolutive

I – Synthèse de l'action :

#### Description synthétique de l'action

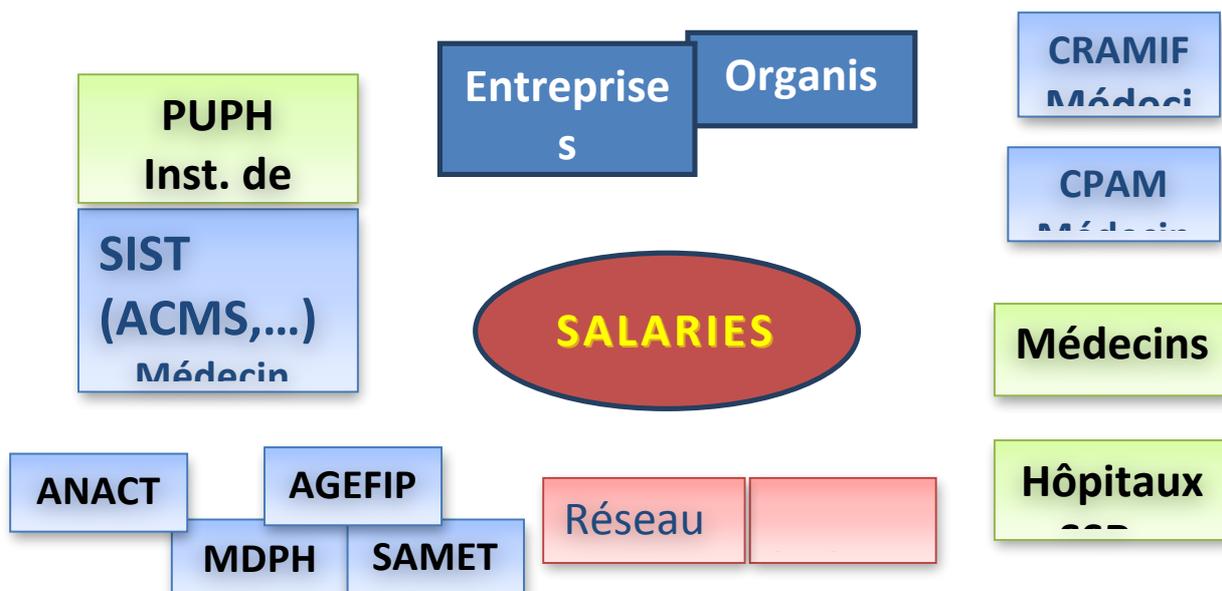
- Mener une expérimentation ciblée de « Guichet unique PDP » en vue de modélisation sur l'IDF.
- Elaborer des solutions permettant la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et le maintien/retour en emploi des salariés vivant avec une Maladie chronique Evolutive (MCE)

**Objectif « Guichet unique PDP » :** réduire la complexité induite par la multiplicité des acteurs de la PDP et du maintien/retour en emploi (Cf. Tableau 1 ci-dessous) en redéfinissant les complémentarités et modalités de collaborations en vue de rendre le parcours des salariés vivant avec une maladie chronique évolutive clair, lisible et sécurisé.

Gagner en précocité de détection, en intégrant les acteurs "amont" du système de soins : médecins traitants, hôpitaux, SSR,...

Ce décloisonnement des acteurs de la santé au travail et de la santé publique est donc un objectif et un moyen de l'action.

#### ACTEURS DE LA PDP ET DU



### Contexte régional de l'action

20% des français vivent au moins avec une maladie chronique dont 4 millions dans les tranches d'âge de 20 à 59 ans, population en âge de travailler (CNAMTS).

Selon l'ARACT d'Aquitaine, 12 à 15% des salariés en activité vivent avec une maladie chronique, soit plus de 1 sur 8. Le recul de l'âge de la retraite va rendre cette question du maintien en emploi des salariés âgés, les plus exposés, de plus en plus actuelle : entre 2000 et 2010, le taux d'emploi des 55-64 ans a augmenté de 10,3 points et cette évolution semble s'accélérer depuis 2011.

Or, comme le signale un rapport récent de l'IGAS (2013-147) le tiers des salariés âgés de 60 à 69 ans partis à la retraite en 2012 n'était plus en activité (cette proportion atteint 41% dans le seul secteur privé) ; **pour un quart de ceux-ci (soit plus de 10 % des salariés du privé prenant leur retraite...), cette sortie de l'activité était liée à des raisons de santé ou de handicap.**

Toutes ces réalités appartiennent à la sphère de la santé publique mais ont une influence sur le maintien et/ou retour à l'emploi.

**Par ailleurs, la complexité des dispositifs et du jeu des acteurs posent apparemment un vrai problème d'accès aux dispositifs, comme le souligne l'extrait suivant d'une publication du collectif d'associations "[Im]Patients chroniques et associés"**

*"La méconnaissance des dispositifs d'aide à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques, tant par les personnes elles-mêmes, que par les employeurs, les représentants syndicaux, que parmi nombre de travailleurs sociaux ou de médecins du travail, conduit à une sous-utilisation de leurs diverses possibilités.*

Les [Im]Patients chroniques et associés ont publié un guide qui rassemble l'information disponible. Toutefois, « **les manques sont si profonds dans ce domaine, qu'une action régionale d'ampleur est nécessaire pour que tous les acteurs du monde du travail et tous les professionnels qui aident les personnes malades chroniques soient informés des dispositifs existants.** »

L'action proposée prendra en compte cette dimension.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
17 mai 2016 / v2	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les CPOM
<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Maintien en emploi : action n° 2.7 : <a href="#">Elaborer des solutions permettant le maintien en emploi des travailleurs atteints de MCE</a>	<input checked="" type="checkbox"/> action 2.5 Améliorer la lisibilité et l'accessibilité aux droits pour les travailleurs ;  2.6 : mettre en place une offre régionale coordonnée d'accompagnement	En lien avec l'action <à préciser>	En lien avec l'action : - plan Cancer - PRITH	S'inscrit dans les actions de PDP déployées par les SIST

#### Date début d'action

26 mai 2016 : réunion de lancement, rassemblant tous les acteurs préparée dès maintenant

#### Calendrier prévisionnel

Action opérationnelle en fin du quatrième trimestre 2016 ; premiers résultats évalués à mi-2017

#### II – Acteurs :

##### Pilote de l'action

ARS / ACMS

##### Responsables associés

ARACT

DIRECCTE

##### Partenaires ou contributeurs

IIMTPIF

CRAMIF / CPAM

Réseaux de Santé (ACT Santé, réseau main)

HUMANIS, groupe de retraite et de prévoyance

URML d'Île de France

MDPH / AGEFIPH / SAMETH / ...

<input checked="" type="checkbox"/> SSR
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprise (Direction / ANDRH)
<input checked="" type="checkbox"/> partenaires sociaux
<input checked="" type="checkbox"/> [Im]Patients chroniques et associés, association « cancer at work »
<input checked="" type="checkbox"/> OPCA
<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Tous secteurs

<b>Secteurs géographiques concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France

<b>Cible / bénéficiaires de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Entreprises adhérentes de l'ACMS
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés de toutes entreprises adhérentes à l'ACMS
<input checked="" type="checkbox"/> Organisations syndicales, IRP dans les entreprises adhérentes.
<input checked="" type="checkbox"/> Branche professionnelle : à identifier avec les partenaires ( HUMANIS, ...)
<input type="checkbox"/> Autres: <à préciser>.

### III – Construction et déploiement de l'action

<b>Description des objectifs concrets de l'action</b>
<p><b>Phase 1 :</b> Identification du parcours « maintien et retour en emploi » des personnes vivant avec une MCE : étapes, acteurs, freins, leviers, pistes d'amélioration en lien avec l'ensemble des acteurs, y compris associations de patients, de l'entreprise, du monde de la santé. Prise en compte des travaux réalisés sur d'autres régions (ARACT Aquitaine, PDP Pays de Loire, travaux ANACT/ARACT sur plan Cancer N°3...).</p> <p><b>Phase 2 :</b> Proposition d'un modèle expérimental de guichet unique PDP en lien avec l'entreprise et les acteurs du système de santé de manière à :</p> <p><b>"Innover dans la prévention de la désinsertion professionnelle des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives, notamment cardiovasculaires, en créant un guichet unique, de manière à décloisonner les nombreux acteurs du secteur et accompagner les salariés en risque de perte d'emploi de ce fait, ou en retour à l'emploi après un épisode "aigu".</b></p> <p><b>Phase 3 :</b> Test du Guichet unique PDP et outils connexes sur un secteur de l'ACMS, bilan et recommandations du groupe de travail (2016) ;</p> <p><b>Phase 4 :</b> modélisation à l'ensemble des secteurs de l'ACMS, bilan et recommandations du groupe de travail (2017) ;</p> <p><b>Phase 5 :</b> proposition de modélisation et d'accompagnement à l'ensemble des SIST (en s'appuyant sur les cellules PDP des SIST / Cf. recommandation du COCT : mobiliser les</p>

CPOM afin de rendre visible l'action de PDP des SIST) ; (2018-2020)

- Simplifier et améliorer les dispositifs d'accès et de maintien dans l'emploi des personnes touchées par une maladie chronique.
- Améliorer l'information sur ces dispositifs, en regroupant, synthétisant et rendant claires les différentes informations actuellement éparses et peu accessibles.

**Sensibiliser les entreprises** grâce à une mutualisation en IDF et avec les pratiques des grandes entreprises et des établissements des trois fonctions publiques."

Faire mieux connaître les actions de PDP des SIST ; gagner en précocité de détection en lien avec le système de soins ; mettre en place une coordination entre les différents intervenants ; améliorer la qualité des actions en associant les représentants des personnes vivant avec une MCE.

Trouver de nouveaux financements ; développer des actions d'information et de sensibilisation à grande échelle ; mettre en place un site internet d'information, outil co-construit et partagé entre les différents acteurs ;

envisager la possibilité d'un service de renseignements téléphoniques "partagé".

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Développer une offre de service et des outils mettant les entreprises (en particulier les PME-TPE) en capacité d'élaborer des solutions organisationnelles en réponse à des problèmes de santé rencontrés par les salariés, en lien avec un réseau d'acteurs locaux.

Tous les outils élaborés au cours de l'action seront, si nécessaire, adaptés aux besoins des TPE/PME ; nous verrons si le passage par des branches professionnelles permet des mises en commun à ce niveau.

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique

Autres : <à préciser>

### Typologie de l'action

- Action collective : l'action a pour objectif de faire travailler ensemble les acteurs concernés
- Groupe de travail : il y en aura sans doute plusieurs, et un comité de pilotage
- élaboration d'un modèle de guichet unique et outils connexes et test
- Colloque : <à préciser>
- Formation : <à préciser>
- Elaboration de document : des guides à destination des divers publics seront élaborés et/ou mis à jour
- Méthodologie d'intervention : <à préciser>
- CPOM: La PDP est une composante importante des CPOM des SIST
- Autres : <à préciser>

### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique
- Documents d'information/sensibilisation
- Site internet : mise en ligne du parcours PDP interactif
- Bases de données
- Autres (<à préciser>)

### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide : <à préciser>
- Document d'information/sensibilisation : Guide [Im]patients chroniques et associés
- Site internet : site de l'ARACT d'Aquitaine intitulé : " <http://www.maladie-chronique-travail.eu/>"
- Bases de données : <à préciser>
- Autres : <à préciser>

#### IV – Suivi et bilan de l'action

##### Suivi de l'action

Réunions régulières du comité de pilotage et de coordination

Bilan et revue régulière du process

##### Bilan de l'action

Résultats attendus : test du mode de fonctionnement des acteurs de la PDP en mode "guichet unique" conduit positivement ; capacité à le présenter aux autres acteurs de la région sous l'égide des tutelles.

Enquête de satisfaction (testing) menée avec les usagers et les associations les représentant.

Indicateurs chiffrés: <à préciser>

##### Appréciation qualitative au 30 juin 2017 via une enquête auprès des usagers

Points forts : <à préciser>

Points à améliorer : <à préciser>

##### Perspectives, évolution de l'action.

Généralisation aux acteurs concernés

#### VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

##### Produits de l'action

Dispositif de Guichet unique PDP opérationnel, accessible

##### Documents en lien avec l'action

<à préciser>

##### Modalités de communication/valorisation de l'action

Communications coordonnées des acteurs via leurs propres canaux et vers leurs propres publics

Inclusion dans le Plan Régional de Santé 2 ?

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°2-11 : Pratiques addictives en milieu de travail : formation des professionnels

#### I – Synthèse de l'action :

##### Description synthétique de l'action

- Promouvoir la formation des professionnels de santé au travail à la pratique de repérage précoce et d'intervention brève pour la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.
- Promouvoir la formation sur la prévention des risques liés aux conduites addictives en milieu professionnel à destination des membres des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), des médecins du travail et de prévention, de l'encadrement.
- Promouvoir la formation sur la participation à la prévention des risques liés aux conduites addictives en milieu professionnel à destination des acteurs des services de santé au travail (médecins du travail, infirmiers et psychologues du travail, intervenants en prévention des risques professionnels)
- Faciliter la mise en lien des entreprises avec les acteurs régionaux proposant des offres de formations (Fédération Addiction, INRS, ANPAA, ADDITRA, RESPADD, etc.)

##### Contexte régional de l'action

Action s'inscrivant dans le Projet Régional de Santé, et plus particulièrement dans le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS) 2013-2017 :

- Objectif stratégique N°2 : Améliorer la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement pour garantir l'adéquation du parcours de vie et de soins aux besoins des personnes

- Objectif opérationnel N°2-1 : Organiser et renforcer la prévention tout au long du parcours de vie

- Développer la prévention des conduites addictives et à risques en milieu professionnel

Se référer à la Fiche action n°2-11 : *Pratiques addictives en milieu de travail : Prévention collective des conduites addictives en milieu professionnel associées à la prise en charge des cas individuels*

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">v.n°1 /mars 2017</a>	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres	Lien avec les
-------------------	---------------	--------------------	--------------------	---------------

	autre action PRST3		plans :	Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 2.11 : Prévenir les pratiques addictives en milieu professionnel	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <à préciser>	En lien avec l'action <à préciser>	En lien avec l'action Prévenir dans le monde du travail du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017	

Date début d'action
2017

Calendrier prévisionnel
2018-2020

## II – Acteurs :

Pilote de l'action
<input type="checkbox"/> <a href="#">ARS Ile-de-France</a>
Responsables associés
<input type="checkbox"/> <à préciser>
<input type="checkbox"/> <à préciser>
<input type="checkbox"/> <à préciser>
Partenaires ou contributeurs
<input type="checkbox"/> <a href="#">CSAPA</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Fédération Addiction</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">ANPAA</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">ADDITRA</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">INRS</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">RESPADD</a>

Secteurs d'activité concernés
<input type="checkbox"/> <à préciser>
<input checked="" type="checkbox"/> Tous secteurs

Secteurs géographiques concernés
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France

Département : <à préciser>.

Territoire : <à préciser>.

#### Cible / bénéficiaires de l'action

Entreprises : <à préciser>.

Salariés: <à préciser>.

Organisations syndicales, institutions: <à préciser>.

Branche professionnelle

Autres: <à préciser>.

### III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

- Promouvoir la formation des professionnels de santé au travail à la pratique de repérage précoce et d'intervention brève pour la prévention des conduites addictives en milieu professionnel :
  - Situer la place de la consommation à risque en milieu professionnel ;
  - Identifier les enjeux du repérage précoce et la place des différents professionnels de santé ;
  - Pratiquer la technique d'intervention brève dans le cadre du repérage précoce ;
  - Intégrer le repérage précoce et l'intervention brève à sa pratique professionnelle.
- Inciter à la formation sur la prévention des risques liés aux conduites addictives en milieu professionnel à destination des membres des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), des médecins du travail et de prévention, de l'encadrement :
  - Intégrer les notions nécessaires à la compréhension des conduites addictives et leurs effets en milieu professionnel.
  - Construire une démarche de prévention collective des risques professionnels liés aux conduites addictives.
- Inciter à la formation sur la participation à la prévention des risques liés aux conduites addictives en milieu professionnel à destination des acteurs des services de santé au travail (médecins du travail, infirmiers et psychologues du travail, intervenants en prévention des risques professionnels)
  - Intégrer les connaissances de base sur les différents types de conduites addictives et leurs effets
  - Conseiller l'entreprise dans la mise en œuvre d'une démarche collective de prévention des risques professionnels liés aux conduites addictives
- Développer la mise en lien des entreprises avec les acteurs régionaux proposant des offres de formations (Fédération Addiction, INRS, ANPAA, ADDITRA, RESPADD, etc.)

Public cible :

Les secteurs cibles privilégiés de l'action sont :

- les transports, la construction, le secteur de l'hébergement et de la restauration, le secteur englobant les arts et spectacles

Conditions de réalisation des actions :

Se rapprocher des opérateurs régionaux réalisant des formations sur les conduites addictives en milieu professionnel

Modalités de financement de l'action :

Financement des formations par l'employeur

**Modalités d'action en direction des TPE-PME**

[<à préciser>](#)

**Thématique**

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [<à préciser>](#)

**Typologie de l'action**

- Action collective : [<à préciser>](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)
- Colloque : [<à préciser>](#)
- Formation : [<à préciser>](#)
- Elaboration de document : [<à préciser>](#)
- Méthodologie d'intervention : [<à préciser>](#)
- CPOM: [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

**Outils mis en œuvre**

- Guide méthodologique
- Document d'information/sensibilisation
- Site internet

<input type="checkbox"/> Bases de données <input checked="" type="checkbox"/> Autres ( <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> ) Outil d'aide au repérage précoce et à l'intervention brève (RPIB) ALCOOL, CANNABIS, TABAC CHEZ L'ADULTE (Haute Autorité de Santé)
---

**Outils existants en lien avec l'action :**

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> Guide : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a><br><input type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a><br><input type="checkbox"/> Site internet : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a><br><input type="checkbox"/> Bases de données : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a><br><input type="checkbox"/> Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> |
|--|

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

**Suivi de l'action**

[<à préciser>](#)

**Bilan de l'action**

Résultats attendus : [<à préciser>](#)

Indicateurs chiffrés: [<à préciser>](#)

- Nombre d'entreprises ayant réalisé des formations relatives aux conduites addictives en milieu professionnel :

- par types de formations, par secteurs, par types de professionnels

**Appréciation qualitative au [<date à préciser>](#) :**

Points forts : [<à préciser>](#)

Points à améliorer : [<à préciser>](#)

**Perspectives, évolution de l'action.**

Déploiement de l'action vers les secteurs professionnels autres que ceux ciblés prioritairement mais figurant parmi les secteurs les plus fortement consommateurs, notamment les secteurs de l'information et de la communication (drogues illicites, tabac, alcool).

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

<b>Produits de l'action</b>
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

<b>Documents en lien avec l'action</b>
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

<b>Modalités de communication/valorisation de l'action</b>
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°2-11 : Prévention des conduites addictives en milieu de travail : action collective en direction des salariés

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

- Promotion des actions visant à informer et sensibiliser les salariés
- Appui à l'accès aux dispositifs de prévention, de réduction des risques et des dommages et de soins en addictologie
- Incitation à l'inscription de l'entreprise et à la participation des salariés à l'opération Moi(s) sans Tabac

### Contexte régional de l'action

#### Types d'usage des substances psychoactives

Il existe plusieurs types de comportements dans la consommation d'un produit, allant de l'usage simple à la dépendance :

- *l'usage simple* : consommation occasionnelle ou régulière qui n'entraîne pas de problème de santé ou d'autre dommage à court terme. Toutefois, des complications peuvent survenir à moyen ou à long terme ;

- *l'usage nocif (ou abus)* : consommation répétée qui est responsable de complications sur le plan de la santé (dépression, cirrhose, cancer...), de la vie privée (séparation, violences, problèmes financiers...) et/ou du travail (absentéisme, accidents du travail...). Ce comportement est pathologique ;

- *la dépendance (également appelée addiction)* : le sujet ressent un désir puissant de continuer sa consommation malgré toutes les complications existantes. Il n'arrive pas à contrôler ce besoin et des effets de « manque » peuvent se ressentir. Le sujet se désinvestit de toutes ses activités familiales, sociales et professionnelles. Toute sa journée est organisée autour de la consommation de substances psychoactives. Ce comportement est pathologique. Lors de l'arrêt, un syndrome de sevrage peut survenir.

Ces 3 définitions ont été modifiées en mai 2013, avec l'apparition d'une nouvelle classification des pathologies psychiatriques (DSM 5). Les critères d'usage nocif (ou abus) et de dépendance sont dorénavant regroupés en «trouble de l'usage des substances psychoactives », avec différents niveaux de gravité.

(Source : INRS)

#### Principaux effets sur la santé selon les substances psychoactives:

Nom ou famille	Principaux effets
----------------	-------------------

<p><b>Tabac</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cancers du poumon, de la vessie, de l'appareil digestif et de la sphère ORL</li> <li>- Bronchopathie chronique obstructive, insuffisance respiratoire chronique</li> <li>- Asthme</li> <li>- Pathologies cardiovasculaires (infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral...)</li> <li>- Anxiété, dépression</li> </ul>
<p><b>Alcool</b> <i>(éthanol)</i></p>	<p><b>Effets immédiats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diminution de vigilance et des réflexes, troubles de la vision</li> <li>- ivresse, perte de contrôle avec prise de risque (conduite dangereuse de véhicules...), familiarités, passages à l'acte violents</li> <li>- coma éthylique en cas d'absorption massive</li> </ul> <p><b>Consommation chronique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cancers (ORL, bouche, œsophage...)</li> <li>- maladies du foie (hépatite, cirrhose...)</li> <li>- pancréatite</li> <li>- maladies cardiovasculaires (hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, accidents vasculaires cérébraux...)</li> <li>- dénutrition</li> <li>- atteinte du système nerveux central et périphérique</li> <li>- dépression</li> </ul>
<p><b>Médicaments (anxiolytiques, somnifères, anti-dépresseurs, certains antalgiques...)</b></p>	<p>Variables suivant la classe médicamenteuse : somnolence, modifications du comportement, troubles de la mémoire, troubles des capacités motrices...</p>
<p><b>Cannabis</b></p>	<p><b>Effets immédiats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diminution de la vigilance, des réflexes et des capacités de mémoire</li> <li>- troubles des perceptions (vue, ouïe...)</li> <li>- somnolence</li> <li>- ivresse</li> <li>- forte angoisse</li> </ul> <p><b>Consommation chronique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- syndrome amotivationnel : manque d'intérêt pour les activités professionnelles ou scolaires, isolement social</li> <li>- aggravation de pathologies psychiatriques</li> <li>- aggravation d'un asthme ; bronchopathie chronique obstructive</li> <li>- infarctus du myocarde, troubles du rythme cardiaque</li> <li>- complications liées au tabac lorsque le cannabis est associé à ce dernier</li> </ul>
<p><b>Cocaïne</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Troubles de la mémoire</li> <li>- Forte anxiété, dépression, troubles du comportement</li> <li>- Pathologies cardiovasculaires (infarctus du myocarde...)</li> </ul>
<p><b>Ecstasy</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maux de tête, nausées, hallucinations</li> <li>- Fièvre importante ou trouble du rythme cardiaque pouvant entraîner la mort</li> </ul>
<p><b>Héroïne</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Somnolence, dépression respiratoire, coma allant jusqu'à la mort</li> </ul> <p>En fonction du mode d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contamination par les virus du VIH et/ou des hépatites B</li> </ul>

	ou C
<b>Drogues de synthèse</b>	Effets variables d'un produit à l'autre et suivant le mode d'injection : - pathologies psychiatriques (hallucinations...), - violence, - troubles de la vigilance, - pathologies cardiovasculaires, - pathologies respiratoires, - insuffisance rénale, - infections virales ou/et bactériennes...

Source : INRS

**Données épidémiologiques :**

- Les enquêtes montrent que les niveaux de consommation de substances psychoactives diffèrent suivant le sexe et l'âge.
  - Les personnes qui ont un emploi consomment beaucoup moins que les demandeurs d'emploi.
  - Les consommations de substances psychoactives diffèrent selon les professions et catégories sociales parmi les personnes ayant un emploi.
  - Les niveaux de consommation de substances psychoactives diffèrent selon le secteur d'activité ».
- (Source : OFDT, 2015)

Parmi la population active âgée de 16 à 64 ans, à l'instar de l'ensemble de la population, le tabac et l'alcool demeurent les produits les plus fréquemment consommés :

- Trois personnes exerçant un emploi sur 10 (30 %) déclarent fumer quotidiennement. La consommation de tabac apparaît en baisse en 2014.
- En ce qui concerne l'alcool, les résultats indiquent une diminution de la consommation quotidienne, ainsi qu'une stabilité, entre 2010 et 2014, des consommations définies à risque. En revanche, certains autres indicateurs de consommations, tels que l'alcoolisation ponctuelle importante (API), soit le fait de boire 6 verres ou plus lors d'une même occasion, ou les ivresses déclarées, s'avèrent en augmentation. Ainsi, en 2014, 19 % des actifs occupés ont rapporté avoir eu une API tous les mois, et 9,5 %, avoir été ivres au moins 3 fois dans l'année (ivresses répétées). (Source : Le Courrier des addictions (18) – n° 1 – janvier-février-mars 2016)

**Cadre juridique :**

Code du Travail et notamment les articles : L.4121-1, R.4228-20, R.4228-21, R.3231-16  
Code Civil et notamment l'article 1384  
Code Pénal et notamment l'article 222-37  
Code de la Santé Publique et notamment les articles : L.3421-1, R.3511-1  
Code de la Route et notamment les articles : L.235-1, R.234-1, R.234-6, R.234-7

**Contexte régional :**

Action s'inscrivant dans le Projet Régional de Santé, et plus particulièrement dans le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS) 2013-2017 :

- Objectif stratégique N°2 : Améliorer la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement pour garantir l'adéquation du parcours de vie et de soins aux besoins des personnes
  - Objectif opérationnel N°2-1 : Organiser et renforcer la prévention tout au long du parcours de vie
    - Développer la prévention des conduites addictives et à risques en milieu professionnel

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">v.n°1 /mars 2017</a>	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration

<a href="#">v2 / 26 avril 2017</a>	<input checked="" type="checkbox"/> Finalisée
------------------------------------	---

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 2.11 : Prévenir les pratiques addictives en milieu professionnel	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action Prévenir dans le monde du travail du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017	

Date début d'action

Calendrier prévisionnel

## II – Acteurs :

Pilote de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">ARS Ile-de-France</a>
Responsables associés
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">services de santé au travail</a>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">médecins</a>
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">services sociaux</a>
Partenaires ou contributeurs
<input type="checkbox"/> <a href="#">CSAPA</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Additra</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">ANPAA</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Secteurs d'activité concernés
<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">voir secteurs ciblés dans la description de l'action ci-après</a>
<input type="checkbox"/> Tous secteurs

Secteurs géographiques concernés
----------------------------------

- voir secteurs ciblés dans la description de l'action ci-après
- Département : <à préciser>.
- Territoire : <à préciser>.

#### Cible / bénéficiaires de l'action

- Entreprises
- Salariés
- Organisations syndicales, institutions
- Branche professionnelle
- Autres: <à préciser>.

### III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

- Promouvoir les actions d'information et de sensibilisation de l'ensemble des salariés d'une entreprise sur :
  - les risques, pour la santé et la sécurité, liés aux conduites addictives ;
  - la réglementation en vigueur : code du travail (obligations de l'employeur et du travailleur, interdiction de séjourner en état d'ivresse sur le lieu de travail), code pénal et code de la santé publique (usage et détention de stupéfiants), code de la route (alcoolémie autorisée, maîtrise du véhicule, peines en cas d'accident sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants) ;
  - le règlement intérieur de l'entreprise ;
  - le rôle des différents acteurs de la santé au travail :
    - rôle du service de santé au travail : conseil de l'employeur, des salariés et de leurs représentants en matière de prévention de consommation d'alcool et de drogues sur le lieu de travail ; examen médical (périodique, de reprise, de pré-reprise ou à la demande) ; adaptation du poste de travail ; orientation vers un réseau de soins ; préparation du retour du travailleur... le tout dans le respect du secret médical ;
    - rôle des services sociaux ;
    - rôle de l'encadrement : diffusion des mesures de sécurité, aide à un salarié en difficulté (orientation vers le médecin du travail ou les services sociaux, respect de la procédure à suivre face à un salarié dans l'incapacité d'assurer son travail en toute sécurité...)
    - le rôle des représentants du personnel ;
  - les aides possibles en dehors de l'entreprise : médecin traitant, adresses de consultations spécialisées les plus proches (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, consultation hospitalière d'addictologie, ...), sites internet (Drogues Info Service,...), numéros verts (Tabac Info Service 39 89...)...
  - la procédure à suivre face à un salarié dans l'incapacité d'assurer son travail en toute sécurité
- Favoriser l'accès aux dispositifs de prévention, de réduction des risques et des dommages et de soins en addictologie
- Inciter les entreprises et leurs salariés à participer à l'opération Moi(s) sans Tabac (inscription des personnes sur le site Tabac Info service, actions collectives de mobilisation à l'opération Moi(s) sans tabac et de soutien des salariés participant à l'action).

Public cible :

Les secteurs cibles privilégiés de l'action sont :

- les transports, la construction, le secteur de l'hébergement et de la restauration, le secteur englobant les arts et spectacles

Conditions de réalisation des actions :

Se rapprocher :

- des opérateurs régionaux et départementaux intervenant dans le champ de la prévention des conduites addictives (CSAPA, associations de prévention et de réduction des risques et des dommages, etc.) ;
- de l'organisme ambassadeur de l'opération Moi(s) sans Tabac

Modalités de financement de l'action :

Financement des actions de prévention par l'employeur

**Modalités d'action en direction des TPE-PME**

[<à préciser>](#)

**Thématique**

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [<à préciser>](#)

**Typologie de l'action**

- Action collective : [<à préciser>](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)
- Colloque : [<à préciser>](#)
- Formation : [<à préciser>](#)
- Elaboration de document : [<à préciser>](#)
- Méthodologie d'intervention : [<à préciser>](#)
- CPOM: [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique
- Document d'information/sensibilisation
- Site internet
- Bases de données
- Autres ([<à préciser>](#))

#### Outils existants en lien avec l'action :

- Guide : [<à préciser>](#)
- Document d'information/sensibilisation : [<à préciser>](#)
- Site internet : [Drogues Info Service, Tabac Info Service, Alcool Info Service](#)
- Bases de données : [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

## IV – Suivi et bilan de l'action

#### Suivi de l'action

L'action devra s'attacher à ne pas stigmatiser les acteurs de l'entreprise au regard de cette thématique considérée comme partie de la vie privée du salarié, devra également prendre en compte le travail et l'effet sur les « tiers » et identifier les postes de travail à risque

Il devra s'appuyer sur le réseau des SST, des CSAPA et des référents de l'ARS, y compris ses délégations départementales

#### Bilan de l'action

Résultats attendus : [<à préciser>](#)

Indicateurs chiffrés: [<à préciser>](#)

- Nombre d'entreprises engagées dans la prévention des conduites addictives en milieu professionnel
  - par secteurs
- Nombre d'actions de prévention menées au sein d'une entreprise
- Nombre de salariés concernés, par secteurs, par entreprises concernées
- Nombre d'entreprises inscrites à l'opération Moi(s) sans tabac, nombre des salariés inscrits

#### Appréciation qualitative au [<date à préciser>](#) :

Points forts : [<à préciser>](#)

Points à améliorer : [<à préciser>](#)

--	--

**Perspectives, évolution de l'action.**

Déploiement de l'action vers les secteurs professionnels autres que ceux ciblés prioritairement mais figurant parmi les secteurs les plus fortement consommateurs, notamment les secteurs de l'information et de la communication (drogues illicites, tabac, alcool).

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

**Produits de l'action**

[<à préciser>](#)

**Documents en lien avec l'action**

[<à préciser>](#)

**Modalités de communication/valorisation de l'action**

[<à préciser>](#)

## Fiche Action PRST3

### *Fiche action n°2.12/ Campagne d'information et de co-dépistage du diabète-de la maladie rénale et de leurs facteurs de risques (HTA-Dyslipidémie et obésité) par un service de médecine du travail*

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

Modélisation d'une action d'information et de dépistage mise en place par des médecins du travail dans une entreprise privée en direction des salariés déclinée selon la méthodologie et l'évaluation utilisée dans le cadre de la campagne régionale de co-dépistage du diabète, de la maladie rénale, de l'HTA, de l'obésité et des dyslipidémies portée par l'ARS, les réseaux de santé et les associations de patients. Un protocole détaillant les éléments logistiques, matériels et en ressources nécessaires à l'action est disponible (Cf. document joint)

Deux temps distincts : une journée d'information et de sensibilisation collective par les services de santé au travail avec les associations de patients (diabète-obésité) sur les facteurs de risque, l'équilibre alimentaire et les bénéfices de l'activité physique, et une proposition de dépistage individuel des facteurs de risques. Orientation vers le médecin traitant en cas d'anomalie dépistée.

### Contexte régional de l'action

En Ile de France, en 2014, ce sont 405 050 personnes qui sont prises en charge pour un diabète pharmacologiquement traité. La prévalence brute du diabète Ile-de-France en 2013 est de 4,21% mais des disparités territoriales existent : 5,42 dans le 93 et 4,77 dans le 95. Par ailleurs, on estime que 120 000 personnes sont diabétiques mais non diagnostiquées et que 80 000 sont diagnostiquées mais non traitées.

Environ une personne sur dix est obèse en France, et presque 40 % de la population est en surpoids ou en obésité.

En Ile de France la prévalence standardisée du traitement hypertenseur en 2014 était de 18,3% versus 18,6% pour la France soit plus de 12,2 millions de patients mais des disparités territoriales existent.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">v.1° /09/02/2017</a>	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration
<a href="#">v.2 / 20/04/2017</a>	<input checked="" type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec	<input type="checkbox"/> En lien avec	En lien avec l'action	En lien avec	

l'objectif opérationnel N°6 - action 2.12	l'action <u>&lt;à préciser&gt;</u>	<u>&lt;à préciser&gt;</u>	l'action <u>&lt;à préciser&gt;</u> du plan <u>&lt;à préciser&gt;</u>
---	------------------------------------	---------------------------	--

<b>Date début d'action</b>
<u>Mars à juin 2017</u>

<b>Calendrier prévisionnel</b>

## II – Acteurs :

<b>Pilote de l'action</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>ARS / DPSRI / Pole offre en prévention promotion de la santé et DOS</u>
<b>Responsables associés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>Dr Leroy - Coordination médecine du travail Sanofi</u>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>8 services de santé au travail impliqués</u>
<input type="checkbox"/> <u>&lt;à préciser&gt;</u>
<b>Partenaires ou contributeurs</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>AFD des départements concernés et USD (Union Sport et Diabète)</u>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>FNAIR</u>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>RENIF</u>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>Réseau régional diabète</u>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>Associations du CNAO (Collectif National des Associations d'Obèses)</u>

<b>Secteurs d'activité concernés</b>
<input type="checkbox"/> <u>production</u>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>Tous secteurs = accent mis sur les services et populations à risque (production et développement)</u>

<b>Secteurs géographiques concernés</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <u>Ensemble de la Région Île-de-France où il y a des sites de production, de Recherche et Distribution et tertiaires avec un service de santé au travail autonome (75, 78, 91, 92, 94)</u>
<input type="checkbox"/> Département :
<input type="checkbox"/> Territoire : <u>&lt;à préciser&gt;</u> .

<b>Cible / bénéficiaires de l'action</b>
<input type="checkbox"/> Entreprises : <u>&lt;à préciser&gt;</u> .
<input checked="" type="checkbox"/> Salariés: <u>environ 8 000 collaborateurs</u>
<input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions: <u>&lt;à préciser&gt;</u> .
<input type="checkbox"/> branche professionnelle

Autres: [<à préciser>](#).

### III – Construction et déploiement de l'action

#### Description des objectifs concrets de l'action

- 1- [Informer les salariés dans des secteurs à risque \(sites de productions\) , sur les bénéfices de l'activité physique et l'alimentation équilibrée et sur les facteurs de risques associés \(diabète, HTA, cholestérol, maladie rénale, obésité\) et l'importance d'un dépistage précoce](#)
- 2- [Proposer un dépistage volontaire et gratuit aux salariés avec orientation vers le médecin traitant en cas d'anomalie \(surpoids, obésité, HTA, anomalie glycémique Etc...\)](#)
- 3- [Suivre de façon plus rapprochée les salariés dépistés avec des anomalies](#)

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

#### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Typologie de l'action

- Action collective : [journées d'information et de prévention avec proposition de dépistage](#)
- Groupe de travail : [réunions de préparation de la campagne de co-dépistage des facteurs de risques selon une méthodologie modélisée](#)
- Colloque : [matinée régionale de restitution de l'évaluation en novembre 2017](#)
- Formation : [<à préciser>](#)
- Elaboration de document : [affiches - posters](#)
- Méthodologie d'intervention : [information – questionnaire \(ex : Findrisk\) - dépistage-entretien médical- orientation vers Médecin traitant - évaluation](#)
- CPOM: [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique : [protocole et évaluation \(en cours\)](#)

<input checked="" type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation
<input checked="" type="checkbox"/>	Site internet : <a href="#">Plateforme web sécurisée reliée à l'application dédiée</a>
<input type="checkbox"/>	Bases de données
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres ( <a href="#">Application dédiée au recueil des données et calcul de score sur smartphone</a> )

Outils existants en lien avec l'action :	
<input type="checkbox"/>	Guide : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Document d'information/sensibilisation : <a href="#">poster sur maladie rénale – HTA et diabète</a>
<input type="checkbox"/>	Site internet : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/>	Bases de données : <a href="#">automatisation des données des questionnaires</a>
<input type="checkbox"/>	Autres : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action
<a href="#">Matinée régionale de restitution</a>

Bilan de l'action
Résultats attendus : <a href="#">participation à la journée d'information collective importante (10% de la cible). Près de 40% des salariés ayant participé aux journées d'information ont souhaité se faire dépister.</a>
Indicateurs chiffrés : <a href="#">311 salariés en 2016 sur 809 inscrits - ↗ de 20% en 2017 de participants au dépistage.</a>

Appréciation qualitative au 30 novembre 2016	
Points forts : <a href="#">bonne perception du dépistage par les salariés (un programme recommandé à 99% lors du questionnaire de satisfaction – 12,3% de taux de réponse)</a> <a href="#">Utilisation de la même méthodologie que la campagne régionale</a> <a href="#">Saisie directement des données via une application dédiée</a> <a href="#">Complément de dépistage avec le cholestérol</a>	Points à améliorer : <a href="#">mobilisation des salariés au dépistage après la journée d'information</a>

Perspectives, évolution de l'action.
--------------------------------------

Renouvellement de la campagne en 2017

Cette action pourrait être étendue avec une approche par branche pour les salariés en horaires décalés (routiers) avec la Fédération nationale des transports routiers et/ou une approche par risque pour les salariés en travail de nuit avec les services santé au travail (UD75) de la ville de Paris, situations perturbant les rythmes alimentaires et favorisant l'émergence de facteurs de risque.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

### **Produits de l'action**

Bilan de l'action avec indicateurs chiffrés pour l'année 2016

Bilan de satisfaction des salariés

### **Documents en lien avec l'action**

Affiche-posters-leaflet

### **Modalités de communication/valorisation de l'action**

Inscription de l'action sur le site intranet de l'entreprise

Présentation des résultats lors de la matinée de restitution

## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 2.13

#### Promouvoir un environnement de travail favorable à la santé

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

Accompagner les entreprises via les organismes de protection sociale complémentaire (notamment les mutuelles) à développer des actions de promotion de la santé.

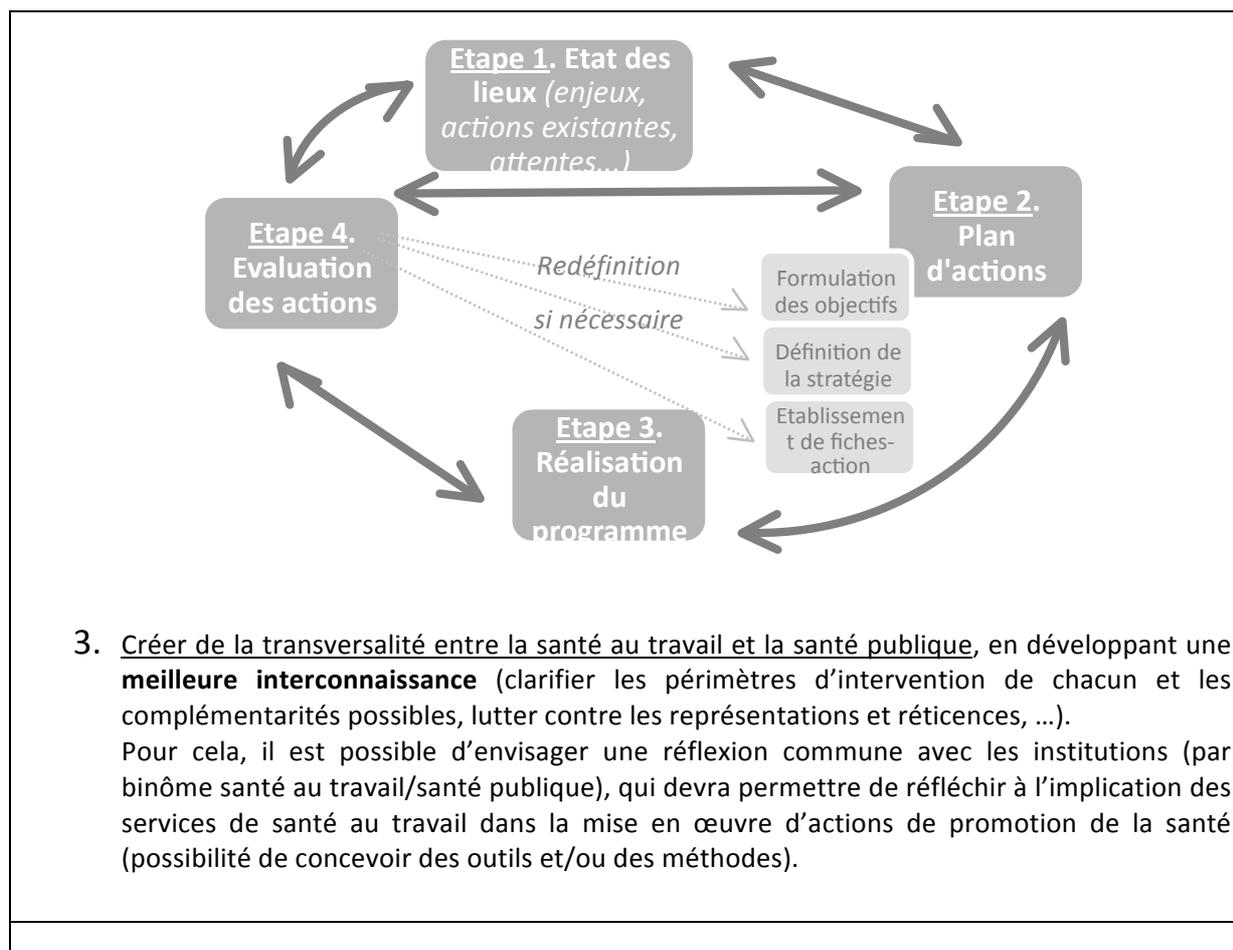
A titre d'exemple, la Mutualité Française IDF propose dans le cadre du guide de l'intervention en prévention développé par l'ARS IDF un projet qui s'articule autour de 3 axes :

1. Concevoir une méthode renforçant la pertinence des actions de santé en entreprises, à travers la réalisation d'un « **guide méthodologique d'accompagnement : promouvoir la santé des actifs** ». Ce guide préconise différentes étapes à mettre en place pour développer des actions en entreprise (schéma ci-dessous) : **diagnostic, plan d'actions, réalisation des actions, évaluation**.

Cet outil a pour objectif : d'identifier les besoins/attentes afin de mettre en place un plan d'actions (concernant l'environnement de travail et la création de nouvelles actions), de repérer et valoriser les actions de prévention de santé déjà existantes au sein d'une entreprise.

Ce guide d'accompagnement, conçu à partir d'une expérimentation, est à la base un outil destiné aux mutuelles. Il est soutenu par l'ARS en tant que modèle possible auquel se référer pour les entreprises.

2. Accompagner / mettre en œuvre des actions de santé en entreprise  
Les actions sont définies après l'établissement d'un diagnostic (état des lieux) dont les modalités sont précisées dans le guide d'accompagnement. Lors de ce diagnostic, **l'ensemble des acteurs de l'entreprise** (décideurs/DRH, mutuelle, travailleurs, représentants du personnel, médecine du travail, CHSCT ...) est consulté afin de **faciliter l'implication** des futurs protagonistes dans le projet et **d'adapter au mieux le projet** à l'environnement de l'entreprise. Chaque projet suivra une méthodologie précise. Le secteur du handicap est exploré (ESAT).



### Contexte régional de l'action

#### National

- Loi El Khomri
- Loi de santé 2016
- Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 et entrée en vigueur en 2016
- PST 3 (2016 – 2020) : « renversement de perspectives » (prévention versus réparation) et recherche de « transversalité santé au travail / santé publique » car la santé des personnes est influencée par de nombreux facteurs (lien avec des thématiques comme le travail de nuit, le stress et les RPS) ; « actions de promotion de la santé s'inscrivent dans une démarche volontaire de la part du travailleur ... elles ne doivent constituer qu'un complément de l'action collective de la prévention des risques professionnels. »

#### Régional

- Convention ARS IDF – DIRECCTE (2014 – 2016) : Axe 3 : agir en faveur des salariés dans une logique de parcours intégrant la promotion de la santé
- Spécificités franciliennes en matière d'emploi : présence importante de sièges d'entreprise en Ile-de-France où se définissent les politiques de prévention, forte présence de cadres (Conditions d'emploi et risques professionnels, les spécificités franciliennes, DIRECCTE, septembre 2015)

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
23/03/2017	<input checked="" type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input checked="" type="checkbox"/> En lien avec l'action 2.13 : Promouvoir un environnement de travail favorable à la santé			En lien avec <input checked="" type="checkbox"/> PRS <input checked="" type="checkbox"/> PNNS	En lien avec la convention pluriannuelle ARS IDF / Mutualité Française IDF 2015-2017

Date début d'action
<p><b>2016 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement de l'expérimentation sur l'entreprise Valeo (Etat des lieux + élaboration d'un plan d'action + mise en œuvre du plan d'actions) en partenariat avec la Mutuelle VALEO</li> <li>- Rédaction d'un guide « méthodologique d'accompagnement » (en pièce jointe)</li> </ul>

Calendrier prévisionnel
<p><b>2017 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite de l'expérimentation dans l'entreprise Valeo (mise en œuvre du plan d'actions + Evaluation de la démarche par un cabinet extérieur spécialisé en santé publique – Leviers/difficultés/impact dans l'entreprise)</li> <li>- Nouvelle expérimentation auprès de travailleurs handicapés d'un ESAT avec la même méthodologie (prise en compte dans le cadre de la convention avec l'ARS sur le Fonds d'intervention régional)</li> <li>- identifier, <u>sur la base d'une analyse à présenter en CROCT</u>, une branche professionnelle ou un secteur d'activité ciblé par un risque de fragilité justifiant la priorité d'action en santé publique</li> </ul> <p><b>2018</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite de l'expérimentation dans l'ESAT auprès des travailleurs handicapés</li> <li>- tester auprès du champ retenu en 2017 (<i>branche professionnelle, secteur en fragilité sur les plan des conditions de travail au regard de la santé publique, tel que les PME et TPE, défini en lien avec la fédération nationale de la Mutualité Française</i>) un accompagnement aux mutuelles en s'appuyant sur le guide méthodologique dans le but de les aider à élaborer et mettre en œuvre des actions de prévention santé en entreprise (formation, réglementation, méthodologie, outils, ...)</li> <li>- Mise en place d'un groupe de travail santé au travail/ santé publique, afin de réfléchir à la transversalité</li> </ul>

- Accompagner de nouvelles entreprises (?) avec l'aide du guide d'accompagnement

**2019 et 2020**

- à compléter au regard des réalisations de 2017 et 2018 ci-dessus énoncées

## II – Acteurs :

---

### Pilote de l'action

[ARS IDF](#)

### Responsables associés

Mutualité Française Ile de France, partenaire identifié lors de la rédaction de la fiche action

### Partenaires ou contributeurs

[FNMF \(Fédération nationale de la Mutualité Française\)](#)

[réseau des mutuelles adhérentes](#)

[contact avec les branches professionnelles identifiées comme les plus en besoin](#)

### Secteurs d'activité concernés

à définir

### Secteurs géographiques concernés

à définir

Département

Territoire

### Cible / bénéficiaires de l'action

Entreprises : Valeo, ESAT, autres et notamment secteur des TPE PME

Salariés : salariés Valeo, travailleurs handicapés d'un ESAT, autres (idem ci-dessus)

Organisations syndicales, institutions

Branche professionnelle

Autres : Mutuelles

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

- **Concevoir une méthode renforçant la pertinence des actions de santé en entreprise, via le guide d'accompagnement**

*En lien avec l'objectif 2.13 « Mettre les travailleurs et leurs représentants en situation de proposer des actions visant à rendre l'environnement de travail favorable à la santé »*

- **Accompagner / mettre en œuvre des actions de santé en entreprise**

*En lien avec l'objectif 2.13 « Sensibiliser les acteurs au sein de l'entreprise afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre des démarches de prévention »*

- **Créer de la transversalité entre la santé au travail et la santé publique**

*En lien avec les objectifs 2.13 :*

- « Inciter les services de santé au travail à conduire des actions de promotion de la santé »

- « Diffuser des bonnes pratiques et la connaissance des ressources santé au travail et santé publique »

### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Les modalités s'adaptent autant aux TPE-PME, qu'aux grosses entreprises.

### Thématique

- QVT
- Evaluation des Risques Professionnels
- Chutes de hauteur
- Risque Routier
- Risque Chimique (dont CMR)
- TMS
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- RPS
- Transversalité santé travail / santé publique
- Autres

### Typologie de l'action

Action collective :

Réalisation d'ateliers collectifs de sensibilisation auprès des travailleurs sur l'alimentation et l'activité physique.

Groupe de travail

Création de temps de réflexion entre les acteurs de la santé publique et les acteurs de la santé au travail

Colloque

Formation :

Formations en direction des mutuelles pour les aider et encourager à la mise en œuvre de projets santé en entreprise

Elaboration de document :

- Création d'un guide d'accompagnement

- Rédaction d'un rapport d'état des lieux spécifique à chaque entreprise

- Rédaction d'un rapport d'évaluation spécifique à chaque entreprise

Méthodologie d'intervention :

Conception d'une méthode renforçant les actions de santé en entreprise

CPOM

Autres

#### **Outils mis en œuvre**

Guide méthodologique

Document d'information/sensibilisation

Site internet

Bases de données

Autres : Réalisation d'un MOOC

#### **Outils existants en lien avec l'action :**

Guide

Document d'information/sensibilisation

Site internet

Bases de données

Autres : Une fois le plan d'action réalisé, il est possible de s'appuyer sur l'offre d'actions de la Mutualité Française IDF

## IV – Suivi et bilan de l'action

### **Suivi de l'action**

Mise en lien des acteurs par l'intermédiaire du CROCT

#### Bilan de l'action

##### Résultats attendus :

- Responsabiliser les acteurs de l'entreprise
- Développer une méthode qui permette aux entreprises et mutuelles de s'impliquer dans la promotion de la santé
- Communiquer sur les bonnes pratiques

##### Indicateurs chiffrés :

- Nombre d'entreprises/mutuelles accompagnées
- Réalisation d'un guide d'accompagnement
- Réalisation d'un MOOC
- Réalisation d'un outil/méthode suite au GT transversalité
- Nombre de rapports d'état des lieux réalisés
- Nombre de rapports d'évaluation réalisés
- Nombre de réunions/groupe de travail

#### Appréciation qualitative au :

Points forts :

Points à améliorer :

#### Perspectives, évolution de l'action.

Adapter cette démarche dans les secteurs identifiés et reconnus au sein du CROCT comme prioritaires sur la base d'un diagnostic partagé

## VI – : Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

#### Produits de l'action

- Guide d'accompagnement
- analyse des risques présentée en CROCT
- Rapport d'évaluation de l'expérimentation
- contenu de formation

--

<b>Documents en lien avec l'action</b>
--

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Rapport d'état des lieux de chaque entreprise</li><li>- Rapport d'évaluation de chaque entreprise</li></ul> |
|---|

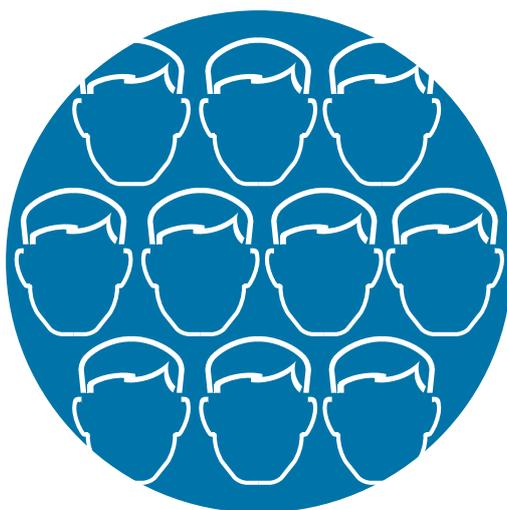
<b>Modalités de communication/valorisation de l'action</b>
--

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Colloque</li><li>- EMailing</li><li>- MOOC</li></ul> |
|--|



### Axe 3

**Renforcer le dialogue social  
et les ressources de la politique  
de prévention en structurant  
un système d'acteurs,  
notamment en direction des TPE-PME**



## Fiche Action PRST3

### Fiche action n° 3.7

#### Offre de service TPE-PME

**Mener des actions partenariales ciblées sur une branche professionnelle ou un territoire**

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

**Accompagner les entreprises TPE-Garages dans la mise en place d'une prévention efficace et effective contre les risques professionnels**

### Contexte régional de l'action

L'Île-de-France compte plus de 500.000 établissements dont 450.000 avec moins de 20 salariés  
Fait partie des quatre secteurs d'activité ciblés par l'action TPE de l'Assurance Maladie RP

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
Version du 21 décembre 2016	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les CPOM
x En lien avec l'action 3.7	x En lien avec l'action n° 1.10 (CMR)	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">TPE-Garages</a> du CPG 2014-2017 de la CRAMIF	<b>16 CPOM-CMR Garages</b>

### Date début d'action

Ingénierie TPE en 2014/2015  
Début action nationale TPE-Garages et Chargés de mission CNPA/FNAA en 2016

### Calendrier prévisionnel

2016 - 2020

## II – Acteurs :

---

Pilote de l'action
X CRAMIF
Responsables associés
<input type="checkbox"/> DIRECCTE X SiST (16) <input type="checkbox"/> INRS <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
Partenaires ou contributeurs
X FEDERATIONS PROFESSIONNELLES CNPA /FNAA . <input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> <input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
Secteurs d'activité concernés
- <b>Garages</b> (réparation et carrosserie automobile Véhicules légers et poids lourds),  <input type="checkbox"/> Tous secteurs
Secteurs géographiques concernés
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la Région Île-de-France <input type="checkbox"/> Département : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> . <input type="checkbox"/> Territoire : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
Cible / bénéficiaires de l'action
x Entreprises de moins de 20 salariés en priorité appartenant aux codes risques suivants : 501ZA - 501ZB - 501ZC - 502ZH x Salariés exposés <input type="checkbox"/> Organisations syndicales, institutions: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> . x Branches professionnelles <input type="checkbox"/> Autres: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .

## III – Construction et déploiement de l'action

### Description des objectifs concrets de l'action

**Action expérimentale visant à tester de nouvelles voies de sensibilisation élaborées spécifiquement pour les TPE avec le concours de l'INRS :**

- Supports d'informations simplifiées avec une approche métier (brochure 3 volet INRS ED 6198 Garages)
- Action prioritairement ciblée sur 4 risques
- Support informatique dédié pour l'aide à la réalisation du DU avec OIRA- Garage
- 2 moyens d'actions différents :
  - Communication avec une large diffusion (mailing, site informatiques, .)
  - Action ciblée en présentiel avec l'intervention in situ des chargés de mission, personnels appartenant aux fédérations FNAA et CNPA et cofinancés à 50% par l'Assurance Maladie.

**Améliorer** l'évaluation et la prévention de 4 risques principaux dans ce secteur d'activité :

- Les Troubles Musculo-Squelettiques,
- Les CMR
- Les chutes de plain-pied
- Les chutes de hauteur.

Accompagner la profession dans la prévention de ces quatre risques : une aide financière simplifiée développée régionalement puis étendue à l'ensemble des caisses a été créée : AFS Garage + sûr.

**Promouvoir** la diffusion d'outils existants, en particulier :

- Applications informatiques (OIRA-Garages, SEIRICH,...) d'aide à l'évaluation des risques et à la réalisation du DU pour la mise en place d'un plan d'action ;
- Brochures et documents divers (ED et ND de l'INRS, DTE de la CRAMIF,..) d'aides à l'évaluation et la prévention des risques chimiques et CMR.
- Sur le risque chimique, en particulier un EPI : une mallette gants développée par la CARSAT Nord Est a été distribuée à nos différents partenaires, en particulier les Fédérations professionnelles et les 16 SiST impliqués dans le volet 1 CMR Garages.

Les agents CMR ciblés prioritairement sont :

- les fumées de soudage,
- les émissions Diesel,
- les huiles usagées (HAP),
- les solvants chlorés.

### Modalités d'action en direction des TPE-

Action de sensibilisation directe par l'intermédiaire des Chargés de missions et des SiST (avec 16 CPOM CMR sur le sujet)

Communication pour faire connaître les outils et sensibiliser la profession à la démarche de prévention

Thématique
<input type="checkbox"/> QVT
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Evaluation des Risques Professionnels</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Chutes de hauteur</b>
<input type="checkbox"/> Risque Routier
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Risque Chimique (dont CMR)</b>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>TMS</b>
<input type="checkbox"/> Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
<input type="checkbox"/> RPS
<input type="checkbox"/> Transversalité santé travail / santé publique
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Autres : &lt;Chutes de Plain-pied&gt;</b>

Typologie de l'action
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Action collective</b> et Intervention dans les établissements
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Groupe de travail</b> national TPE Garage
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Réunion de sensibilisation</b> : organisation par la CRAMIF, SIST, Fédérations, Partenaires avec le concours de la Direccte avec les garagistes
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Formation</b> : former des personnes référentes chez nos partenaires
<input checked="" type="checkbox"/> Elaboration de document : ED6198, Courriers, Bilans annuels et synthèses de l'action
<input type="checkbox"/> Méthodologie d'intervention : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>CPOM : Programme socle commun CMR (16)</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Autres : <a href="#">&lt;Accompagnement financier avec AFS Garage plus sûr&gt;</a>

Outils mis en œuvre
<input type="checkbox"/> Guide méthodologique
<input checked="" type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation- ED6198- Fiches de Postes
<input checked="" type="checkbox"/> Site internet OIRA Garage (aide à la réalisation du DU) Page d'accueil INRS
<input type="checkbox"/> Bases de données
<input checked="" type="checkbox"/> Autres Malette gants et documentation INRS et Fiche CRAMI FAR /FAS et Doc DTE

Outils existants en lien avec l'action :
<input type="checkbox"/> Guide : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> Document d'information/sensibilisation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Site internet : Utilisation des outils disponibles sur le site INRS ( <b>OIRA</b> ,...)
<input type="checkbox"/> Bases de données : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input checked="" type="checkbox"/> Autres : <b>Utilisation de SEIRICH</b>

## IV – Suivi et bilan de l'action

Suivi de l'action
<p>Suivi des connexions OIRA garages</p> <p>Nombre d'établissements visités par les Chargés de Mission</p> <p>Suivi des Réunions avec les différents partenaires</p> <p>A travers les indicateurs du Tableau de suivi des CPOM-CMR (nombre d'établissements suivis)</p>

Bilan de l'action
<p><b>Résultats attendus</b> : Bilans annuels régionaux (CPOM-CMR)</p>
<p><b>Indicateurs chiffrés</b> : confère Suivi actions</p>

Appréciation qualitative au <u>&lt;date à préciser&gt;</u> :	
Points forts : <u>&lt;à préciser&gt;</u>	Points à améliorer : <u>&lt;à préciser&gt;</u>

Perspectives, évolution de l'action.

## V – Production, Documents et Communication en lien avec l'action

Produits de l'action
<u>&lt;à préciser&gt;</u>

Documents en lien avec l'action
<u>&lt;à préciser&gt;</u>

Modalités de communication/valorisation de l'action
<u>&lt;à préciser&gt;</u>

## Fiche action n°3.13 / Le tableau de bord régional des données en santé et sécurité au travail

### I – Synthèse de l'action :

#### Description synthétique de l'action

Par l'identification des statistiques disponibles et pertinentes pour le suivi de la santé au travail en Ile-de-France, construire un tableau de bord partagé entre les membres du groupe de travail qui permette d'assurer un suivi annuel, d'alimenter le CROCT et ainsi d'orienter les actions de prévention.

#### Contexte régional de l'action

Beaucoup de données statistiques sont déjà disponibles, notamment sur les sites internet des principaux producteurs de données (Cramif, Direccte etc.). Ces données sont parfois éparpillées (notamment en matière de santé au travail), ce qui en rend la lisibilité globale difficile voire impossible pour certaines.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">&lt;v.n°1 /28 mars 2017 &gt;</a>	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input checked="" type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
x En lien avec l'action <a href="#">3.10</a> , <a href="#">3.11</a> , <a href="#">3.13</a>	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> du plan <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	

#### Date début d'action

Mai 2017

#### Calendrier prévisionnel

Sur la période du PRST3

## II – Acteurs :

Pilote de l'action	
x	<a href="#">DIRECCTE (SESE)</a>
Responsables associés	
x	<a href="#">CRAMIF</a>
Partenaires ou contributeurs	
x	<a href="#">OPPBT</a>
x	<a href="#">Services de santé au travail</a>
x	<a href="#">partenaires sociaux</a>

Secteurs d'activité concernés	
<input type="checkbox"/>	X Tous secteurs

Secteurs géographiques concernés	
<input type="checkbox"/>	X Ensemble de la Région Île-de-France

Cible / bénéficiaires de l'action	
<input type="checkbox"/>	Entreprises : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
<input type="checkbox"/>	Salariés: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
x	Organisations syndicales, institutions: <a href="#">Croct</a> .

## III – Construction et déploiement de l'action

Description des objectifs concrets de l'action	
Réalisation partenariale d'un tableau de bord régional, à déclinaison départementale si possible, de suivi de la santé au travail en Île-de-France.	

Modalités d'action en direction des TPE-PME	
Dans la construction du tableau de bord, le critère de la taille de l'entreprise sera systématiquement travaillé.	

Thématique	
<input type="checkbox"/>	Autres : <a href="#">Statistiques SST</a>

Typologie de l'action	
<input type="checkbox"/>	X Groupe de travail mise en place d'un groupe de travail avec les partenaires précités pour identifier les données disponibles et produire annuellement un tableau de bord permettant d'identifier les grandes caractéristiques de la santé au travail

Outils mis en oeuvre
X Site internet
X Bases de données : Bases INSEE (recensement), bases Cramif (AT_MP), données des services de santé au travail (suivi de l'inaptitude, des salariés en surveillance renforcée..)
x Autres : tableau de bord.

Outils existants en lien avec l'action :
<input type="checkbox"/> Site internet : <a href="#">documentations disponibles sur les sites internet institutionnels Direccte, Cramif, Oppbtp, Msa etc.</a>

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Bilan de l'action
Résultats attendus : réalisation d'un tableau de bord de synthèse annuelle pour présentation au CROCT
Indicateurs chiffrés: Nombre de mises à jour du tableau de bord

Appréciation qualitative au <a href="#">&lt;date à préciser&gt;</a> :	
Points forts : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	Points à améliorer : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Perspectives, évolution de l'action.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

Produits de l'action
Tableau de bord de suivi

<b>Documents en lien avec l'action</b>
--

<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
------------------------------------

<b>Modalités de communication/valorisation de l'action</b>
--

<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
------------------------------------



**Axe 4**

# **Développer des actions spécifiques à la région Île-de-France**



## Fiche Action PRST3

### Fiche action n°4.1/ Radiologie interventionnelle

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

L'action vise à améliorer la mise en œuvre de mesures de préventions des risques liés aux rayonnements ionisants en matière de radiologie interventionnelle.  
Elle a vocation à englober l'ensemble des travailleurs exposés quels que soient leurs statuts (salariés, fonctionnaires, indépendants).  
Elle vise notamment à la formation des médecins du travail au suivi des opérateurs/médecins ayant une activité d'imagerie interventionnelle.

### Contexte régional de l'action

Convention de partenariat ASN-DIRECCTE IDF – Prévention des risques d'exposition au RI et suivi des personnels classés exerçant dans les services franciliens d'imagerie interventionnelle.

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">&lt;v.n°1 /date 21/03/2016 &gt;</a>	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">1.1</a>	<input type="checkbox"/> En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> du plan <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	

Date début d'action
2017

Calendrier prévisionnel
2017-2019

## II – Acteurs :

Pilote de l'action

<input checked="" type="checkbox"/>	ASN
<b>Responsables associés</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	DIRECCTE
<b>Partenaires ou contributeurs</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	ARS
<input checked="" type="checkbox"/>	branches professionnelles/sociétés savantes
<input checked="" type="checkbox"/>	Fonction publique hospitalière/APHP
<input checked="" type="checkbox"/>	SST

<b>Secteurs d'activité concernés</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Activités hospitalières privées et publiques

<b>Secteurs géographiques concernés</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ensemble de la Région Île-de-France

<b>Cible / bénéficiaires de l'action</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Entreprises : services de médecine du travail pour les activités hospitalières privées et publiques
<input checked="" type="checkbox"/>	Salariés,
<input checked="" type="checkbox"/>	Organisations syndicales, institutions: <a href="#">sociétés savantes</a>

### III – Construction et déploiement de l'action

<b>Description des objectifs concrets de l'action</b>
<p>La population concernée par l'activité d'imagerie interventionnelle est importante. En effet, le secteur médical dispose de nombreux personnels classés du fait de leur exposition aux rayonnements ionisants (rayons X). En comparaison, 13 000 agents sont classés chez EDF (21 centrales) lors qu'ils sont 7 000 à l'AP-HP. Or, parmi les personnels classés dans le milieu médical, la plupart des travailleurs en catégories A (correspondant à l'exposition la plus forte) se concentrent dans l'activité d'imagerie interventionnelle.</p> <p>D'autre part, la réglementation relative aux rayonnements ionisants s'applique de manière indifférenciée aux travailleurs salariés et non-salariés, ce dernier statut étant extrêmement courant dans le corps médical.</p> <p>Par ailleurs, la limite annuelle de dose au cristallin actuellement fixée à 150 mSv, devrait être abaissée prochainement à 20 mSv, ce qui implique que les professionnels adaptent leurs pratiques en se protégeant plus.</p> <p>Il s'agit d'informer/sensibiliser les médecins du travail sur les risques et le suivi des médecins/opérateurs exerçant dans les services d'imagerie interventionnelle, pour améliorer le taux de suivi de ces derniers, mais aussi améliorer leur protection (port des EPI, utilisation des EPC, taux de suivi des formations à la radioprotection travailleurs, fonctionnement des appareils utilisés par les professionnels).</p>

Le suivi du non dépassement de la limite de dose annuelle est essentiel. Pour rappel, en 2013 un événement significatif en radioprotection concernant un dépassement de la dose annuelle « corps entier » de 20 mSv a concerné un chirurgien exerçant une activité d'imagerie interventionnelle et a été classé au niveau 2 de l'échelle INES (International Nuclear Event Scale). Or l'établissement n'avait pas retiré le médecin de son poste malgré le certificat d'incapacité délivré par le médecin du travail. Au total, le chef de l'établissement de santé concerné a été condamné en 2016. De plus, les constats des inspecteurs de la radioprotection montrent que le suivi des doses reçues par les travailleurs au niveau des extrémités et du cristallin est perfectible, ce qui peut conduire à une sous-estimation du nombre de dépassements de dose.

Dans la mesure où elle n'inspecte chaque année qu'environ 15 % des établissements pratiquant des actes de radiologie interventionnelle en Île-de-France, l'ASN n'est pas en mesure de toucher les services de santé au travail que de manière ponctuelle et dispersée. L'objectif de l'action est d'atteindre tous les services de médecine du travail pour leur délivrer des informations sur les spécificités du suivi des personnels médicaux exposés et classés en catégorie exerçant dans les services d'imagerie interventionnelle.

Il s'agit aussi d'améliorer la coordination des mesures de prévention des travailleurs intervenant dans plusieurs établissements. A titre d'exemple, ceux-ci sont parfois classés en catégorie B dans ces différents établissements mais relèvent d'un classement en catégorie A si on tient compte du cumul de leurs activités.

#### Modalités d'action en direction des TPE-PME

Articulation avec les représentants des intervenants, souvent sous statut d'indépendant, pour couvrir l'ensemble du secteur d'activité.

#### Thématique

- Evaluation des Risques Professionnels**
- Transversalité santé travail / santé publique**

#### Typologie de l'action

- Action collective : [<à préciser>](#)
- Groupe de travail : [<à préciser>](#)
- Colloque : [<à préciser>](#)
- Formation** : [<à préciser>](#)
- Elaboration de document : [<à préciser>](#)
- Méthodologie d'intervention : [<à préciser>](#)
- CPOM: [<à préciser>](#)
- Autres : [<à préciser>](#)

#### Outils mis en œuvre

- Guide méthodologique
- Document d'information/sensibilisation
- Site internet

- Bases de données
- Autres (<à préciser>)

**Outils existants en lien avec l'action :**

- Guide : <à préciser>
- Document d'information/sensibilisation : <à préciser>
- Site internet : <à préciser>
- Bases de données : <à préciser>
- Autres : <à préciser>

## IV – Suivi et bilan de l'action

**Suivi de l'action**

Nombre de services de médecine du travail ayant participé à l'action

**Bilan de l'action**

Amélioration du taux de suivi des médecins/opérateurs exerçant dans les services d'imagerie interventionnelle

Amélioration du port des EPI et du suivi dosimétrique des extrémités

Amélioration du taux de formation des médecins/opérateurs exerçant dans les services d'imagerie interventionnelle

Indicateurs chiffrés:

Nombre de services de médecine du travail et de médecins ayant participé à l'action

**Appréciation qualitative au <date à préciser> :**

Points forts : <à préciser>

Points à améliorer : <à préciser>

**Perspectives, évolution de l'action.**

Adaptation des formations et des outils pour les services de médecine du travail des établissements publics

## VI – Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

**Produits de l'action**

[<à préciser>](#)

**Documents en lien avec l'action**

[<à préciser>](#)

**Modalités de communication/valorisation de l'action**

[<à préciser>](#)

## Fiche Action PRST3

### *Fiche action n°4 .2 / Prévention des risques professionnels liés au travail de nuit.*

## I – Synthèse de l'action :

### Description synthétique de l'action

L'action comporte deux volets :

- un volet formation/sensibilisation en articulation avec l'action du conseil de la nuit de la ville de Paris (formations des professionnels des débits de boisson, sensibilisation des salariés...)
- un second volet interne à la Direccte qui vise à la sensibilisation des agents de contrôle et à la mise en œuvre d'actions de contrôle.

### Contexte régional de l'action

#### Les activités du travail nocturne (MIE 2014, APUR 2010) :

#### **600 000 personnes travaillent à Paris entre 20 h et 5 h.**

- La ville des services aux entreprises (33 %). Surtout le soir.
- La ville de garde (21 %) (hôpitaux, sécurité, réseaux) homogène et déconcentrée par arrondissement ;
- La ville festive (13 %) (bars, restaurants, discothèques, Paris libertin) concentrée dans quelques pôles. Après 2 h, centre et Champs Elysées ;
- La ville marché (8, 3 %) (magasins, épicerie, etc.) moins active après minuit, essentiellement quelques automates et stations services en périphérie ;
- Le Paris des transports (6 %). Cinq grands pôles de Noctilien : Châtelet, Gare de Lyon, Gare Montparnasse, Gare Saint Lazare, Gare de l'Est.

Développement tendanciel du travail de nuit (CESE 2010) : levée de l'interdiction du travail de nuit des femmes, multiplication des échanges internationaux, évolutions technologiques en matière de communication, stratégies commerciales.

Profil travailleurs de nuit (LH2 2010) :

Salariés exerçant une habituellement un emploi du soir ou de nuit le font en moyenne depuis 11 ans.

Population plus jeune et plus masculine que les travailleurs de jour.

27 % déclarent avoir choisi ce type d'horaires. 54 % en sont satisfaits. 44 % souhaitent conserver ces horaires. 89 % déclarent se sentir en sécurité.

Impact du travail de nuit (MIE 2014)

Effets sur la santé à court terme : troubles du sommeil, troubles digestifs

Effets sur la santé à long terme : maladies cardiovasculaire, risques de cancer, usure physique

Perturbations de la vie sociale et familiale : troubles psychiques, isolement, désynchronisation des temps sociaux

**Recommandations du CESE 2010 :**

- Informer et sensibiliser les salariés sur les risques encourus
- Améliorer le suivi médical individuel (Observatoire Régional de la Santé au Travail IDF)
- Assurer une traçabilité de l'exposition aux risques
- Ménager temps de pause et sommeil de courte durée
- Faciliter l'accès aux actions de formation professionnelle
- Développer modes de garde d'enfants en horaires décalés

Date de mise à jour de la fiche / numéro de version	Etat de la fiche action
<a href="#">&lt;v.n1/28 février 2017&gt;</a>	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration <input checked="" type="checkbox"/> Finalisée

Lien avec le PST3	Lien avec une autre action PRST3	Lien avec le PRST2	Lien avec d'autres plans :	Lien avec les Cpom
Action libre		En lien avec l'action <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	En lien avec l'action <a href="#">action 6.1. du conseil de la nuit de la ville de Paris</a>	

Date début d'action
Mai 2017

Calendrier prévisionnel
Second semestre 2017 : - actions de sensibilisations des agents de contrôle de l'UD de Paris de la Direccte. - réunion du groupe chargé des actions de formation Déploiement des formations au cours de l'année 2018.

## II – Acteurs :

Pilote de l'action
x <a href="#">Direccte</a>
Responsables associés
x <a href="#">Conseil de la nuit</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
Partenaires ou contributeurs
x <a href="#">SSTI</a>

Secteurs d'activité concernés
<input type="checkbox"/> Tous secteurs

Secteurs géographiques concernés
<input type="checkbox"/> Département : <a href="#">Paris</a>

Cible / bénéficiaires de l'action
x Entreprises : <a href="#">entreprise</a>
x Salariés: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a> .
X Agents de contrôle

### III – Construction et déploiement de l'action

Description des objectifs concrets de l'action
<p><b>En ce qui concerne l'action de contrôle :</b></p> <p>Mise en œuvre de demi-journées techniques sur l'ensemble des sites de l'UD75 afin de sensibiliser les agents de contrôles sur les risques liés au travail de nuit et à rappeler la réglementation applicable. Suite à ces demi-journées, organisation de contrôle portant en partie sur le contrôle de la durée du travail avec la mise en œuvre des nouveaux-pouvoirs.</p> <p><b>En ce qui concerne l'action en lien avec le conseil de la nuit :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du prochain Plan Régional Santé au Travail.</li> <li>2. Intégrer le besoin des gérants de débits de boissons en termes de formation et d'accompagnement pour mieux appliquer la réglementation (lien avec Action transversale 0.3. pour la formation des professionnels des débits de boissons).</li> <li>3. Renforcer la diffusion de l'information sur les risques sanitaires et les services de santé au travail réalisée par les organisations professionnelles.</li> <li>4. Etudier la possibilité de favoriser l'accueil des travailleurs de nuit par les permanences de prévention des hôpitaux parisiens</li> <li>5. Valoriser, dans le cadre de chartes ou labels, la prise en compte des problématiques rencontrées par les travailleurs de nuit (exemple : compensations, solution transport individualisée, garde d'enfant, etc.). Cf. lien avec la question des nuisances sonores (Action 6.3) et la valorisation des chartes et labels (<b>Groupe de travail Promotion de la vie nocturne</b>). Le groupe insiste sur l'importance des comités de suivi dans la mise en place des chartes et labels et de la représentativité des acteurs au sein de ces comités.</li> <li>6. Prendre en compte les problèmes de sécurité et de harcèlement vécus par les travailleurs de nuit (lien Groupe de travail Discrimination la nuit)</li> </ol>

Modalités d'action en direction des TPE-PME
Les actions de formations seront spécifiquement orientées vers les TPE-PME.

Thématique
<p>x QVT</p> <p>x Autres : <a href="#">Travail de nuit</a></p>

Typologie de l'action
<p>x Groupe de travail : <a href="#">constitution d'un GT piloté par la Direccte avec le conseil de la nuit de la ville de Paris, les services de santé interentreprises de Paris.</a></p> <p>x Formation : <a href="#">Dans le cadre des formations obligatoires des professionnels des débits de boisson.</a></p> <p>x Elaboration de document : <a href="#">supports de communication sur les risques liés au travail de nuit.</a></p> <p>X Autres : <a href="#">actions de contrôle de nuit.</a></p>

Outils mis en oeuvre
<p><input type="checkbox"/> Guide méthodologique</p> <p>x Document d'information/sensibilisation</p> <p><input type="checkbox"/> Site internet</p> <p><input type="checkbox"/> Bases de données</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>)</p>

Outils existants en lien avec l'action :
<p>x Guide : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a></p> <p>x Document d'information/sensibilisation : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a></p> <p><input type="checkbox"/> Site internet : site très complet du conseil de la nuit : <a href="https://drive.google.com/folderview?id=0B7WOfZJICAvFSDg0VkJwUS1zWW8&amp;usp=sharing">https://drive.google.com/folderview?id=0B7WOfZJICAvFSDg0VkJwUS1zWW8&amp;usp=sharing</a></p>

## IV – Suivi et bilan de l'action

---

Suivi de l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Bilan de l'action
Résultats attendus : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>
Indicateurs chiffrés: <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Appréciation qualitative au <a href="#">&lt;date à préciser&gt;</a> :	
Points forts : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>	Points à améliorer : <a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Perspectives, évolution de l'action.

## VI –: Production, Documents et Communication en lien avec l'action.

Produits de l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Documents en lien avec l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>

Modalités de communication/valorisation de l'action
<a href="#">&lt;à préciser&gt;</a>